

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

**Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de Master en
sciences commerciales et Financières.**

Option : Monnaie, Finance et Banque

Thème :

La gestion des risques bancaires par l'approche « ALM »

Cas : mesure de risque de liquidité au sein de

L'ABC Algérie

Elaboré par :

HADJADJ Roufaïda

Encadré par :

Dr BENILLES Billel

Lieu du stage : ABC Algérie, direction générale- Bir Mourad Raïs.

Période du stage : du 15/04/2019 au 15/05/2019.

Promotion 2018/2019

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ALLAH le tout puissant, de m'avoir donné la force, la patience et le courage pour accomplir ce modeste travail.

*Ma profonde gratitude et mon entière reconnaissance vont également à **Mr. Benilles Billel**, l'encadreur de mon mémoire, qui a supervisé avec clairvoyance et rigueur mon travail. Ses commentaires, ses judicieux conseils et sa grande patience m'ont considérablement aidé dans l'élaboration de ce mémoire.*

*Je tiens également à remercier ma tutrice de stage **Mme Mekati Amel**, pour ses orientations et sa gentillesse. Ainsi que tout le personnel de l'ABC Algérie, surtout **Mr. Addali Aboubaker**, pour leur accueil bienveillant et leurs conseils avisés.*

Je remercie également tous mes enseignants à l'école supérieure de commerce pour les connaissances transmises tout au long de mon cursus.

J'adresse mes remerciements et mes sincères respects aux membres de juré, qui m'ont fait l'honneur de bien vouloir examiner mon travail.

Enfin, je remercie tous ceux qui m'ont aidé, de près ou de loin, à réaliser ce modeste travail.

Merci à tous.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail :

A Mes chers parents

Aucun hommage ne pourrait être à la hauteur de l'amour, de soutien et des sacrifices dont vous ne cessez de me déployer.

Je vous dédie en guise de reconnaissance, ce travail en vous souhaitant santé, bonheur et longue vie.

A mon frère et mes sœurs

Seif Eddine, Roukaia et Khouloud.

Ainsi qu'à tous mes proches

Mes oncles et tantes, mon grand-père et ma grand-mère,

Sans oublier ma grand-mère « Djamilia », que dieu l'accueille dans son vaste paradis.

Mes chères amies : Khouloud, Khaoula, Raounek, Chahinez, Amirah et Sarah...

A tous mes collègues et amis du master spécialité monnaie, finance et banque.

Roufaida Hadjadj

SOMMAIRE

Introduction générale	A
Chapitre I : notion de banque et risques bancaires	
Section 01 : l'activité bancaire.....	3
Section 02 : les risques bancaires.....	10
Section 03 : la réglementation prudentielle.....	14
Chapitre II : la gestion actif-passif	
Section 01 : la présentation de la gestion actif-passif.....	27
Section 02 : les outils d'évaluation des risques.....	34
Section 03 : la gestion des risques par l'approche ALM.....	47
Chapitre III : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie	
Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil.....	61
Section 02 : l'application des outils de mesure classiques au sein de l'ABC Algérie.....	69
Section 03 : les stress tests.....	85
Conclusion générale	93

Liste des abréviations

Liste des abréviations

Abréviations	Signification
ABC-BANK	Arab Bank Corporation
ALC	Arab Leasing Corporation
ALCO	Assets_Liabilities Committee
ALM	Assets_Liabilities Management
BA	Banque D'Algérie
BDC	Bon De Caisse
BFI	Banque de Financement et D'investissement
BRI	Banque des Règlements Internationaux
BTA	Bons de Trésor Assimilables
BTC	Bons de Trésor en Compte Courant
CCP	Chèques et Comptes Postaux
DAV	Dépôts A Vue
ECD	Exposition en Cas de Défaut
FCC	Fond Commun des Créances
FP	Fonds Propres
FRBG	Fonds pour Risques Bancaires Généraux
G10	Group de 10
HOLA	Hight Quality Liquid Assets
IBS	Impôt sur Bénéfices des Sociétés
IF	Institution Financière
IRG	Impôt sur le Revenu Global
LCR	Liquidity Coverage Ratio

Liste des abréviations

MENA	Middle East_ North Africa
NI	Notation Interne
NSFR	Net Stable Funding Ratio
ORCO	Operational Risque Committee
OTC	Over The Counter
PCD	Perte en Cas de Défaut
PD	Probabilité de Défaut
PME	Petite et Moyenne Entreprise
RAROC	Risk Adjusted Return On Capital
RCR	Risk Credit Retail
RCSA	Risks and Control Self Assessments
RM	Risk Management
RO	Risque Opérationnel
ROE	Return On Equity
SGDB	Société de Garantie et Dépôts Bancaires
TCI	Taux de Cession Interne
TVA	Taxe dur Valeur Ajoutée
VAN	Valeur Actuelle Nette
VAR	Value At Risk

Liste des Figures

Liste des figures

figure	intitulé	page
Chapitre II		
Figure N°01	La démarche prévisionnelle de la gestion actif- passif	34
Figure N°02	La consolidation du bilan	40
Figure N°03	Impasse de taux calculée sur un bilan équilibré	43
Figure N°04	Schéma de titrisation	52
Figure N°05	La marge commerciale et la marge d'intermédiation	57
Chapitre III		
Figure N°06	Organigramme de l'ABC- Algérie	67
Figure N°07	Organigramme de la direction du « risk management »	71
Figure N°08	La composition de l'actif du bilan de l'ABC Algérie	73
Figure N°09	La composition du passif du bilan de l'ABC Algérie	77
Figure N°10	Amortissement de l'actif et du passif	83
Figure N°11	Les impasses en flux, les impasses en flux cumulées	85
Figure N°12	Les impasses en stock	88

Liste des Tableaux

Liste des tableaux

Tableaux	Intitulé	page
Chapitre II		
Tableau N°01	Profil d'échéances	38
Tableau N°02	Profil des encours et des impasses (en stock et en flux)	39
Tableau N°03	L'indice de transformation	41
Tableau N°04	Le surplus de base	42
Chapitre III		
Tableau N°05	Profil d'échéances des prêts et créances sur les IF et la clientèle	75
Tableau N°06	Profil d'échéances des actifs détenus jusqu'à l'échéance	76
Tableau N°07	Profil d'échéances des DAV	75
Tableau N°08	Profil d'échéances des dépôts à terme	79
Tableau N°09	Profil d'échéances des dettes présentées par un titre	79
Tableau N°10	Le profil d'échéances en tombées	81
Tableau N°11	Profil d'amortissement de l'actif et de passif	81
Tableau N°12	Les impasses en flux et les impasses en flux cumulées	83
Tableau N°13	Les impasses en stock	84
Tableau N°14	L'impact d'une hausse de taux d'intérêt de 1% sur la rentabilité de la banque	86
Tableau N°15	Calcul de l'indice de transformation	87
Tableau N°16	Ancien tableau d'écoulement des DAV	90
Tableau N°17	L'écoulement des DAV sous l'hypothèse d'un retrait de 10%	90
Tableau N°18	Les impasses en flux et en stock en cas d'un retrait de 10%	91
Tableau N°19	L'écoulement des DAV sous l'hypothèse d'un retrait de 70%	92
Tableau N°20	Les impasses en flux et en stock en cas d'un retrait de 70%	92

Résumé

Ce mémoire a pour objet de présenter la démarche ALM et ses différents outils de mesure qu'elle fournit pour quantifier les risques financiers auxquels la banque est exposée.

La nécessité d'une approche qui peut calculer et prévenir les risques, a permis l'émergence de la gestion actif-passif ou l'ALM. Il s'agit d'une approche globale et coordonnée qui vise à estimer et à gérer les équilibres généraux du bilan en fonction d'un certain niveau de risque.

Notre cas pratique porte sur l'application réelle des outils de mesure proposés par l'ALM, au sein de la banque ABC Algérie pour analyser sa situation de liquidité. La synthèse des résultats indique que la banque se trouve dans une situation de surliquidité durant toute la période d'analyse. Elle devra donc tirer profit de cette situation pour éviter de supporter les coûts de ce surplus. Quant aux stress tests, ils nous montrent que la banque peut résister face aux situations adverses de liquidité si elle a des bonnes relations avec ses clients.

Mots clés : ALM - activité bancaire – risques – liquidité- ABC Algérie.

Abstract

This thesis aims to present the ALM approach and its various measurement tools that it provides to quantify the financial risks to which the bank is exposed.

The need for an approach that can calculate and prevent risks, has allowed the emergence of asset-liability management or ALM. It is an overall and a coordinated approach that aims to estimate and manage the balance sheet's equilibriums considering a specific risk level.

Our practical case focuses on the application of the measurement tools proposed by the ALM, in ABC Algeria bank to analyze its liquidity situation. The results indicate that the bank is in a situation of excess liquidity throughout the analysis period. It will have to take advantage of this situation to avoid bearing the costs of this surplus. As for the stress tests, they show us that the bank can withstand adverse liquidity situations if it has good relationship with its customers.

Keywords: ALM- banking activity- liquidity- bank ABC Algeria.

Introduction générale

Introduction générale

Le rôle principal des établissements financiers et des banques en particulier, est l'intermédiation, ce rôle se traduit inévitablement par des opérations de transformation. Cette dernière expose les banques à des multiples risques notamment les risques financiers à savoir : de liquidité, de taux, de change et les risques de marché.

Ces risques ont de tout temps fait l'objet d'une situation particulière au sein des établissements financiers. L'environnement dans lequel évoluaient avant les années 70 n'était pas propice à une gestion rigoureuse des risques, leurs niveaux et leurs impacts sur les résultats restaient limités grâce à : - la stabilité du marché, - l'encadrement des crédits et de la concurrence, - la gratuité des ressources clients...etc.

Au début des années 70, des évolutions importantes ont entraîné des bouleversements du paysage bancaire et financier avec la déréglementation de l'activité bancaire, l'intensification de la concurrence, la libre circulation des marchés de capitaux et l'inflation croissante provoquée par la chute des prix de pétrole.

Toutes ces évolutions ont accentué le niveau de risque supporté par la banque, comme en témoignent les crises majeures et les faillites financières et monétaires que le monde a connu au fil des années.

La nouvelle notion du risque, a conduit la mise en place d'une réglementation prudentielle en matière de gestion des risques suite aux travaux du comité de Bale, visant principalement à éviter les défaillances individuelles des institutions financières et à réduire le risque systémique qui s'est produit lors des crises financières majeures.

C'est dans ce contexte que la gestion actif-passif ou Assets and Liabilities Management a vu le jour pour gérer les risques liés aux déséquilibres généraux du bilan de la banque.

Ainsi, l'objectif principal de l'ALM est d'optimiser le couple rentabilité- risque en s'appuyant sur la structure des actifs et des passifs et en tenant compte des diverses contraintes internes et externes. Son rôle n'est pas restreint à la gestion des risques mais, il atteint pour toucher la stratégie de l'allocation et la gestion des fonds propres de la banque.

L'unité ALM est devenue la clé de la gestion des banques, des compagnies d'assurances et même des institutions non financières.

Introduction générale

Elle ne semble pas être partagée par les banques algériennes, où l'ALM reste non développée voire inexistante, cela peut être expliqué par le caractère domestique du système bancaire algérien, la surliquidité des banques, l'absence de fluctuations des taux d'intérêts et la gestion des devises par la banque d'Algérie.

Ce travail a pour objectif de mettre en évidence la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie, et de montrer son exigibilité et son efficacité pour la gestion des risques du bilan et l'optimisation de la rentabilité. Aussi, de suggérer quelques recommandations que nous estimons être utiles pour la mise en œuvre efficace d'une telle méthode dans l'ABC Algérie et les banques algériennes en générale.

A La lumière de tout ce qui précède nous tenterons, dans ce mémoire, de répondre à la problématique suivante :

Comment la gestion actif-passif (ALM) peut contribuer à la gestion des risques bancaires ? Et comment l'ABC Algérie utilise-t-elle cette méthode pour gérer le risque de liquidité ?

Afin de mieux cerner cette problématique, nous posons les sous questions suivantes :

- Qu'est-ce que l'ALM ? en quoi consiste sa démarche et quels sont les risques qu'elle gère ?
- Quels sont les outils proposés par l'ALM pour la mesure et la couverture des risques bancaires ?
- Comment la banque ABC Algérie conçoit elle cette approche en pratique ?

Les hypothèses

H 01 : L'ALM est une approche globale et coordonnée qui vise à estimer et à gérer l'équilibre entre les ressources et les emplois au regard des risques financiers auxquels la banque est exposée. Sa démarche consiste à identifier, mesurer et couvrir les risques résultants du bilan de la banque.

H 02: L'ALM fournit des multiples outils de mesure de risque Ainsi, elle propose des méthodes pour se protéger contre ces risques.

H 03: l'ABC Algérie applique cette méthode, par l'identification et la mesure puis la couverture des risques en utilisant les outils qui conviennent.

Introduction générale

Pour répondre aux questions posées précédemment, Nous avons suivi une méthodologie mixte, qui regroupe une approche descriptive et une autre analytique :

- L'approche descriptive est utilisée lors de la présentation du cadre théorique, dans lequel nous avons eu recours aux ouvrages, thèses de recherches, revues et réglementations et autres recherches bibliographiques.
- Quant à l'approche analytique, elle est utilisée lors de la présentation des données et les résultats obtenus dans le cas pratique.

L'importance de traiter un tel sujet réside dans :

- L'application assez réduite de la méthode ALM en Algérie.
- Le besoin des banques, d'une méthode qui aide à la prise du risque au regard d'un certain niveau de rentabilité.
- L'exigence de la réglementation prudentielle algérienne de l'identification, de la mesure, de la gestion, du contrôle du risque de liquidité et l'élaboration des stress-tests réguliers (règlement N°11-04 de la banque d'Algérie).

Après plusieurs recherches, Nous avons estimé scinder notre travail en trois chapitres :

- ✓ Le premier chapitre a pour objectif, de définir les notions de base de la banque, ainsi nous nous intéresserons aux risques rencontrés lors de son activité et leur méthode de gestion. Enfin on présentera la réglementation prudentielle qui régit l'activité bancaire.
- ✓ Tandis que dans le deuxième chapitre, nous allons présenter la démarche ALM, ses outils d'évaluation des risques et les méthodes de couverture contre ces risques.
- ✓ Quant au dernier chapitre, il sera consacré au volet pratique. Il portera donc une analyse de la situation de la liquidité de l'ABC Algérie en utilisant les méthodes d'évaluation proposées par l'ALM.

Chapitre I

Notion de banque et risques bancaires

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

Introduction :

Le système financier concourt à l'accroissement de la capacité productive de l'économie des pays. Ce système fédère différents acteurs dont les institutions financières (les banques,...) font partie. Elles forment, quant à elles, le système bancaire qui joue un rôle primordial dans la stabilité et le développement de système financier et l'économie en générale.

L'activité bancaire est caractérisée par sa diversité, qui consiste en la collecte des dépôts, la distribution des crédits, l'animation des marchés financiers et la gestion des moyens de paiement. Cette diversification d'opérations a fait que le métier bancaire est inséparable du risque.

Avec le développement des fonctions des établissements financiers, la banque est alors exposée de plus en plus aux différents types de risques relatifs aux déséquilibres généraux qui peuvent apparaître dans son bilan et nuire son activité.

L'importance de l'activité bancaire oblige les autorités à exercer une surveillance plus accrue de la situation financière des banques, à travers les dispositifs prudentiels, et cela pour assurer la stabilité et la sécurité du système bancaire et financier.

Ce chapitre a pour objectif, dans le premier lieu, de définir la banque, son activité ainsi que sa typologie. Ensuite nous nous intéresserons aux risques rencontrés dans les banques et leur méthode de gestion. En fin, nous allons présenter la réglementation prudentielle.

Section 01 : l'activité bancaire

Dans toute économie, la banque joue un rôle très important en tant qu'intermédiaire financier. Elle représente l'une des premières sources de financement de l'activité économique.

Dans cette section ; nous allons présenter la définition de la banque, son activité, sa typologie ainsi que sa structure financière.

1 Définition de la banque

La définition de la banque répond à deux aspects, économique et juridique.

1.1 Définition économique

« Les banques sont des entreprises ou des établissements qui ont pour profession habituelle de recevoir sous forme de dépôt, des fonds du public qu'elles emploient sur leur propre compte en opérations de crédit ou en opérations financières. Un établissement bancaire représente un intermédiaire entre offreurs et demandeurs de capitaux et ceci à partir de deux processus distincts

- En intercalant (interposant) son bilan entre offreurs et demandeurs de capitaux, c'est l'intermédiation bancaire.
- En mettant en relation directe offreurs et demandeurs de capitaux sur un marché de capitaux (marché financier), c'est le phénomène de désintermédiation »¹.

1.2 Définition juridique

Selon le JORADP (Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire) N°52 du 27/08/2003, portant Ordonnance n° 03-11 du 27 Joumada Ethania 1424 correspondant au 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, et selon l'article 70, seules les banques sont habilitées à effectuer à titre de profession habituelle toutes les opérations suivantes (décrites aux articles 66 à 68):

- La réception de fonds du public.
- La mise à disposition de la clientèle de moyens de paiement et de la gestion de ceux-ci.
- Les opérations de crédits.

¹GARSUAULT (P) et PRIAMI (S), « la banque : fonctionnement et stratégie », Economica, 1997, page 34.

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

Quant à l'article 72, les banques et les établissements financiers peuvent effectuer les opérations connexes suivantes:

- Les opérations de change et les opérations sur or, métaux précieux et pièces.
- placements, souscriptions, achats, gestion, garde et vente de valeurs mobilières et de tout produit financier.
- conseil et assistance en matière de gestion de patrimoine ;
- conseil, gestion et ingénierie financières et, d'une manière générale, tous services destinés à faciliter la création et le développement d'entreprises ou d'équipements en respectant les dispositions légales en la matière.

2 Le rôle et l'activité de la banque

Les activités de la banque sont multiples et diverses. Elles enclavent la collecte des ressources auprès de sa clientèle qui les transforment en crédits consentis à la clientèle ayant besoin. Ce sont l'ensemble de ces opérations qui placent la banque en profession d'intermédiaire financier entre déposant et emprunteur.

L'activité de la banque comporte quatre pôles essentiels : ²

✓ La collecte de ressources auprès de la clientèle

Elle s'effectue sur différents supports ou produits, bancaires et financiers. Par exemple, le compte de dépôt, le livret, le plan d'épargne logement, etc. Les moyens de paiement : chèque, carte bancaire, virement, prélèvement sont traditionnellement « attachés » au compte de dépôt.

✓ L'octroi de crédit à la clientèle

La distribution des crédits est l'activité principale d'une banque. On se disposant de ressources suffisantes, la banque met à la disposition de sa clientèle une variété de concours.

Cette activité est liée à la réglementation prudentielle. La banque peut faire appel à la banque centrale pour se refinancer.

✓ L'offre de services

Les services proposés par la banque sont multiples. Ils comprennent, entre autres, la distribution de produits complémentaires d'assurances, les oppositions sur chèques ou cartes, la location de coffres.

² DESMICHT (F), « pratique de l'activité bancaire », Dunod, paris, 2007, p56.

✓ La gestion des liquidités

Pour des raisons réglementaires ou dans l'attente du versement des crédits, une partie des ressources collectées est conservée sous la forme d'un portefeuille de titres : monétaires, obligataires, actions, négociés sur les marchés financiers. Les encours de crédits et le portefeuille de titres constituent les emplois des ressources collectées.

3 Typologie des banques

Un ensemble de banques contrôlées par la banque centrale forme ce qu'on appelle le «système bancaire d'une zone monétaire».

Avant de citer les différents types de banque, on commence tout d'abord par présenter la banque centrale ou la « banque d'Algérie »:

La banque d'Algérie a été créée par la loi n°62-144 du 31 décembre 1962. Sa mission principale consiste à créer et maintenir les conditions les plus favorables à un développement ordonné de l'économie nationale dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie.

Elle est chargée principalement de :

- Réguler la circulation monétaire, et celle de marché de change.
- Diriger et contrôler, par tous les moyens appropriés la distribution du crédit,
- Veiller à la bonne gestion des engagements financiers du pays à l'égard de l'étranger.

On distingue trois types de banques selon leurs fonctions³ :

3.1 La banque de détail « banque commercial »

La banque de détail offre un service de masse standardisé, cette banque est destinée à une clientèle de particuliers, de professions libérales et de petites et moyennes entreprises. Elle assure l'intermédiation entre leurs besoins et leurs capacités de financement. Elle propose en outre des services dédiés aux différents profils de clientèle. Ses métiers traditionnels sont l'ouverture et la tenue de compte, l'octroi de crédits, la collecte d'épargne et la gestion des moyens de paiements.

Des activités complémentaires sont aujourd'hui largement intégrées dans le portefeuille d'activité de la banque de détail : assurance-vie, prévoyance et dommages, financement spécialisé comme le crédit-bail, les locations opérationnelles, etc.

³ LAMARQUE (E), MAYMO (V), «Economie et gestion de la banque », Dunod, 2015, p32.

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

Ses activités sont structurées dans une logique d'industrialisation des processus visant à offrir une large gamme de produits et services standardisés adaptés aux différents profils de clientèle. Son organisation repose traditionnellement sur un réseau d'agences de proximité chargées de la distribution des produits conçus délivrés par le siège ou des filiales du groupe de façon à accroître la disponibilité des services tout en adaptant les solutions aux clients ciblés.

3.2 La banque de financement et d'investissement

La BFI est spécialisée dans des activités à forte valeur ajoutée pour des clientèles d'entreprises de taille importante et en relation avec les marchés financiers. Elle regroupe les activités de conseil, de financement, d'investissement, la conception de produits financiers et les interventions sur les marchés.

La banque de financement et d'investissement propose des services nécessitant en grande partie des solutions sur mesure destinées à de grandes entreprises, des états ou des particuliers très fortunés.

La BFI est la branche la plus exposée médiatiquement. En effet, son côté sulfureux est alimenté par des rémunérations, des concours sous gestion et des erreurs dont les montants et les conséquences sont très supérieurs à ceux de la banque de détail.

3.3 La banque universelle

Les banques universelles sont des grands conglomérats financiers regroupant les différents métiers des banques en détail, des banques de financement et d'investissement et des banques de gestion d'actif.

Le modèle de banque universelle a montré son efficacité en résistant bien à la crise, que se soit sur le plan social ou les activités de banque de détail ont permis de sauver les emplois dans la banque de financement et d'investissement, ou encore sur le plan économique et financier ou les banques ont rapidement rétabli les situations positives.

4 Présentation de la structure financière de la banque :

La structure financière est l'ensemble des combinaisons qui existent à un moment donné entre les différentes ressources de l'entreprise, propres ou empruntées, permanentes ou provisoires.⁴

La structure financière présentée par le bilan bancaire, informe sur la situation économique de la banque comme sur la gestion des risques spécifiques à l'activité bancaire. Il se compose de deux parties, une partie « actif » et une partie « passif ».

Quant au passif, il contient les informations concernant les montants et l'origine des fonds collecté par la banque. Tandis que l'actif, il recense les informations portant sur l'emploi des fonds empruntés.

Le bilan bancaire comprend neuf classes de comptes, elles sont définies par un règlement de la banque d'Algérie comme suit :⁵

Classe 1 : Opérations de trésorerie et opérations interbancaires

Les comptes de cette classe enregistrent les espèces et les valeurs en caisse, les opérations de trésorerie et les opérations interbancaires.

Les opérations de trésorerie englobent notamment les prêts, les emprunts et les pensions effectués sur le marché monétaire.

Les opérations interbancaires sont celles effectuées avec la banque centrale, le Trésor public, les centres des chèques postaux, les banques et les établissements financiers y compris les correspondants étrangers, ainsi que les institutions financières internationales et régionales.

Classe 2 : Opérations avec la clientèle

Les comptes de cette classe comprennent l'ensemble des crédits à la clientèle ainsi que les dépôts effectués par cette dernière.

Les crédits à la clientèle englobent tous les crédits octroyés à la clientèle indépendamment de leurs termes.

Les comptes de la clientèle incluent l'ensemble des ressources apportées par la clientèle. Figurent également à cette classe les prêts et emprunts réalisés avec la clientèle financière,

⁴ CONSO (P), « **dictionnaire de gestion financière** », Dunod, Paris, 1984, p 400.

⁵ Règlement de la Banque d'Algérie N°09-04 du juillet 2009 portant « plan de comptes bancaires et règles comptables applicables aux banques et aux établissements financiers

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

les sociétés d'investissement, les compagnies d'assurances et de retraite, ainsi que les autres entreprises admises comme intervenantes sur un marché organisé.

Classe 3 -Portefeuilles-titres et comptes de régularisation

Outre les opérations relatives aux portefeuilles-titres, les comptes de cette classe enregistrent également les dettes matérialisées par des titres.

Le portefeuille-titres comprend les titres de transactions, les titres de placements et les titres d'investissements.

Ces titres sont acquis avec l'intention d'en tirer un profit financier. Les dettes matérialisées par des titres, englobent l'ensemble des dettes de l'établissement assujetti, matérialisées par des titres : titres de créances négociables et obligations, notamment les coupons convertibles.

Figurent également à cette classe, les opérations de recouvrement, les opérations avec les tiers, les autres emplois ainsi que les comptes transitoires et de régularisation relatifs à l'ensemble des opérations de l'établissement assujetti.

Classe 4 - Les valeurs immobilisées

Les comptes de cette classe enregistrent les emplois destinés à servir de façon durable à l'activité de l'établissement assujetti.

Figurent à cette classe les prêts subordonnés et les immobilisations qu'elles soient financières, corporelles ou incorporelles, y compris celles données en location simple.

Classe 5 - Capitaux propres et assimilés

Sont regroupés dans les comptes de cette classe l'ensemble des moyens de financement apports ou laissés à la disposition de l'établissement assujetti de façon permanente ou durable.

Figurent également à cette classe les produits et charges différés - hors cycle d'exploitation (tels que subventions, fonds publics affectés, impôts différés actif, impôts différés passif, autres produits et charges différés), le résultat de l'exercice.

Classe 6 - Les charges

Les comptes de cette classe enregistrent l'ensemble des charges supportées pendant l'exercice par l'établissement assujetti.

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

Outre les charges d'exploitation bancaire relatives à l'activité proprement bancaire, les rubriques de cette classe incluent les frais généraux ainsi que les dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs.

Figurent également à cette classe, les dotations du fonds pour risques bancaires généraux.

Les charges d'exploitation bancaire sont distinguées selon le type d'opérations et selon qu'il s'agisse d'intérêts ou de commissions.

Y figurent enfin, les éléments extraordinaires - charges ainsi que l'impôt sur les résultats et assimilés.

Classe 7 : Les produits

Les comptes de cette classe englobent l'ensemble des produits réalisés durant l'exercice par l'établissement assujetti.

Outre les produits d'exploitation bancaire relatifs à l'activité proprement bancaire, les rubriques de cette classe comprennent les reprises sur pertes de valeur et provisions.

Les reprises du fonds pour risques bancaire généraux sont enregistrées dans cette classe.

Au même titre que les charges, les produits d'exploitation bancaire sont distingués selon le type d'opérations et selon qu'il s'agisse d'intérêts ou de commissions. Y figurent enfin, les éléments extraordinaires - produits.

Classe 9 - Le hors bilan

Les rubriques de cette classe enregistrent l'ensemble des engagements de l'établissement assujetti qu'ils soient donnés ou reçus.

Les différents engagements sont distingués selon la nature de l'engagement et de l'agent contrepartie.

A cet égard, des comptes appropriés sont prévus pour les engagements de financement, les engagements de garantie, les engagements sur titres et les engagements en devises.

- Les engagements de financement : correspondent à des promesses de concours faites en faveur d'un bénéficiaire.
- Les engagements de garantie : effectués notamment sous forme de cautions, sont des opérations pour lesquelles l'établissement assujetti s'engage en faveur d'un tiers à assurer la charge souscrite par ce dernier, s'il n'y satisfait par lui-même.

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

Figurent notamment à la rubrique « Engagements de garantie » les obligations cautionnées et les engagements par acceptation.

- Engagements sur titres : inclut les opérations d'achat et de vente pour le propre compte de l'établissement assujetti. Figurent également à cette rubrique les engagements de prise ferme dans les opérations d'intermédiation.
- Les engagements sur opérations en devises incluent :
 - ✓ Les opérations de change au comptant tant que le délai d'instance n'est pas écoulé ;
 - ✓ Les opérations de change à terme : opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'instance;
 - ✓ Les opérations de prêts et d'emprunts en devises, tant que le délai de mise à disposition des fonds n'est pas écoulé.

Section 02 : les risques bancaires

Risque et activité bancaire sont indissociables. La matérialisation du risque est, certes, la source principale des pertes pour un établissement mais dès qu'il est maîtrisé, il devient source de profit.

Le métier de banque n'est plus simplement celui d'un apporteur ou d'un collecteur de capitaux. C'est également, celui d'un gestionnaire de risques : la banque prend des risques, elle achète ou elle vend des risques, et elle transforme des risques.

Il est nécessaire, donc, de définir le risque, d'énumérer les types de risques encourus par la banque et montrer leur manière de gestion.

1 Définition de risque

Joël Bessis, dans son ouvrage « Gestion des Risques et Gestion Actif Passif des Banques » définit le risque comme étant : « L'incertitude qui pèse sur les résultats et les pertes susceptibles de survenir lorsque les évolutions de l'environnement sont adverses ».

2 Typologie des risques bancaires

On distingue deux catégories des risques, les risques non financiers et les risques financiers.

2.1 Les risques non financiers

Ce type de risques provient principalement du fonctionnement de l'établissement et dans ses processus de gestion et non pas de son activité. Cette catégorie regroupe principalement :

2.1.1 Le risque opérationnel

Les risques opérationnels ou techniques désignent tous les risques de dysfonctionnement interne, dont les conséquences peuvent être extrêmement négatives.

«C'est le risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, personnels et systèmes internes des banques et établissements financiers, ou à des événements extérieurs. Cette définition exclut les risques stratégiques et de réputation, mais inclut le risque juridique »⁶

⁶ Règlement de la BA N°14-01 du 16 février 2014 portant "coefficient de solvabilité applicable aux banques et établissements financiers".

2.1.2 Les risques stratégiques :

Il est lié principalement aux nouvelles stratégies et orientations de la banque en matière de politique commerciale et de développement. Ce risque a pour corollaire principal la dégradation de l'image et de la notoriété de l'établissement bancaire.

2.2 Les risques financiers

Le risque financier n'est pas seulement patrimonial mais il naît de toute relation financière ayant été faite par une banque.

On peut distinguer deux types de risques, les risques spéculatifs et les risques purs.

2.2.1 Les risques spéculatifs

✓ Risque du taux d'intérêt

« Le risque de taux d'intérêt est le risque de voir les résultats affectés défavorablement par les mouvements de taux d'intérêt. »⁷

✓ Le risque de change

« Le risque de change est analogue au risque de taux. C'est le risque observé des pertes à cause des évolutions des taux de change. »⁸

✓ Le risque de marché

« Les risques de marché sont les pertes potentielles résultant de la variation du prix des instruments financiers détenus dans le portefeuille de négociation ou dans le cadre d'une activité de marché dite aussi de trading ou de négoce. »⁹

2.2.2 Les risques purs

✓ Le risque de crédit ou de contrepartie :

« Le risque de contrepartie désigne le risque de défaut des clients, c'est-à-dire le risque de pertes consécutives au défaut d'un emprunteur face à ses obligations. Dans cette éventualité, il y a perte de tout ou une partie des montants engagés par un établissement.»¹⁰

⁷BESSIS (J), « gestion des risques et gestion Actif-Passif des banques », Edition DALLOZ, Paris 1997. p 17.

⁸BESSIS (J), op cit. p.19

⁹SARDI (A), « Audit et contrôle interne bancaire », Edition AGFES, Paris 2002, p 40.

¹⁰BESSIS (J), Op.cit. page 15

✓ Le risque de liquidité

« C'est le risque pour une banque, de ne pas pouvoir faire face, à un instant donné, à ses engagements ou de ne pas pouvoir financer le développement de son activité. »¹¹

Il désigne aussi le risque qu'un actif ne puisse pas être cédé à sa valeur réelle, dans ce cas, on parle de risque de liquidité de marché.

✓ Le risque de solvabilité :

« Le risque de solvabilité est celui de ne pas disposer des fonds propres suffisants pour absorber des pertes éventuelles. [...]. Ce risque résulte du montant des fonds propres d'une part, et des risques pris d'autres part ; de crédit, de marché, de taux, de change, etc. »¹²

3 La Gestion des risques

Le processus de gestion des risques implique l'identification de la menace, la mesurer, puis la couvrir en utilisant des méthodes de couverture selon le type et l'ampleur du risque.

La gestion des risques est un processus logique comprenant, de manière générale, six étapes :¹³

- Identification des risques ;
- Evaluation et mesure des risques ;
- Analyse, décision et planification des mesures ;
- Gestion opérationnelle des risques ;
- Surveillance des risques ;
- Reporting des risques.

3.1 Identification des risques

L'identification des risques est un exercice permanent car les risques évoluent avec les changements de l'environnement interne ou externe.

3.2 Evaluation et mesure des risques

Elle consiste à quantifier la probabilité qu'un événement ou une action puisse avoir des conséquences néfastes sur l'activité.

¹¹ DEMEY(P), FRACHOT (A), RIBOULET (G), « Introduction à la Gestion Actif-Passif bancaire », Economica, 2003, page 9.

¹² BESSIS (J), Op.cit. page 20.

¹³ JACOB (H) ET SARDI (A), « management des risques bancaires », AFGES, 2001, page 22.

3.3 Analyse, décision et planification des mesures

La pérennité de la banque et sa réussite dépend en grande partie de sa capacité à identifier et maîtriser les risques qu'elle rencontre au cours de son activité. Pour faire face à l'ensemble des risques cités précédemment, quatre stratégies¹⁴ peuvent être entreprises selon les objectifs et les limites réglementaires :

✓ **Eviter le risque**

La banque décide de renoncer à certaines opérations qui peuvent être jugées trop risquées, mais en faisant cela, elle peut passer à côté d'opportunités.

✓ **Transférer le risque**

Dans ce cas, la banque paye une prime pour transférer totalement ou une partie du risque auquel elle est exposée et qu'elle ne souhaite pas supporter.

✓ **Limiter le risque**

Cette stratégie vise à fixer un certain seuil de risque que la banque ne devrait pas franchir. Les limites peuvent être exprimées en volume (nombre de contrats), en valeur en risque (VAR) en pertes maximales ou encore en montant de fonds propres.

Avec cette stratégie, le risque est contrôlé par la limite fixée, mais des coûts d'opportunité peuvent survenir si la banque décide de renoncer à certaines opérations pour rester dans les normes arrêtées.

✓ **Payer le risque**

Cette dernière stratégie consiste à accepter de supporter le risque en totalité, et ainsi en payer le prix par prélèvement des fonds propres ou des réserves. Mais accepter de supporter un risque ne signifie pas systématiquement que des pertes s'en suivront.

Si le risque se réalise, il sera imputé soit dans les charges, soit dans les dotations aux provisions ; par contre s'il ne se réalise pas, la banque pourrait recevoir une marge bénéficiaire en contrepartie du risque supporté.

3.4 Gestion opérationnelle des risques

Dans cette étape, plans, stratégies et moyens sont mis en œuvre. Chaque risque est géré par l'unité désignée à cet effet.

¹⁴ DARMON (J), « **stratégies bancaires et gestion de bilan** », Economica, 1998, page 67.

3.5 Surveillance des risques

La gestion du risque demande un contrôle régulier des risques, des informations sur les probabilités et l'importance des risques qui peuvent s'affiner, afin de s'assurer que les décisions prises sont toujours optimales et que les limites fixées sont toujours respectées.

3.6 Reporting des risques

Le système de Reporting est l'aboutissement logique de tout le processus. Les résultats de la gestion des risques sont appréciés dans des rapports qui seront destinés aux différents centres de responsabilité de la banque (direction générale, conseil d'administration, comité des risques, etc....).

Section 03 : la réglementation prudentielle

Le cadre réglementaire des activités courantes des banques et établissements financiers traite des multiples conditions de fonctionnement de ces derniers. Il est constitué d'un ensemble de conditions juridiques, financières et de ratios de gestion qui vise à garantir la liquidité et la solvabilité des banques et ainsi qu'assurer la stabilité du système bancaire.

Dans cette section, nous allons présenter la réglementation baloise, puis la réglementation algérienne.

1 La réglementation internationale dite « Baloise »:¹⁵

La naissance de la réglementation prudentielle bancaire actuelle date de la fin des années 80. C'est l'œuvre du Comité de Réglementation Bancaire, dit "Comité de Bâle", institué vers la fin 1974, au sein de la BRI, par les Gouverneurs des Banques centrales des pays du G10.

Les travaux que le Comité de Bâle effectuait depuis 1975 ont abouti au premier "Basel Capital Agreement 1988", baptisé Bâle I: il s'agit d'un accord sur un cadre de mesure du risque crédit et du capital minimum permettant d'y faire face et devant être appliqué par les banques internationales à partir de 1992. C'est la célèbre norme de 8%, appelée ratio de solvabilité ou ratio d'adéquation du capital, baptisée Ratio Cooke.

Conscient des limites de l'accord de 1988, le Comité de Bâle n'a pas tardé à y introduire nombre d'amendements, avant de décider de le réformer foncièrement. L'amendement le plus important est bien entendu celui relatif au risque de marché. Dès janvier 1996, l'accord de 88 a été amendé et étendu à ce risque.

Après cinq années de réflexion et de large concertation (avec les banques, les groupes industriels, les organismes de supervision bancaire, les banques centrales et autres observateurs externes), le Comité de Bâle, sous la présidence de W. McDonough, a entamé l'élaboration d'un nouveau cadre réglementaire. Ce nouveau cadre réglementaire, finalisé en juin 2004 et baptisé Bâle II, devait entrer en vigueur à partir du 31/12/2006.

¹⁵ Cours du « supervision et control bancaire : réglementation prudentielle », PR. ILMANE Mohamed-chérif, 2018/2019, école supérieur de commerce.

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

Il comporte concrètement:

Un nouveau ratio de solvabilité: le ratio McDonough (qui remplacera le ratio Cooke) avec:

- une meilleure définition du risque de marché;
- l'intégration d'un nouveau risque: le risque opérationnel;
- la proposition de nouvelles méthodes de calcul des différents risques.
- de nouvelles règles de supervision bancaire et de nouvelles règles de contrôle interne ;
- de nouvelles exigences en matière d'information et de transparence.

Depuis la crise de « subprime » qui a éclaté dès l'été 2007, on s'orienta vers un nouvel accord : Bâle III.

2 La réglementation algérienne selon « Bale »

Afin d'assurer la solvabilité des banque qui permet efficacement la stabilité du système bancaire puis financier, les autorités de tutelle ont établi des règles et des obligations inspirées des accords de Bale de ses différentes éditions.

Les principales mesures sont :

2.1 Le capital minimal

Le capital minimum est fixé par les autorités bancaires du pays selon la taille de l'établissement.

En Algérie, il est défini par le règlement n°08-04 du 23 décembre 2008 relatif au capital minimum des banques et établissements financiers en Algérie :

- Pour les banques, il est de dix milliards de dinars (10.000.000.000 DA) libéré en totalité et en numéraire à leur constitution ;
- Pour les établissements financiers, il est de trois milliards cinq cent millions de dinars (3.500.000.000 DA) également libéré en totalité et en numéraire à leur constitution.

2.2 Ratios de solvabilité

2.2.1 Ratio Cooke

Institué par Bale I en 1988, il met en relation les fonds propres et les risques de crédits pondérés. Les banques doivent maintenir au minimum 8%.

$$\text{Ratio Cooke} = \frac{\text{fonds propres reglemntaires}}{\text{risques de crédits pondérés}} \geq 8\%$$

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

Les pondérations pour chaque catégorie d'emprunteur sont comme suit ¹⁶

- 0% pour les créances sur l'Etat et dépôts à la Banque d' Algérie ;
- 20% pour les créances détenues sur les collectivités locales et les établissements publics à caractère administratif ;
- 20% pour les créances sur les banques et établissements financiers
- 50% prêts immobiliers ;
- 100% pour les Créances détenus sur les grandes et moyennes entreprises et tous les autres éléments d'actif.

Cette réglementation jugée couteuse, les banques donc, ont développé de plus en plus l'activité de placement sur le marché financier. D'où intervient le risque de marché, il a été identifié dès 1994/1995 et pris en considération dans le calcul du ratio de solvabilité a partir de 1996.

D'où le ratio devient :

$$\text{Ratio Cooke} = \frac{\text{fonds propres}}{\text{risques de crédits} + \text{risques de marché}} \geq 8\%$$

2.2.2 Ratio de McDonough

Il était Elaboré dans le cadre des accords de Bale II appliqués en 2007, qui reposent sur la complémentarité du contrôle interne et du contrôle externe des établissements de crédit et articulent autour de trois piliers¹⁷

➤ Premier Pilier, exigences minimales en fonds propres :

C'est le pilier central de ce dispositif qui vise à introduire un nouveau ratio de solvabilité : le ratio de Mcdonough, a la place de ratio de Cooke.

Outre le risque de crédit et le risque du marché, le ratio Mcdonough intègre un nouveau risque : le risque opérationnel.

$$\text{Ratio McDonough} = \frac{\text{fonds propres}}{\text{risques de crédits} + \text{risques de marché} + \text{risque opérationnel}} \geq 8\%$$

L'objectif fondamental de ce pilier est de cerner au mieux les risques qu'encourt la banque et d'aligner un niveau adéquat de fonds propres pour leur faire face.

¹⁶ Règlement N°14-01 du février 2014 portant coefficient de solvabilité applicable aux banques et établissements financiers.

¹⁷ Cours : « supervision et control bancaire : réglementation prudentielle », op cit.

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

➤ Deuxième Pilier, un renforcement de la surveillance bancaire :

Le but principal de ce pilier est de s'assurer que les banques appliquent convenablement les méthodes notamment, internes pour calculer l'adéquation de leurs fonds propres sur la base d'une bonne évaluation des risques encourus.

Il s'agit:

- de s'assurer que tous les risques sont pris en charge;
- de contrôler la conformité des méthodes internes d'évaluation et de gestion de ces risques.

➤ Troisième Pilier, un recours accru à la discipline de marché :

Ce troisième pilier vise à obliger les banques à fournir des informations financières fiables et régulières sur leur situation et sur les opérations qu'elles effectuent, afin de permettre au marché d'évaluer correctement leur exposition (risques) et leurs capacités (fonds propres) à y faire face.

Ce pilier à deux buts :

- ✓ améliorer la transparence et la communication financière des banques ;
- ✓ permettre aux investisseurs de connaître leurs profils de risque, la gestion et la couverture de ces risques.

En Algérie, le ratio de solvabilité est calculé de la manière suivante ¹⁸:

$$\text{Ratio McDonough} = \frac{\text{fonds propres}}{\text{risques de crédits} + \text{risques de marché} + \text{risque opérationnel}} \geq 9.5\%$$

Les fonds propres de base doivent couvrir 7% de ces risques.

Un coussin de sécurité constitué de FP de base doit aussi être prévu à hauteur de 2,5% des risques pondérés.

¹⁸ Règlement N 14-01 du 16/02/2014, Op.cit

2.3 Les fonds propres

Les fonds propres selon les accords de Bâle I sont constitués principalement de trois catégories :

• **Les fonds propres de catégorie 1** : composés des :

- Parts de capital ;
- Profits non distribués et non amortissables ;
- Actions privilégiées à dividendes non cumulatifs.

• **Les fonds propres de catégorie 2** : ils se subdivisent en :

- Réserves de réévaluation des actifs ;
- Provisions générales/réserves pour pertes ;
- Types de capitaux hybrides (dettes/capital-actions) ;
- Dettes à long terme subordonnées.

• **Les fonds propres de catégorie 3** :

- notion introduite par le Comité en 1996; ce sont essentiellement des dettes à court terme émises par les banques en vue de couvrir les risques de marché liés aux titres et moyens de financement négociables générateurs d'intérêts ainsi qu'aux devises et marchandises. Leur échéance est de deux (02) ans au moins, et les capitaux doivent rester bloqués tant que les fonds propres réunis représentent moins que le minimum exigé en fonds propres.

En Algérie ; les fonds propres réglementaires sont constitués des fonds propres de base et des fonds propres complémentaires. Cette composition est fixée par le règlement BA n°95-04 du 20 avril 1995 modifiant et complétant le règlement n°91-09 du 14 août 1991 fixant les règles prudentielles de gestion des banques et des établissements financiers.

• **Les fonds propres de base** :

- Capital social ;
- Réserves autres que les réserves de réévaluation ;
- Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) ;
- Report à nouveau créditeur ;
- Bénéfice arrêté à des dates intermédiaires ;
- Résultat en instance d'affectation du dernier exercice clos diminué des dividendes à prévoir ;
- Bénéfice de l'exercice.

Desquels sont déduits :

- Capital non libéré ;
- Actions propres détenues ;
- Immobilisations incorporelles d'exploitation ;
- Immobilisations incorporelles hors exploitation ;
- Report à nouveau débiteur ;
- Résultat négatif arrêté à des dates intermédiaires ;
- Perte de l'exercice.

• **Les fonds propres complémentaires :**

- Réserves et écarts de réévaluation ;
- Les fonds provenant de l'émission des titres et emprunts subordonnés ;
- Les dotations prévues par la législation en vigueur ;
- Certains éléments figurant dans le bilan et le hors-bilan et seraient librement utilisables.

Pour assurer une meilleure résilience et donc une solvabilité accrue des banques, le dispositif Bâle III, redéfinie et renforce des fonds propres réglementaires.

Les fonds propres de base¹⁹ :

- Capitale sociale ou de la dotation ;
- Les primes liées aux capitales ;
- Réserves (hors écart de réévaluations et d'évaluation) ;
- Report à nouveau créateur et des provisions réglementées ;
- Du résultat du dernier exercice clos, net d'impôts de dividendes à prévoir.

Des fonds propres de bases ainsi définies, il faut déduire²⁰ :

- Les actions propres rachetées et report à nouveau débiteur ;
- Les résultats déficitaires en instance d'affectation ou déterminés semestriellement
- Les actifs incorporels nets d'amortissements et de provisions constituant des non-valeurs (écart d'acquisition,) ;

¹⁹Règlement N°14-01 du 16/02/2014, op cit.

²⁰Idem

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

- 50% du montant des participations et de toute autre créance assimilable à des fonds propres détenus dans d'autres banques et établissements financiers ;
- Les dépassements des limites en matière de participations ;
- les provisions complémentaires exigées par la commission bancaire ;

Les fonds propres complémentaires comprennent les éléments suivants²¹ :

- 50% du montant des écarts de réévaluation ;
- 50% du montant des plus-values latentes découlant de l'évolution à la juste valeur des actifs disponibles à la vente;
- Les provisions pour risques bancaires généraux, constituées sur les créances courantes du bilan, dans la limite de 1.25% des actifs pondérés du risque de crédit ;
- Les titres participatifs et autres titres à durée indéterminée ;
- Les fonds provenant d'émission de titres ou d'emprunt sous certaines conditions ;
- Les fonds provenant de l'émission de titres ou emprunts subordonnés qui, remplissant certaines conditions ;

De ces fonds propres complémentaires, il convient de déduire²² :

- 50 % du montant des participations et de toute autre créance assimilable à des fonds propres détenus dans d'autres banques et établissements financiers.

2.4 Ratio de liquidité

Ce ratio permet de préserver du risque d'illiquidité (de liquidité) en obligeant les banques à détenir un minimum de trésorerie pour faire face à leurs engagements à très court terme.

D'après l'article 1 du règlement N°11-04 de la Banque d'Algérie portant identification, mesure, gestion et contrôle interne du risque de liquidité : « Les banques et les établissements financiers sont tenus de respecter un rapport entre, d'une part, la somme des actifs disponibles et réalisables à court terme et des engagements de financement reçus des banques, et, d'autre part, la somme des exigibilités à vue et à court terme et des engagements donnés. Ce rapport est appelé coefficient minimum de liquidité ».

²¹Règlement N°14-01 du 16 février 2014, op cit.

²²Idem

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

Il est donné par la formule suivante :

$$\text{Ration de liquidité} = \frac{\text{actifs liquides à court terme}}{\text{passifs liquides à court terme}} \geq 100$$

Pour mieux prévenir le risque d'illiquidité un nouveau ratio a été imposé par Bâle III, le ratio de liquidité à court terme dit, LCR (Liquidity Coverage Ratio). Ce ratio oblige les banques à garder en permanence un stock d'actifs liquides, et qui est supposé lui permettre de résister à une crise de liquidité d'une durée de 30 jours. Il est donné par la formule suivante :

$$\text{LCR} = \frac{\text{encours d'actifs liquides de haute qualité}}{\text{totale de sortie nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants}} \geq 100\%$$

- Actifs liquides de haute qualité : Cash + réserves banque centrale + titres souverains+ corporate bonds.
- Flux de trésorerie à 30 jours : Fuites de dépôts + non renouvellement des emprunts + utilisation des lignes de crédit - renouvellement des crédits.

2.5 Le coefficient des fonds propres et des ressources permanentes

Il traduit le niveau de couverture minimal des emplois longs par des ressources permanentes, pour limiter le risque de transformation d'échéances des banques en plafonnant leur capacité à financer des prêts à long terme par des ressources à court terme.

En Algérie, ce ratio a été réglementé par le règlement n°04-04 du 19 juillet 2004.

Le ratio est donné par la formule suivante :

$$\frac{\text{fonds propres + Ressources permanentes}}{\text{emplois longs}} \geq 60\%$$

- Les ressources permanentes d'une durée restante à courir supérieure à cinq ans
- Emplois longs d'une durée restant à courir supérieure à cinq (05) ans.

Bâle III a imposé un autre ratio, c'est le ratio de liquidité structurel à long terme "Net Stable Funding Ratio" (NSFR). Ce ratio vise à inciter les établissements bancaires à disposer en permanence d'une structure de ressources stables, leur permettant de poursuivre leurs activités sur une période d'un an et ce, sous un climat de tension interne prolongée.

Chapitre 01 : notion de banque et risques bancaires

Il est donné sous la formule suivante :

$$\text{NFSR} = \frac{\text{mantant de financement stable disponible}}{\text{mantant de financement stable exigé}} \geq 100\%$$

- Ressources stables disponibles : Fonds propres de base + complémentaires + Actions de préférence d'une durée > 1an + passif d'une durée effective > 1an + dépôt (à terme) d'une durée < 1an.
- Financement stable exigé : Somme des actifs détenus et financé + montant des actifs hors bilan.

2.6 La division des risques ²³

L'une des principales contraintes imposées aux banques est de diversifier leur portefeuille de crédit, et ainsi diversifier les risques. Les banques doivent veiller au respect de deux rapports :

- ✓ Le montant des crédits accordés à un même bénéficiaire ne doit pas dépasser 25 % des fonds propres nets de la banque.
- ✓ Le total des grands risques dont les montants varient entre 10% et 25% des fonds propres réglementaires ne doit pas dépasser 8 fois les fonds propres réglementaires

2.7 Régime de participation ²⁴

Les participations des banques et établissements financiers dans d'autres entités sont fixées par deux limites :

- Pour chaque participation : 15 % des fonds propres réglementaires
- Pour l'ensemble des participations : 60 % des fonds propres réglementaires.

Cependant, cette règle ne s'applique pas pour les participations détenues dans les banques et établissements financiers installés en Algérie, dans des entreprises de droit algérien en rapport avec l'activité bancaire, ou pour les titres acquis depuis moins de trois (3) ans en raison d'une opération d'assistance financière ou en vue de l'assainissement ou de sauvetage d'entreprises.

²³ Règlement n° 14-02 du 16 février 2014 relatif « aux grands risques et aux participations ».

²⁴ Idem

2.8 Engagements extérieur²⁵

Le niveau des engagements extérieurs par signature des banques et établissements financiers doit rester inférieur à deux fois leurs fonds propres réglementaires.

$$\text{engagements extérieurs} < 2 * \text{les fonds propres réglementaires}$$

Par engagements extérieurs, il faut entendre les engagements par signature afférents aux opérations d'importation, déduction faite des dépôts de garantie et provisions constituées en dinars au titre de ces opérations.

2.9 Classement des créances²⁶

La banque encourt un risque sur chaque créance qu'elle contracte avec un de ses clients. Pour lui permettre de mieux se prémunir contre ce risque, des provisions doivent être faites en fonction du degré de risque encourus, c'est pour cela que les créances sont divisées en deux classes : les créances courantes et les créances classées.

✓ Créances courantes :

Elles sont provisionnées à hauteur de 1 % annuellement jusqu'à atteindre un niveau de 3 %.

✓ Créances classées :

- Catégorie 1 : Créances à problèmes potentiels

C'est les créances dont le recouvrement intégral paraît encore possible malgré un retard entre trois (03) et six (06) mois. Elles sont provisionnées à hauteur de 20 %.

- Catégorie 2 : Créances très risquées

Le recouvrement des créances paraît incertain avec un retard entre six (06) mois et un (01) an. Elles doivent être provisionnées à hauteur de 50%.

- Catégorie 3 : Créances compromises

Ce sont les créances qui doivent être considérées comme des pertes. Elles sont provisionnées à hauteur de 100 %.

²⁵ Instruction N° 02-15 du 22 juillet 2015 fixant le niveau des engagements extérieurs des banques et établissements financiers

²⁶ Règlement n°14-03 du 16 février 2014 relatif aux classements et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers.

2.10 Les positions de change

D'après l'article 3 de l'instruction n° 78-95 du 26-12-1995 pourtant règles relatives aux positions de change, les banques et établissements financiers sont tenus à respecter en permanence :

- Un rapport maximum de 10% entre le montant de leur position longue ou courte dans chaque devise étrangère et le montant de leurs fonds propres.
- Un rapport maximum de 30% entre la plus élevée des sommes des positions longues ou des positions courtes pour l'ensemble des devises et le montant de leurs fonds propres.

L'article 6 de la même instruction précédente, précise les éléments à prendre en compte pour le calcul des positions.

Cependant, le risque de change en Algérie n'est pas très important, vu que les banques ne sont pas habilitées à garder ou à utiliser les devises, elles ne sont que des intermédiaires entre les clients (personnes physiques et morales) et la Banque d'Algérie.

Conclusion

Les banques sont soumises à différentes formes de risques qui peuvent être classés en risques financiers et risques non financiers.

Afin de mieux gérer ces risques, et assurer la pérennité des banques et la stabilité du système financier en général et le système bancaire en particulier, les autorités de contrôle ont mis en place des dispositifs prudentiels qui s'expriment sous forme de ratios, ainsi que des normes prudentielles.

Pour pouvoir faire face aux risques survenus, il est indispensable de les cerner et de savoir les gérer sans oublier la rentabilité de ces opérations. C'est ainsi que la « Gestion Actif Passif » intervient. Il s'agit d'une démarche consistant à optimiser le couple risque-rentabilité.

Avant d'arriver à la mesure et la couverture de ces risques, il est primordial de présenter l'approche à travers de laquelle on traite ces risques, il s'agit de l'ALM (Asset and Liability Management) objet du prochain chapitre.

Chapitre II

La gestion actif-passif

Introduction

La mise en place d'une gestion dynamique des bilans est devenue nécessaire suite à la multiplicité des risques bancaires et leurs conséquences.

La démarche de la gestion des risques en générale passe d'abord par l'identification des risques auxquels la banque est exposée, ensuite elle doit les mesurer en utilisant des outils bien précis, et enfin se couvrir contre ces risques en mettant en place des techniques de couverture afin de réduire les conséquences négatives et assurer la continuité de l'activité bancaire.

La gestion Actif-Passif ou ALM (Asset and Liability Management), un métier assez récent, qui a acquis une véritable dimension stratégique au sein des établissements financiers. Son rôle principal est d'évaluer et maîtriser les conséquences négatives des risques sur la situation financière de la banque et la rentabilité des fonds propres.

Dans ce chapitre, nous allons donc présenter l'approche ALM, et cela à travers les trois sections suivantes :

Section 01 : la présentation de la gestion actif-passif.

Section 02 : les outils d'évaluation des risques.

Section 03 : la gestion des risques par l'approche ALM.

Section 01 : la présentation de la gestion actif-passif

Dans les banques, les équipes ALM (Asset and Liability Management) ont pour mission de réconcilier court terme et long terme en préservant les grands équilibres bilanciaux.

Dans cette section nous allons présenter la définition de l'approche ALM, ses objectifs, sa démarche ainsi que ses domaines d'applications.

1 Définition et objectifs de l'ALM

1.1 Définition de l'ALM

Plusieurs auteurs définissent l'ALM comme suit :

M. DUBERNET « La gestion actif-passif a pour fonction de gérer les risques financiers : les risques de taux, de liquidité, de change et de contrepartie sur la sphère financière. Elle participe aussi à la gestion des fonds propres de l'établissement en contribuant à définir les objectifs de niveau et de rentabilité de ceux-ci. C'est donc la gestion de l'équilibre global du bilan »¹

J-M ERRERA. et C. JIMENEZ, ils la considèrent comme « une démarche qui a pour but, sur le court terme, de protéger les marges face à des fluctuations de taux d'intérêt et de taux de change, et d'optimiser les résultats sous des contraintes externes (règles prudentielles, concurrentielles) ou internes (limites de risques) et, sur le long terme, de protéger la valeur économique de la banque ; le tout devant être fait de manière prévisionnelle»².

De Coussergue Sylvie et Bourdeau Gautier, « La gestion des actifs et passifs est une démarche globale au sein d'une firme bancaire qui vise à atteindre la structure du bilan en optimisant la rentabilité et le risque par les opérations du bilan et du hors bilan »³

1.2 Objectifs :

Le but final de la gestion actif passif diffère d'un auteur à l'autre, pour certains il s'agit d'une gestion de bilan pour pouvoir améliorer les résultats, pour d'autres, les objectifs sont plus prudents, mais d'une manière générale, la gestion actif passif vise à limiter les conséquences négatives des risques financiers, et cherche à atteindre cet objectif dans des meilleures conditions de rentabilité.

¹ DUBERNET (M), « **gestion actif-passif et tarification de services bancaires** », Economica, 1997, p 15.

² ERRERA (J-M) ET JIMENEZ (C), « **Pilotage bancaire et contrôle interne** », édition ESKA, paris, 1999, p 95.

³ DE COUSSERGUE (S) ET BOURDEAU (G), « **Gestion de la banque, du diagnostic à la stratégie** », DUNOD, 2010, page238.

Chapitre 02 : la gestion actif-passif

L'ALM et La gestion des risques en générale ont pour objet de mesurer et de contrôler les risques. Ses quatre principales finalités sont :⁴

- Assurer la pérennité de l'établissement, en évaluant les risques, qui se traduiront, tôt ou tard, par des coûts futurs.
- Élargir le contrôle interne du suivi des performances au suivi des risques associés, et pouvoir comparer les performances entre centres de responsabilité, clients, produits, compte tenu des risques associés.
- Faciliter la prise de décision pour les opérations nouvelles par la connaissance des risques, et, en particulier, permettre de les facturer aux clients.
- Rééquilibrer les portefeuilles d'activités, ou les portefeuilles d'opérations, sur la base des résultats et des effets de diversification au sein des portefeuilles. Dans cette optique, même une activité peu rentable se justifie si elle réduit le risque de l'ensemble.

2 Rôle d'intermédiation de l'ALM :

L'intermédiation financière est la fonction principale des banques, son rôle est de veiller à l'équilibre des postes du bilan, ceci passe par l'étude de la structure du bilan sous l'angle relationnelle avec la clientèle, (sphère opérationnelle, sphère financière).

La **sphère opérationnelle** « Comprend les opérations avec la clientèle de particuliers et d'entreprises. Les intervenants sur la sphère opérationnelle sont le réseau et la direction commerciale de l'établissement. Les produits distribués sont les crédits et les produits d'épargne comme les dépôts, les comptes sur livrets... »⁵

Tandis que La **sphère financière** « Concerne les relations avec les institutionnels (banques, compagnies d'assurance, grandes entreprises). Les intervenants sur la sphère financière sont la salle des marchés et la direction financière. Les produits sont les crédits, les titres de marché monétaire et obligataires, les actions, et les instruments dérivés...l'activité de marché que la banque exerce pour son propre compte ou pour le compte de tiers, est assimilable à la sphère financière , de même que l'activité de portefeuille»⁶

Les instruments de la sphère financière permettent donc de couvrir les risques de nature financière (risque de taux, de liquidité et de change) générés par l'activité commerciale qui fait souvent partie de la sphère opérationnelle.

⁴ BESSIS(J), « Gestion des risques et gestion actif-passif des banques », Dalloz, Paris, 1995, p48.

⁵ DUBERNET (M), op cit, page 21.

⁶ Idem.

3 L'organisation hiérarchique de l'ALM :

L'organisation doit permettre de procéder à la fois à la remontée de l'information, à son analyse financière et à l'élaboration de la stratégie de l'établissement. Pour cela, on distingue les instances de décision des équipes dédiées aux tâches de gestion Actif-Passif.

3.1 Les instances de décisions,

Composés de deux organes :⁷

✓ L'organe de direction

Représente le conseil d'administration, Forme « instance suprême» composée des dirigeants du groupe et éventuellement des filiales ; il est chargée d'effectuer des choix stratégiques, fixant les grands principes de l'ALM, de même que la planification des différentes opérations de financement ou de couverture doivent être soumis à l'approbation de cette instance.

✓ Le comité gestion actif-passif

Il agit en conformité avec les décisions prises par l'organe de direction, afin de fixer les orientations de l'établissement, sa composition dépend des caractéristiques propre de chaque établissement. Les fréquences de réunion du comité varient d'un établissement à un autre, des réunions à titre exceptionnel peuvent être prévues dans le cas d'événement politique ou économique affectant les marchés financiers.

3.2 Les équipes dédiées à la gestion du bilan

Ils sont composés de cinq cellules :⁸

✓ Cellule ALM centrale

Son rôle est d'analyser et de transmettre les informations nécessaires au comité ALM et l'organe de direction .elle peut aussi leur recommander des actions de financement et d'investissement, elle met en œuvre les décisions prises au niveau de ces instances.

✓ Trésorerie

Elle est en quelque sorte le bras armé de l'ALM, elle permet de réaliser des programmes de financement proposé par la cellule ALM.

⁷DUBERNET (M), op cit, page 278

⁸DUBERNET (M), op cit, page 282.

Les objectifs de la Trésorerie sont la gestion des actifs et des passifs de la banque et la vente ou achat des titres pour :

- Assurer la liquidité
- Gérer des positions de gap
- Ouvrir des positions de change
- Couvrir le capital.

✓ **Cellule de titrisation**

Se charge du montage des opérations de titrisation, d'effectuer les simulations nécessaires pour mesurer le risque pris sur les portefeuilles définis, choisir la structure adaptée, négocier avec les agences de notation, etc. jusqu'au lancement sur le marché de l'opération.

✓ **Cellule de la gestion du risque de contrepartie sur la sphère financière**

Elle s'occupe de l'instauration des systèmes de limites, en montant et en durée, à ne pas dépasser sur chaque contrepartie, et de l'étude de la situation financière des contreparties afin d'évaluer leur capacité à remplir leurs engagements. Ces opérations sont généralement de montant élevé, et affectent significativement la structure du bilan, pour cela, la cellule ALM doit être constamment en relation avec elle.

✓ **Contrôle de gestion décentralisé**

Chaque entité opérationnelle, constituée en centre de profit, dispose de sa propre équipe de gestion actif-passif, communément appelée "contrôle de gestion décentralisé". La mission de cette équipe est de gérer la marge d'intermédiation de son secteur, c'est-à-dire les frais généraux, risques commerciaux ou financiers, et la marge d'exploitation, permettant d'atteindre les objectifs de rentabilité des fonds propres.

4 La démarche et les domaines d'application de l'ALM

4.1 La démarche ALM :

La démarche de la gestion actif-passif se subdivise en deux types, une démarche qui touche la globalité du bilan de l'établissement, et une démarche prévisionnelle qui aide à la prise de décision.

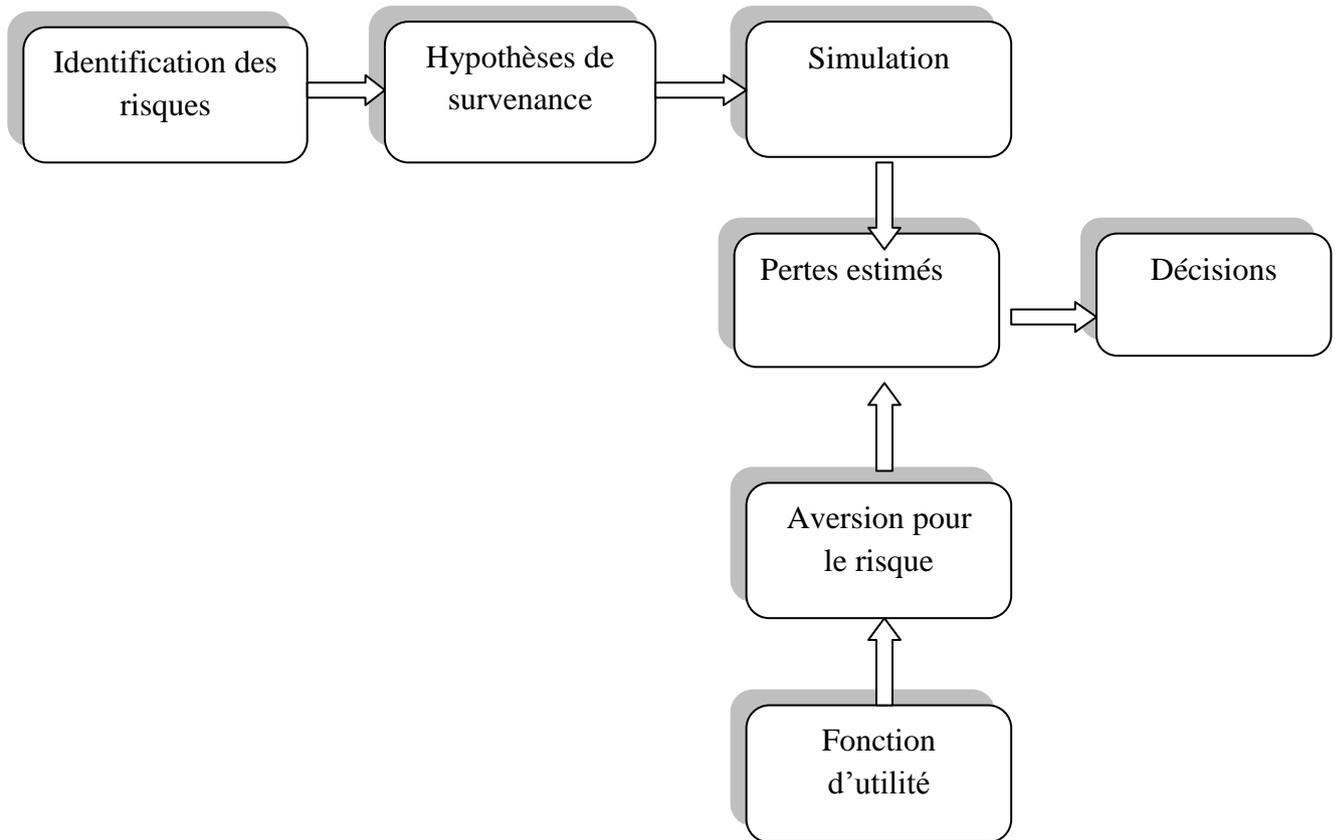
4.1.1 Démarche globale :

« La démarche est dite globale dans la mesure où la gestion actif-passif entretient des relations avec les différents organes de la banque, et que les décisions prises destinés à atteindre la structure optimale sont concernées par le bilan et hors-bilan de la banque. Toutefois il ne faut pas confondre la gestion actif-passif et la gestion de trésorerie qui consiste à assurer la liquidité quotidienne et notamment l'obligation des réserve »⁹.

4.1.2 Démarche prévisionnelle

Cette démarche est dite prévisionnelle car il s'agit de prendre des décisions au moment présent pour gérer une situation future, elle peut être schématisé comme suit :

Figure N°01 : la démarche prévisionnelle de la gestion actif-passif



Source : DE COUSSERGUES (S), « gestion de la banque », Dunod, 1996, page 204

⁹DE COUSSERGUES (S), « gestion de la banque », Dunod, 2ème édition, 1996, page 204.

Elle suit les étapes suivantes ¹⁰ :

Etape 01 : identification et mesure de risques

La mesure de l'exposition de la banque aux différents risques s'effectue à partir des expositions de liquidité, de taux et de change. Cette mesure s'applique à un horizon temporel qui couvre au minimum trois mois et qui peut atteindre jusqu'à un an.

Etape 02 : les prévisions des taux d'intérêts et de taux de change

Plusieurs hypothèses surviennent sur les évolutions futures des taux d'intérêt et de change. Elles prennent en compte les opinions les plus répandues des conjoncturistes et économistes de la banque. Elles peuvent reposer sur des hypothèses d'évolution très défavorables dans le but de tester la fragilité de la banque.

Etape 03 : les simulations

Les positions et les prix étant déterminés, la marge d'intérêt prévisionnelle est calculée selon les différentes hypothèses envisagées. Dans le cas du scénario opposé, le montant estimé des pertes est comparé aux fonds propres de la banque. Ainsi, l'organe délibérant peut juger si le montant des risques assumés est acceptable compte tenu des préférences manifestées par les actionnaires.

Etape 04 : les décisions.

Il s'agit de prendre une décision, tout en se basant sur les différentes simulations effectuées afin d'en choisir la plus réaliste mais encore celle qui engendra la rentabilité la plus élevée pour un niveau de risque donné et celle qui est le plus en adéquation avec les options stratégiques de la banque en matière de métiers. Enfin, il est bien apparent, que cette étape est différente des autres étapes car elle ne se fait pas mécaniquement mais il s'agit plutôt de choisir la bonne stratégie.

4.2 Les domaines d'applications de l'ALM :

Principalement centrée sur la composition des éléments de bilan et du hors bilan, elle recouvre plusieurs fonctions :¹¹

¹⁰ DE COUSSERGUES (S), op cit, page204

¹¹ BENATI (A), « **La gestion actif passif (ALM) du risque de liquidité** », 2014, Edition Universités Européennes, page 53.

Chapitre 02 : la gestion actif-passif

- **La gestion prévisionnelle des grands équilibres du bilan :**

Elle consiste à gérer le fonds de roulement (FP + dettes à moyen et long terme-actifs immobilisés), les besoins d'exploitation (emplois clientèle-ressources clientèle) et les besoins de trésoreries (besoins d'exploitation – fonds de roulement).

- **La gestion prévisionnelle des risques financiers :**

Elle permet de gérer les risques de liquidité, le taux d'intérêt et de change sur le portefeuille commercial, et également le risque de contrepartie, lorsque ce dernier concerne des contreparties bancaires.

- **La gestion prévisionnelle des ratios financiers**

Ces ratios sont imposés par la réglementation prudentielle qu'elle soit nationale ou internationale. Il s'agit de la vérification du respect des ratios prudentiels.

- **L'évaluation des options cachées**

Elle a pour but essentiellement de gérer les risques non apparus dans le bilan.

- **La tarification de la production nouvelle**

Tant externe (clientèle) qu'interne, cette fonction contribue à la tarification des opérations ainsi qu'à la détermination des conditions à appliquer à la production nouvelle, compte tenu des contraintes réglementaires, de la rémunération des fonds propres et des coûts des ressources, de gestion et de couverture du risque bancaire. Elle permet de distinguer les prix externes (appliqués aux clients) et les prix internes (servant au partage de la marge entre, par exemple, l'entité qui s'occupe de la collecte des dépôts et celle qui s'occupe de l'octroi des crédits).

- **L'allocation des fonds propres**

Cette fonction a pour objectif de veiller à ce que les différentes activités bancaires se voient allouer des fonds propres compatibles avec les risques qu'elles engendrent et la rentabilité qu'elles dégagent. Elle donne ainsi de la cohérence à la compatibilité du couple rentabilité-risque.

Section 02 : les outils d'évaluation des risques.

La gestion actif-passif concentre sur l'élimination des conséquences négatives des risques financiers. Pour ce faire, elle passe par la mesure et l'analyse de ces risques.

Cette section traite les outils de gestion des risques financiers par génération, en commençant tout d'abord par les outils classiques (première génération), ensuite les outils de la deuxième génération et en finissant par présenter brièvement les nouveaux outils.

1 La première génération :

Les outils de la première génération ou classiques ont pour but la projection et la comparaison des flux financiers à l'actif et au passif, on cite : les impasses en liquidité, les impasses en taux et les gaps de change.

1.1 Les impasses en liquidité :

La liquidité joue un rôle très important pour la banque en lui permettant de faire face à ses engagements et de financer la croissance de son bilan. Pour cette raison, la liquidité doit être gérée d'une manière particulière en mesurant bien le risque de liquidité, afin de mieux prévoir les flux de trésorerie et ce au moyen d'outils multiples dont la méthode d'impassé. Cette méthode consiste à calculer les décalages entre emplois et ressources à l'aide d'un profil d'échéance à une date ou sur une période donnée.

1.1.1 Le profil d'échéance :

« Le profil d'échéance est un tableau qui classe les actifs et les passifs selon leur durée restante courir et qui représente donc les amortissements des emplois et de ressources »¹²

Le profil d'échéance peut aussi être défini comme le profil d'évolution au cours du temps des actifs et des passifs nets d'amortissements.

¹² DE COUSSERGUES (S), op cit, page199.

Chapitre 02 : la gestion actif-passif

Tableau N°01 : profil d'échéances

Périodes	Passifs	Actifs
Inférieur à 1 semaine	4800	4200
De 8 jours à 1 mois	6400	5000
De 1 mois à 3 mois	8600	5400
De 3 mois à 6 mois	5800	4200
De 6 mois à 12 mois	2000	2400
De 1 an à 2 ans	1000	3400
De 2 ans à 5 ans	1400	2900
Plus de 5 ans	1500	4000
Totale	31500	31500

Source : DE COUSSERGUES (S), « Gestion de la banque », DUNOD, 2010, page 199

1.1.2 La définition des impasses en liquidité

« Les impasses en liquidité mesurent les décalages prévisibles, aux différentes dates futures, entre l'ensemble des emplois et des ressources. Les projections d'impasses représentent les besoins de liquidité prévisionnels et constituent un outil de gestion de base. »¹³

1.1.3 Calcule des impasses en liquidités :

Les impasses peuvent être calculé : en stock ou en flux.¹⁴

- ✓ **L'impassse en stocks** : est calculée à une date donnée par la différence entre les encours du passif et de l'actif. Par convention, cette valeur algébrique est toujours calculée dans ce sens par la suite. Une impasse positive représente donc un excédent de ressources et une impasse négative représente un déficit.

$$\text{Impasse en stock} = \sum \text{encours des passifs}(t) - \sum \text{encours des actifs}(t)$$

¹³ BESSIS (J), op cit, page 96.

¹⁴ BESSIS (J), op cit, page 97.

Chapitre 02 : la gestion actif-passif

- ✓ **L'impasse en flux** : est définie, pendant une période donnée, par la différence entre les entrées et des sorties de fonds de la période. Dans l'hypothèse de fonte du bilan, les flux se limitent aux amortissements correspondants (les « tombées ») à l'exclusion des encours nouveaux (les productions nouvelles). Le passif « tombe » lorsque la banque rembourse un prêteur, l'actif « tombe » quand un client rembourse un crédit.

$$\text{Impasse en flux}(t, t+1) = \sum \text{tombées actifs}(t, t+1) - \sum \text{tombées passifs}(t,$$

Si l'impasse en flux est positive, cela signifie une entrée nette de fond, par contre une impasse négative correspond à une sortie de fonds sur la période étudiée.

Le tableau suivant nous donne un exemple de calcul des impasses en liquidité :

Tableau N°02 : profil des encours et des impasses de liquidité (en stock et en flux).

Période	1	2	3	4	5	6
Actifs	1000	900	700	650	500	300
Passifs	1000	800	500	400	350	100
Impasses en stock	0	-100	-200	-250	-150	-200
Tombées actifs	0	100	200	50	150	200
Tombées passifs	0	-200	-300	-100	-50	-250
Impasses en Flux	0	-100	-100	-50	100	-50
Impasses en flux cumulées	0	-100	-200	-250	-150	-200

Source : BESSIS (J), « Gestion des risques et gestion actif-passif des banques », Dalloz, Paris, 1995, p.98

1.1.4 le niveau de consolidation de bilan :

« Le profil des impasses représente les décalages entre les échéanciers des emplois et des ressources. L'ampleur des décalages, donne une image synthétique de la situation globale de liquidité du bilan, c'est à dire de son degré de consolidation. »¹⁵

¹⁵ BESSIS (J), op cit, page 102.

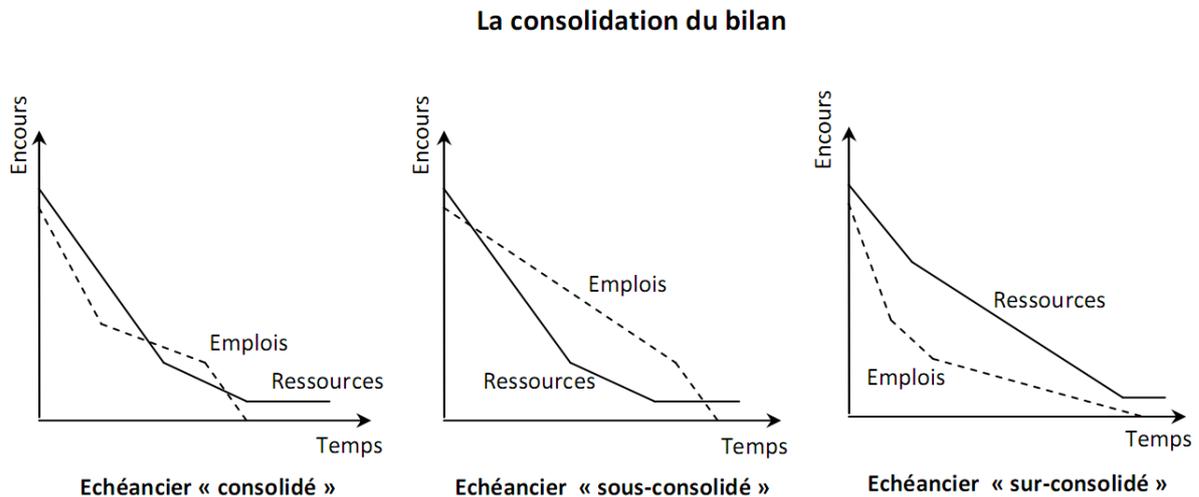
Chapitre 02 : la gestion actif-passif

Divers cas de figure sont possibles : ¹⁶

- Un bilan « sur-consolidé » : si les actifs existants s'amortissent plus vite que les ressources existantes. L'excédent de ressources dégagé avec l'écoulement du temps est disponible pour le financement d'opérations nouvelles.
- Un bilan « sous- consolidé » : si les actifs s'amortissent plus lentement que les ressources. Des financements nouveaux sont requis combler l'écart avec les actifs en place, en sus des financements des actifs nouveaux
- Un adossement parfait global équilibre le bilan en liquidité en permanence, hors opérations nouvelles, et neutralise la position de taux. Le bilan est alors dit « consolidé ».

Les graphiques suivants permettent de présenter le cas précédents :

Figure N°02 : la consolidation du bilan



Source : BESSIS (J), « Gestion des risques et gestion actif-passif des banques », Dalloz, 1995, page 103.

1.2 les indicateurs synthétiques de transformation :

1.2.1 L'indice de transformation :

Appelé aussi l'indice de liquidité, « la méthode pondère les actifs et passifs de chaque classe par le nombre moyen de jours de chaque classe. Puis on calcule le ratio :

$$\text{Indice de transformation} = \frac{\sum \text{des passifs pondérés}}{\sum \text{des actifs pondérés}}$$

Les actifs et passifs sont pondérés par la durée annuelle moyenne de chaque classe.

¹⁶ BESSIS (J), op cit, page 102.

Chapitre 02 : la gestion actif-passif

- ✓ Si le ratio est supérieur ou égal à 1, cela signifie que la banque ne transforme pas puisqu'elle a davantage de ressources pondérées que d'emplois pondérés.
- ✓ Plus le ratio est faible, plus la banque transforme des ressources à court terme en emploi à long terme. »¹⁷

Tableau N°03 : l'indice de transformation

périodes	passif	actif	pondération	Passif pondérés	Actif pondérés
≤ 1 semaine	4800	4200	0.01	48	42
8 jrs ≤ d < 1 mois	6400	5000	0.05	320	250
1 ≤ d < 3mois	8600	5400	0.16	1376	864
3 ≤ d < 6 mois	5800	4200	0.37	2146	1554
6 mois ≤ d < 1 an	2000	2400	0.75	1500	1800
1 an ≤ d < 2 ans	1000	3400	1.5	1500	5100
2 ans ≤ d < 5 ans	1400	5400	3.5	4900	18900
≥ 5 ans	1500	4000	7.5	11250	30000
TOTAL	31500	31500		23040	58510

Source : DE COUSSERGUES (S), « Gestion de la banque », DUNOD, 1996, page215

$$\text{Indice de transformation} = \frac{23040}{58510} = 0.39$$

1.2.2 Le surplus de base

Le surplus de base représente la marge de liquidité fournie par les actifs liquides pour couvrir les passifs exigibles. Il est égal à l'actif liquide duquel on déduit le passif exigible :¹⁸

$$\text{Surplus de base} = \sum \text{actifs liquides} - \sum \text{passifs Exigibles}$$

L'actif liquide comprend tous les actifs ayant une échéance très proche ou pouvant être transformés en cash sans difficulté. Les passifs exigibles sont les dettes à très court terme.

¹⁷ DE COUSSERGUES (S), op cit, page 200.

¹⁸ GOUSLISTY(H), « Gestion des liquidités dans les banques », Revue Banque, n° 533, page 63.

Chapitre 02 : la gestion actif-passif

Un surplus de base positif, signifie qu'une partie des actifs liquides est financée par des ressources à long terme. Dans ce cas la banque dispose d'un coussin de liquidité.

Par contre un surplus de base négatif, signifie qu'une partie des actifs à long terme est financée par des passifs exigibles. Dans ce cas la banque est en manque de liquidité.

Tableau N°4 : le surplus de bas

Actifs liquides	Montant
Encaisses et solde auprès des banques étrangères	300
Solde à la Banque Centrale net des réserves	700
Titres du gouvernement et de ses agences	8000
Position du département de commerce des titres gouvernementaux	2000
Avances aux filiales	500
Avances à court terme	6000
Prêts aux courtiers en valeurs mobilières	7000
Excédents de réserves vendus à long terme	2000
Total	26500
Passifs exigibles	
Banque Centrale	100
Excédents de réserves achetées	13000
Conventions de rachats	7000
Dépôts à terme	400
Excédents de réserves achetées à long terme	2000
Total	22500
Surplus de base	4000

Source : GOUSLISTY(H), « Gestion des liquidités dans les banques », Revue Banque, n° 533, page 63.

1.3 Les impasses en taux

1.3.1 Le gap instantané ou comptable:

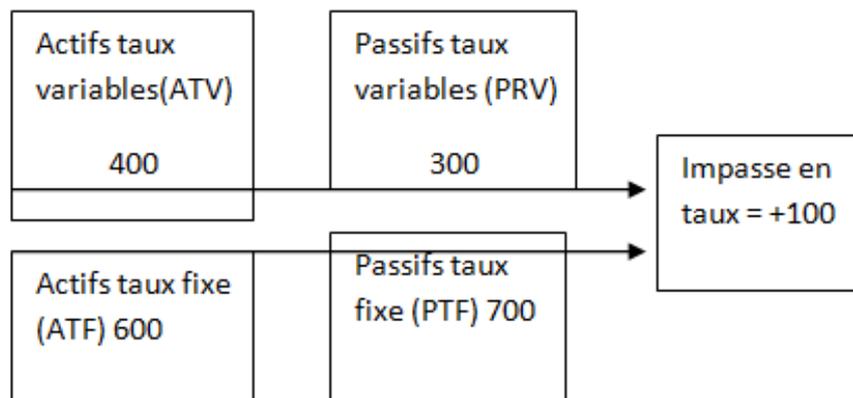
« Les impasses en taux, ou gap de taux, sont des mesures classiques de l'exposition au risque de taux. Une impasse en taux est la différence algébrique entre les emplois à taux variables et les ressources à taux variable sur une période donnée. Sur un bilan équilibré, elle est aussi égale, en valeur algébrique, à la différence entre passifs à taux fixe et actifs à taux fixe.»¹⁹

$$\text{GAP comptable} = \text{Actifs à Taux Variable} - \text{Passifs à Taux Variable}$$

$$\text{GAP comptable} = \text{Passifs à Taux Fixe} - \text{Actifs à Taux Fixe}$$

- Si le GAP >0, la banque est exposée favorablement à la hausse des taux.
- Si le GAP <0, la banque est exposée défavorablement à la baisse des taux.
- Si le GAP =0, pas de risque de taux.

Figure N°3 : Impasse de taux calculée sur un bilan équilibré



Source : BESSIS (J), « Gestion des risques et gestion actif-passif des banques », Dalloz, 1995, page 138.

1.3.2 L'impasse en taux et la marge d'intérêt de la période

« L'impasse en taux mesure l'exposition de la marge d'intérêt aux variations du taux d'intérêt. Lorsque l'impasse est positive, cela signifie que l'assiette de calcul des revenus à taux variables est plus grande que l'assiette des coûts. Par conséquent, la marge d'intérêt croît avec le niveau des taux. »²⁰

¹⁹ BESSIS (J), op cit, page 137.

²⁰ BESSIS (J), op cit, page 139.

Chapitre 02 : la gestion actif-passif

$$\Delta M = \text{GAP de taux} * \text{Durée} * \Delta i$$

Δi = variation de taux de référence

1.4 les gaps de change

Suite aux variations des cours de change, une banque à activités internationales peut être exposée à des pertes importantes qu'il convient d'estimer.

1.4.1 Position de change

« L'exposition de l'établissement au risque de change est donné en volume par ses position de change c'est-à-dire la quantité de devise qu'il détient, ou qu'il doit.

Elle s'effectue devise par devise et elle est égale à un instant donnée à la différence entre les flux liés aux créances et ceux liés aux dettes »²¹.

La position de change est le solde net des avoirs dans une devise déterminée résultant d'opérations commerciales et financières libellées en devises étrangères. Elle est déterminée par échéance et par devise. Elle permet d'apprécier l'exposition de la banque au risque de change à un moment donné.

La position de change nette est égale à la différence entre les actifs et les passifs exprimés dans la même devise.

Position de change nette = Actif (dans une devise X) – Passif (dans la même devise X)

Selon le cas, la position de change peut être :

- **Ouverte** : Cette position se réalise quand le montant des engagements est différent de celui des avoirs dans la même devise sur la même échéance. Si les engagements sont supérieurs aux avoirs, la banque est en position courte, par conséquent elle est exposée au risque de hausse des cours de change. Lorsque les engagements sont inférieurs aux avoirs, la banque est en position longue, elle est alors exposée à une baisse des cours de change.
- **Fermée** : une position fermée est réalisée lorsqu'il y a un équilibre (la différence est nulle) entre les engagements et les avoirs dans une même devise sur une même échéance.

On trouve aussi **une position de mismatching**. Celle-là est réalisée quand les avoirs et les engagements dans une même devise sont en équilibre, mais leurs échéances respectives ne sont pas les mêmes.

²¹DUBERNET (M), op cit, page96 .

2 Les outils de la deuxième génération :

Les outils de la première génération ne permettent pas de résoudre tous les problèmes liés à l'adéquation actifs passifs vue leurs hypothèses très simplificatrices. Les outils de deuxième génération, notamment les tests du stress qui se basent sur des scénarios déterministes, reposent sur des hypothèses plus réalistes et permettent de projeter les flux financiers en intégrant les productions nouvelles.

2.1 Le stress testing

Le stress testing est un outil de gestion des risques qui permet, par un scénario de stress/chocs adverses, d'évaluer la santé financière de la banque et les dommages de ces chocs sont quantifiés.

« Pour le Comité de Bâle, l'objectif d'un scénario de stress est de s'assurer que les banques peuvent faire face à une conjoncture économique très dégradée en évitant les crises systémiques. Pour les banques de détail, il permet aussi d'évaluer les conséquences en termes de risque, de décisions internes, par exemple le lancement d'une nouvelle politique commerciale. Il devient alors un outil de pilotage. »²²

Les stress testing permettent de simuler des dégradations importantes de l'environnement économique puis de s'assurer que les banques peuvent faire face à ces périodes de mauvaise conjoncture en soulevant les questions suivantes et tenter d'y répondre ; que se passe-t-il si... ? Quel est le scénario le pire ? Quelles sont les pertes si ce scénario se produit ? La banque résiste-t-elle à telle à une telle crise ? Quelles mesures la banque doit-t-elle prendre pour pouvoir résister ?

Il existe notamment trois types de scénarios de stress tests :²³

- Des scénarios macroéconomiques définis par des hypothèses sur les variables macroéconomiques et financières
- Des scénarios historiques souvent basés sur des réalisations extrêmes/des événements extrêmes dans le passé.
- Des scénarios hypothétiques définis de manière adhoc.

²² Revue BANQUE magazine N° 660 / JUILLET-AOÛT 2004, page 56.

²³ Idriss Tchabda-Djamen, « Comment utiliser les modèles mathématiques pour concevoir les stress tests? », 2015.

2.2 Les simulations

« Les simulations permettent de mesurer l'impact de paramètres incertains comme les taux d'intérêt sur des variables « cibles » ; les marges d'intérêt, la structure du bilan, etc. leur objectif est d'optimiser les financements et les couvertures, et d'optimiser le couple rentabilité/risque. »²⁴

Le texte consultatif Bâle II incite les banques à mettre en place des simulations sur tous les segments du portefeuille bancaire : «... les banques doivent procéder à une simulation en regard du risque de crédit pour estimer l'effet de certaines conditions particulières sur leurs exigences de fonds propres réglementaires dans le cadre de l'approche «Notations internes NI ».

L'exercice est choisi par la banque et soumis à l'approbation de l'autorité de contrôle. Il doit être significatif et faire preuve d'une prudence raisonnable. Chaque établissement peut élaborer différentes méthodes applicables en fonction des circonstances. Il ne s'agit pas de demander aux banques de prévoir des situations catastrophiques, mais au moins d'envisager les effets de scénarios de légère récession, comportant par exemple deux trimestres consécutifs de croissance zéro, pour en déterminer l'incidence sur PD, PCD et ECD, ... »²⁵

3 Les nouveaux outils

Il s'agit des méthodes plus ou moins simplistes, elles ont pour but de tenter d'améliorer les outils de mesure traditionnels représentés par la méthode des impasses. La plupart de ces méthodes s'inscrivent essentiellement dans une optique de gestion de portefeuille.

3.1 Les outils de marché

3.1.1 la valeur actuelle nette

« La valeur actuelle nette de la banque est utilisée si l'on s'intéresse à la valeur de marché de la banque, et a pour objectif de mesurer l'impact défavorable de la fluctuation des taux d'intérêt sur la valeur patrimoniale de la banque dans le cas d'une activité à taux fixe.

La valeur actuelle nette à une date d'arrêté, c'est le prix qu'elle vaut à ce moment si elle devait être vendue sur le marché, ainsi elle se calcule suivant la formule :

²⁴ BESSIS (J), op cit, page 173.

²⁵ Extrait du texte réglementaire Bâle II d'avril 2003.

$$VAN = \sum \frac{f(i)}{(1+r(i))^i}$$

Où $r(i)$ est le taux d'actualisation de la période i et $F(i)$ les flux dégagés »²⁶.

Ainsi, on cherche tout d'abord à déterminer la Valeur Actuelle Nette de chacun des éléments du bilan et du hors-bilan. On écrit²⁷ :

$$VAN = VAN \text{ actif} - VAN \text{ des dettes}$$

Une VAN d'actif supérieure à celle du passif, se traduit par une marge financière positive.

Le calcul de la VAN s'effectue à partir des flux de capitaux et d'intérêts alors que l'échéancier des impasses n'a été établi que par rapport aux encours des éléments d'actifs et de passifs.

3.1.2 la duration

« La duration étant une durée pondérée par la valeur actuelle des flux engendrés par un actif ou un passif donnée, elle permet de mesurer la durée de vie moyenne d'un actif financier. Elle mesure le temps à partir duquel la valeur de l'actif ou passif ne dépend plus des fluctuations des taux d'intérêt »²⁸.

Elle se calcule comme suite²⁹ :

$$\text{Duration} = \frac{\sum_{i=1}^n ni \frac{Fi}{(1+r)^i}}{VAN}$$

- ni : la durée de vie
- Fi : la valeur du flux financier
- r : taux d'intérêt à l'année

La Duration est appliquée uniquement à un actif, ou un portefeuille de rendement fixe.

²⁶DUBERNET (M), op cit, page87.

²⁷Idem.

²⁸DE COUSSERGUES (S), op cit, page204

²⁹Idem

3.1.3 La sensibilité

La sensibilité nous permet de connaître le niveau de sensibilité de la valeur d'un actif financier, par rapport aux fluctuations de taux. Elle se calcule par formule suivante³⁰ :

$$\text{Sensibilité} = \frac{- \text{duration}}{(1+r)}$$

On peut calculer la sensibilité d'un bilan comme la moyenne pondérée des sensibilités des actifs et des passifs qui le composent.

3.2 Le RAROC « Risk Adjusted Return On Capital » ou rentabilité du capital ajustée au risqué:

Le RAROC fut développé par une banque commerciale américaine appelée Bankers Trust dans les années 1970. Ce système, qui permet de mesurer la performance des opérations réalisées en tenant compte non seulement de la marge bénéficiaire réalisée, mais également en fonction des risques encourus, fut dans un premier temps limité aux seules activités de marché, pour être par la suite élargi à l'ensemble des activités de la banque.

Cette approche est la plus courante des mesures de performance ajustée au risque, elle consiste à comparer le rendement attendu avec le capital économique. Sa formule est la suivante :³¹

$$\text{RAROC} = \frac{\text{produits} - \text{charges} - \text{pertes attendues}}{\text{capital économique}}$$

Le capital économique est calculé par la formule suivante, tel que k est une mesure du niveau de tolérance des dirigeants :

$$\text{Capital Economique} = k * \text{volatilité des pertes}$$

Selon la date et le périmètre des calculs, nous pouvons distinguer entre quatre types de RAROC à savoir³² :

- ✓ **RAROC à l'origine** : Il est calculé à l'octroi du crédit sur la période allant de la date d'octroi du concours jusqu'à sa date d'échéance, il est souvent utilisé comme outil d'aide à la décision ainsi qu'une méthode de tarification des crédits.

³⁰ DE COUSSERGUES (S), op cit, page204.

³¹ HULL(J), « **gestion des risques et institutions financières** », Pearson Education, 2007, page 52.

³² RAROC : outil de gestion de risque de crédit, sur le site : <https://fr.slideshare.net/raroc>, consulté le 16/03/2019.

Chapitre 02 : la gestion actif-passif

- ✓ **RAROC résiduel** : Son calcul se fait pendant la période d'utilisation du crédit, sur un horizon qui va de la date d'observation jusqu'à la date d'échéance. Le calcul prend immédiatement les changements des caractéristiques des clients (notes), des crédits (provisions) et des garanties. Cependant, la volatilité de ce type ainsi que sa forte dépendance des différents événements de vie du crédit (commissions, frais de gestion,...etc.) ne permettent pas l'adoption d'une stratégie par client.
- ✓ **RAROC annuel** : Solution intermédiaire aux deux précédentes, elle peut correspondre à l'exercice budgétaire et donner la possibilité d'adopter une stratégie, de fixer des objectifs et de pouvoir mesurer les résultats à la fin de la période.
- ✓ **RAROC complet** : Le calcul prend en compte, à une date donnée, tous les éléments des engagements en cours, de la date d'origine à la date d'échéance de chaque concours. Sa stabilité et son exhaustivité lui rendent le plus adéquat pour l'adoption d'une stratégie que ça soit au niveau individuel (pour chaque client), pour un portefeuille ou encore une activité.

Le choix parmi ces différents types de RAROC se fait principalement en fonction de l'utilisation finale et des attentes de l'utilisateur.

Les principales fonctions du RAROC, ou en général d'un système de performances ajustées pour le risque ³³:

- Evaluer les risques et les confronter à la rentabilité générée pour décider d'une réallocation des risques.
- Comparer des performances corrigées pour les risques.
- Apporter une aide à la décision d'engagement et à la facturation du risque au client.
- Améliorer la répartition de portefeuilles par activités ou client sur la base des résultats et des risques.
- Allocation efficace des fonds propres en affectant proportionnellement plus de capital aux activités et aux portefeuilles qui présentent de plus grands risques.

Des banques de renommée internationale ont témoigné de l'efficacité et de l'importance du RAROC comme outil de mesure de performances, de gestion du risque de crédit et d'aide à la prise de décisions.

³³ ZENIN (A), Mémoire « **Asset and Liability Management** », école supérieure des banques, 2010.

Section 03 : la gestion des risques par l'approche ALM

Après avoir abordé les techniques de mesures des risques, il y'a lieu de mettre en place des dispositifs de couverture afin de réduire l'exposition au risque et assurer la pérennité de l'activité bancaire.

Dans cette section on va présenter les techniques de couverture pour se prémunir contre les éventuelles pertes, on parlera de la recomposition du bilan et les produits dérivés. Puis on s'intéressera aux stratégies de gestion, le taux de cession interne et l'allocation des fonds propres, qui peuvent aussi contribuer à réduire l'exposition au risque et assurent la stabilité et la rentabilité de l'établissement.

1 La couverture des risques

Il est bien connu que plus le risque est important, plus la transaction peut se révéler rentable, c'est donc au gestionnaire de décider si l'exposition doit être couverte ou pas.

Il existe différents moyens de couverture selon le risque encouru, il s'agit de la recomposition du bilan, et d'autres sont des produits présents sur les marchés, les produits dérivés.

1.1 la recomposition du bilan

Un des moyens de gérer un risque est de mettre en place des programmes d'action à l'intérieur de la banque en modifiant certains postes du bilan. Cela peut se faire de plusieurs manières :

1.1.1 L'adossement

« L'adossement présente un outil de couverture de base pour le risque de liquidité et de taux. Cette pratique consiste à associer à un élément de l'actif un élément du passif ayant les mêmes caractéristiques en termes de liquidité, de taux, de devises »³⁴,

Il faut distinguer entre les deux types d'adossement :³⁵

1.1.1.1 L'adossement en liquidité

Permet de réduire, voire même annuler, les écarts qui peuvent apparaître au fur et à mesure de l'amortissement des emplois et des ressources. Il peut être réalisé de deux manières :

³⁴BESSIS (J), op cit, page100.

³⁵Idem.

✓ Adossement individuel

Il consiste à refinancer chaque actif par une ressource présentant les mêmes caractéristiques (le montant, la nature du taux et l'échéancier des flux d'amortissement.)

✓ Adossement global

Il permet d'éviter de refinancer chaque nouvelle production par de nouvelles ressources. En effet une nouvelle opération peut se trouver en partie adossée par des engagements existants ou d'autres opérations nouvelles.

1.1.1.2 L'adossement en taux

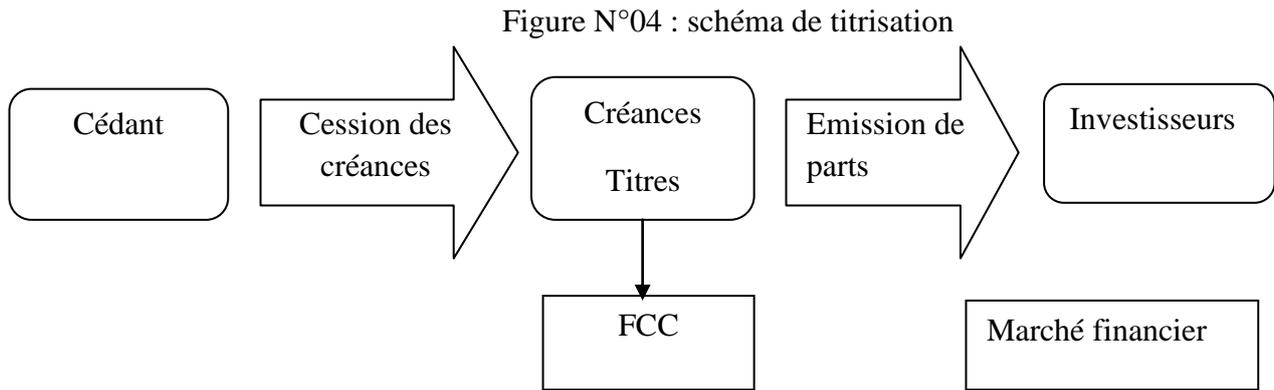
Il est réalisé lorsque les structures des actifs et des passifs par taux de référence sont identiques à toutes les dates. Si les taux sont de même nature, fixes sur un horizon donné ou variables avec une même référence d'indexation, la marge de l'opération est bloquée.

La réalisation de l'adossement dans certains cas est relativement simple. Par exemple, l'adossement d'un prêt à taux fixe remboursé in fine peut s'effectuer en le finançant par un emprunt à taux fixe de même montant et de même échéance.

1.1.2 La titrisation

« C'est une technique financière américaine connu sous le nom de « securitization », elle consiste à céder par une banque certains de ses créances (prêt à des particulier, prêt à des entreprises, crédit au logement...) à une unité qui achète des créances appeler « un fond commun de créances ». ces créances doivent être saines (ni douteuses, ni défailante) au moment du transfert, et par la suite ils vont être transformer en titre financier émis sur le marché de capitaux. Le FCC émet en une seule fois des parts représentatives souscrites par des investisseurs »³⁶

³⁶DUBERNET (M), op cit, Page246.



Source : DUBERNET (M), «Gestion actif-passif et Tarification des Services Bancaires », Economica, 1997

Page235.

La titrisation est un instrument puissant pour la gestion de l'équilibre du bilan, elle permet de³⁷:

- Annule certains risques et tel que le risque de remboursement anticipé et le risque de taux on le transférant aux investisseurs acquéreuses de parts émis par le FCC, ce qui permet à l'établissement d'améliorer sa solvabilité ;
- Améliore les fonds propres : car en titrisant ses créances l'établissement diminue le montant des fonds propres destiné au financement de ces créances;
- un facteur d'amélioration de la situation de liquidité : puisque le financement des crédits est assuré par les investisseurs qui ont achetés des parts de FCC et non pas par la banque. ;
- un transfert des risques de taux d'intérêt et de liquidité sur les investisseurs.

1.1.3 Immunisation en duration

Comme il a été présenté dans la section précédente, la duration permet de mesurer le risque de taux d'intérêt auquel est sensible un bilan. Quant aux écarts de duration, ils présentent l'exposition du bilan aux fluctuations des taux d'intérêt et offre ainsi un moyen d'appréciation de ce risque.

« La banque à pour objectif de réaliser l'égalité des duration de l'actifs et passifs, pour cela elle doit constamment adapter les taux et les échéances de ses actifs et passifs afin de parvenir à l'égalité des duration donc à l'immunisation. Ainsi une banque qui octroie un crédit à taux i et à échéance n , doit simultanément trouver une ressources à taux i et à échéance n identique »³⁸.

³⁷DUBERNET (M), op cit, Page 246 .

³⁸DE COUSSERGUES (S), op cit, page 206.

1.2 Les produits dérivés

Comme leur nom l'indique, les produits dérivés (derivative products ou derivatives) sont des instruments dont les caractéristiques découlent (dérivent) d'autres instruments, appelés « sous-jacents » ou (underlying).

Un produit dérivé peut se définir de façon très générale comme un contrat financier négociable portant droit sur un actif. Il peut avoir pour sous-jacent tous types d'instruments financiers (actions, indices boursiers, devises, taux d'intérêt).

La vocation principale des produits dérivés est la gestion des risques financiers et économiques.

Une première approche des produits dérivés impose de les traiter sous l'angle de la gestion des risques puisqu'il s'agit de ce pour quoi ils ont été créés. Il serait cependant trompeur de ne voir que cet aspect. Ces instruments sont aussi utilisés pour des opérations de spéculation et d'arbitrage.³⁹

Les produits dérivés sont à la base composés de trois grandes familles :

- Les options
- Les swaps
- Les contrats à terme (futures et forwards)

1.2.1 les options

Une option est un contrat échangé sur les marchés organisés et sur les marchés OTC. Elle donne à son détenteur le droit mais pas l'obligation de l'exercer.

Il en existe deux types :⁴⁰

- ✓ **Les options d'achat (call)** : donne le droit à son détenteur d'acheter une certaine quantité d'un actif sous-jacent à une date future donnée et à un prix convenu.
- ✓ **Les options de vente (put)** : donne le droit à son détenteur de vendre une certaine quantité d'un actif sous-jacent à une date future donnée et à un prix convenu.

Le prix est appelé le prix d'exercice (strike price) ; la date maximale à laquelle le droit peut être exercé est la date d'échéance.

³⁹ Cours : « produits dérivés », Mr Benilles Billel, 2018/2019, école supérieur de commerce.

⁴⁰ HULL (J), « **options, futures et autres produits dérivés** », Pearson Education, 2008, page 7.

Si l'exercice peut survenir à tout moment jusqu'à la date d'échéance, l'option est dite américaine. Par contre, si l'option ne peut être exercée qu'à la date d'échéance, elle est dite européenne. La plus part des options négociées sur le marché organisé sont de type américain.

L'ensemble des actifs sur lesquels peut porter un contrat d'option est très large : les actions, les devises, les indices boursiers, contrat futures...etc.

Prenant exemple, **les options de change :**

Pour une entreprise souhaitant se prémunir contre une exposition au risque de change, les options sur devises constituent une alternative intéressante.

Elles peuvent être utilisées par les trésoreries d'entreprise pour se couvrir contre le risque de change. Par exemple, le trésorier d'une firme européenne sachant qu'il va recevoir des dollars américains à une certaine date future, peut se couvrir en achetant des puts sur USD dont l'échéance correspond à cette date. Réciproquement un trésorier européen qui doit payer des USD à une certaine date future peut se couvrir en achetant un call dont l'échéance est la date correspondante.⁴¹

1.2.2 les swaps

Un swap est un accord entre deux entreprises pour échanger des flux de trésorerie dans le futur. Cet accord définit les dates auxquelles ces cash-flows seront échangés et la façon dont ils seront calculés. Généralement, ils dépendent d'une ou plusieurs variables économiques comme un taux d'intérêt ou un taux de change.⁴²

Deux catégories de swaps sont le plus utilisées sur le marché : les swaps de taux d'intérêt et les swaps de change.

✓ **Le swap de taux d'intérêt** : le swap le plus courant est le swap de taux « vanille » (plain vanilla). Dans un tel contrat, une entreprise s'engage à payer des cash-flows égaux aux intérêts taux fixe sur un principal donné, pendant un certain nombre d'années, et en retour, elle reçoit des intérêts à un taux variables variable sur le même principal pendant la même durée.⁴³

⁴¹ HULL (J), op cit, page 327.

⁴² HULL (J), op cit, page 147.

⁴³ Idem

- ✓ **Le swap de devises**: sous sa forme la plus simple, un swap de devises implique l'échange d'un principal et d'intérêts dans une devise contre un principal et des intérêts dans une autre. Un swap de devises nécessite de spécifier le principal dans chacune des deux devises. Ces sommes sont échangées au début et à la fin de durée de vie du swap. En général, ces montants sont choisis de façon à être équivalents au début du contrat.⁴⁴

1.2.3 les contrats à terme de type futures et forward

Le contrat à terme permet à deux parties de fixer le prix d'une transaction que l'on appelle « prix à terme » portant sur un certain sous-jacent, qu'il peut être un produit (matière première, or ...) ou des devises par exemple. Au moment de l'établissement du contrat, aucun paiement n'a lieu.

- ✓ **Les contrats futures** : le contrat futures est un accord entre deux parties pour acheter ou vendre un actif donné une date future pour un prix convenu. Les contrats futures sont négociés sur des marchés organisés... comme, dans ce cas les deux parties prenantes d'un contrat ne se connaissent pas, il existe un mécanisme qui permet d'assurer à l'acheteur et au vendeur la bonne fin des opérations.⁴⁵
- ✓ **Les contrats forward** : un contrat forward est un actif dérivé très simple. C'est un engagement ferme à acheter ou à vendre un actif (sous-jacent) à une date future donnée pour un prix convenu. Il se distingue d'un contrat au comptant (spot) dans lequel la transaction est réalisée immédiatement.

Un contrat forward est échangé sur un marché OTC, le plus souvent entre deux établissements financiers ou entre un établissement financier et un client.

La partie qui s'engage à acheter l'actif prend une position longue, alors que celle qui s'engage à vendre prend une position dite courte. Les contrats forward sont très prisés sur le marché de changes.⁴⁶

2 La gestion de la marge

La rude concurrence de la tarification des produits bancaires a fait en sorte que les gestionnaires doivent toujours veiller à la compétitivité des produits qu'ils proposent à ses clients. Ainsi la politique tarifaire est un instrument efficace et très utile pour développer certaines activités.

⁴⁴HULL (J), op cit, page 162.

⁴⁵ HULL (J), op cit, page 6.

⁴⁶HULL (J), op cit, page 4.

Pour la mise en place d'un système de tarification au service de la gestion de bilan, il faut fixer des taux de cession interne puis distinguer entre marge commerciale et marge de transformation.

2.1 Le taux de cession interne

2.1.1 Définition

« Les taux de cessions internes sont les prix auxquels les unités commerciales cèdent leurs ressources et refinancent leurs emplois auprès de la direction financière »⁴⁷.

Les taux de cession interne contribuent au calcul des marges et à la détermination des taux client, ce qui fait qu'ils agissent directement sur la politique commerciale.

2.1.2 les objectifs du TCI

Les principaux objectifs du taux de cession interne sont les suivants :⁴⁸

- Evacuer le risque de taux et de liquidité des unités commerciale, car le métier d'unité commerciale est de vendre des produit et de conquérir des clients mais non pas de gérer un risque de liquidité et de taux d'intérêts. En effet ils représentent des commerciaux et non des financières ainsi ils ne peuvent en aucun cas anticiper ou prémunir contre les évolutions défavorables des taux.
- Centraliser aux niveaux du département ALM le risque de taux et de liquidité, en effet cette dernier est composer de financier a l'inverse des unités commerciale donc le métier est d'anticiper, de gérer et de couvrir les fluctuations des taux d'intérêts. Grâce à cette centralisation le département ALM peut alors consolider toutes les positions de taux de la banque pour obtenir une position nette et se retourner vers les marchés financières pour couvrir le risque de taux.
- Influencer la stratégie commerciale de l'établissement. En effet, en modifiant le taux de cession interne, le centre ALM rend une activité plus ou moins profitable et incite par conséquent les unités commerciales à développer les activités devenues plus rentables et à freiner celles qui le sont moins.

⁴⁷DUBERNET (M), op cit , page 151.

⁴⁸DEMEY (P) ET AUTRES, op cit, page 124.

- Centraliser les risques de transformation : Grâce à cette centralisation, le gestionnaire de bilan peut consolider toutes les positions de taux de la banque pour obtenir une position nette et se retourner vers les marchés financiers, afin de couvrir partiellement ou totalement ces positions.

2.2 la marge commerciale et marge de transformation

Le dispositif de cession interne permet de séparer la marge générée par la commercialisation des produits appelée marge commerciale de la marge de transformation⁴⁹.

2.2.1 La marge commerciale

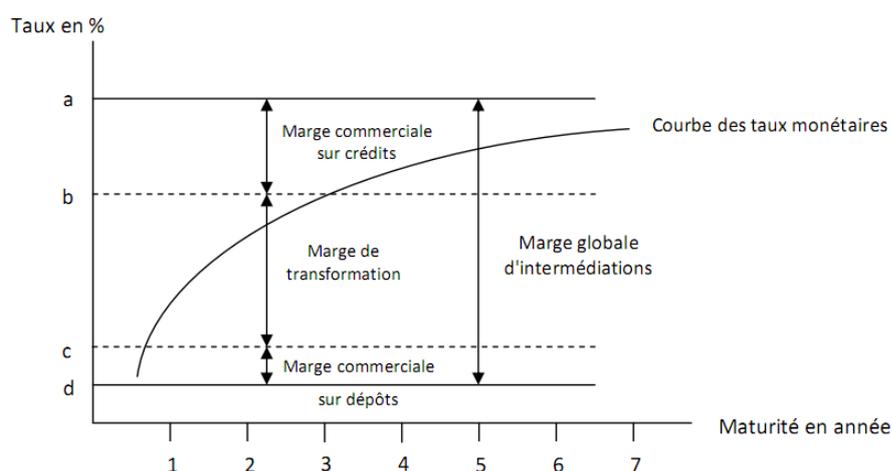
Constitue l'écart entre le taux facturer au client et le TCI facturer par l'ALM, ainsi :

- ✓ Les recettes représentent des produits de la facturation aux clients et les produits du rachat interne des ressources clientèle par le département ALM.
- ✓ Les couts résultent des taux servis aux ressources clientèle et les couts de facturation interne des emplois facturés par l'ALM.

2.2.2 La marge de transformation

Destinée à couvrir et à rémunérer les risques de liquidité et de taux, la marge de transformation est calculée par la différence entre les taux de cession et le cout de refinancement.

Figure N°05 : la marge commerciale et marge d'intermédiation



Source : DE COUSSERGUES (S), « Gestion de la banque du diagnostic à la stratégie », Dunod, Paris, 2002, p. 135

⁴⁹ BESSIS (J), op cit, page 450

2.3 La tarification commerciale

Le passage des TCI à la tarification clientèle s'effectue en calculant le prix de revient complet de l'activité ainsi la tarification des crédits et d'épargne sont les suivant⁵⁰ :

2.3.1 La tarification des crédits

Le taux client d'un crédit doit permettre à l'établissement bancaire de se couvrir contre les risques financiers, il permet aussi de couvrir les frais généraux engagés, les couts des options cachées, les couts du risque de défaut de la clientèle et les couts des fonds propres.

- **Le coût de refinancement** Il représente le taux de cession interne supporté par l'unité commerciale au moment du refinancement auprès du département ALM, ainsi les crédits doivent être adossés notionnellement à des ressources donc le profil permet de supprimer le risque de taux, de liquidité et de change.
- **Les frais généraux** Regroupe l'ensemble des coûts de gestion de l'établissement bancaire, qui constitue l'ensemble des frais liés à des activités tel que l'étude de la demande de prêt ,et la mise en place de crédit , la collecte de l'ensemble des document , l'élaboration de son plan de financement et l'analyse de ses besoin ainsi que les frais liés à l'après-vente du crédit.
- **Le coût des options cachées** Par option cachée d'un crédit, on parle des options de remboursements anticipés. Généralement, elles sont offertes gratuitement ou moyennant l'exercice d'une pénalité, mais leur exercice peut avoir des conséquences désastreuses sur la situation financière de la banque qui supporte seule le risque.
- **Le coût du risque de crédit** Représente l'incapacité de certains emprunteurs à ne pas pouvoir honorer leur engagements à échéance, ainsi la banque n'a alors pas d'autre choix que de constater dans ses comptes une perte considéré définitivement irrécupérable. Le coût doit donc être intégré dans la facturation des crédits.
- **Le coût des fonds propres** L'établissement bancaire dispose d'une marge nette (marge d'exploitation) et cela après avoir payés les intérêts sur le refinancement et les charge de fonctionnement, et couvert le cout financier du risque

⁵⁰ DUBERNET (M), op cit, page 170

2.3.2 La tarification des opérations d'épargne

Le raisonnement est le même pour les opérations de crédit , mais il s'effectue de façon inverse :on retranche des TCI correspondant au remplacement de la collecte au centre ALM les frais généraux ,le cout des option cachées, et le couts des fonds propres pour déterminer les taux de rémunération qu'il est possible de servir à la clientèle tout en tenant compte de la concurrence

3 L'allocation des fonds propres ⁵¹

L'allocation des fonds propres permet de développer les activités à risque acceptable, et de réduire le volume des activités jugées trop risquées, sous la contrainte de la rentabilité. Aussi, les risques relatifs à une activité donnée sont couverts par des fonds propres qui lui sont alloués.

Au-delà de la couverture des risques, l'allocation de fonds propres constitue aussi un outil efficace pour l'orientation des choix stratégiques et permet d'optimiser le couple rentabilité/risque.

3.1 le rôle des fonds propres

La gestion financière d'un établissement repose sur trois éléments :

- La croissance et les fonds propres nécessaires à la financer
- La structure financière et la garantie des créanciers ;
- La rentabilité.

Ces trois piliers font que les fonds propres constituent le centre de la politique de gestion financière et ces éléments influencent les objectifs de niveau et de rentabilité des fonds propres que la banque choisira de respecter.

• Les fonds propres et la croissance

Les fonds propres représentent « la base nécessaire au démarrage de toute activité» puisque c'est le premier apport que doit faire une société lors de sa création et sont « nécessaires à l'accompagnement de la croissance ».

⁵¹ DUBERNET (M), op cit, page193

D'après la réglementation bancaire, un montant de Capital minimal est fixé. De plus, elle stipule qu'il faut respecter un rapport minimum entre les fonds propres et les engagements pondérés, ce qui signifie que si la banque souhaite augmenter ses engagements, elle devra augmenter ses fonds propres aussi.

- **Les fonds propres constituent une garantie vis-à-vis des créanciers**

Les fonds propres permettent d'absorber les risques de l'établissement pour éviter sa faillite, c'est pourquoi, il s'agit d'une garantie pour les créanciers. La structure financière de la banque est mesurée par ses fonds propres ramenés aux risques encourus, ce qui signifie que plus elle dispose de fonds propres, moins elle est sensible aux perturbations de son environnement.

C'est pourquoi les dispositifs de limitation des risques se basent sur le niveau de fonds propres dont dispose le bénéficiaire. De plus, les agences de notation se basant sur une structure financière forte, prennent en considération le niveau et la solidité des fonds propres.

- **Les fonds propres sont les ressources les plus chères**

Indispensables à toute activité, les fonds propres doivent être rémunérés pour satisfaire les actionnaires. Il ne s'agit pas là d'une obligation contractuelle, mais reste importante dans la mesure où la banque peut trouver des difficultés d'accès au marché.

En tenant compte de la rémunération des fonds propres, la banque ne doit pas oublier de rentabiliser cette opération. La rentabilité des fonds propres est mesurée par un ratio que l'on notera ROE, et qui représente le rapport entre le résultat net et les capitaux propres.

3.2 les formes d'allocation des fonds propres

Pour l'allocation des fonds propres, il s'agit de la répartition de la trésorerie de cette ressource sur l'ensemble des activités de la banque ainsi que leur consommation par les différents risques que l'établissement prend. Deux manières peuvent s'appliquer⁵² :

⁵² DUBERNET (M), op cit, page183

3.2.1 L'allocation réelle

Elle peut être conçue de deux manières :

▪ affectation, des fonds propres aux titres

Lorsque l'établissement dispose de filiale, il est indispensable de doter en capitale les différentes entités, Afin de piloter le niveau de risque pris par chaque filiale. Ainsi cette allocation pourra être déterminée de façon à maximiser la rentabilité des fonds propres investie ou à maximiser le bénéfice dégager par l'activité de la filiale.

▪ Le placement en trésorerie

Se divise en deux philosophies, à savoir l'affectation en priorité aux immobilisations et aux titres d'une part et l'affectation libre d'autre part

3.2.2 L'allocation notionnelle

Consiste au sein d'un même établissement à pouvoir affecter un montant déterminé de fonds propre destiné à une activité qui reflète le niveau de risque pris par cette activité.

L'allocation notionnelle des fonds propres est nécessaire pour vérifier que le montant de fonds propres disponible est supérieur à leur consommation par les risques, d'autre part elle permet de mesurer les performances de chaque activité sur la même base.

Conclusion

L'objectif de la gestion actif-passif est de veiller à une gestion efficace du risque lié à l'évolution des taux d'intérêt, à la composition de l'actif et du passif, aux réserves de devises et à l'utilisation des instruments dérivés. Ces activités devraient être gérées de manière à contribuer aux bénéfices et à limiter le risque touchant la marge financière et l'avoir des sociétaires.

Les outils de mesure des risques proposés par l'ALM, se subdivisent en outils traditionnels ou classiques qui se caractérisent par la simplicité de calcul et de mise en œuvre, tout en offrant une image synthétique de la position de liquidité, de taux et de change courante et prévisionnelle. Suite aux hypothèses trop simplificatrices, les résultats sont jugés peu réalistes, les outils de deuxième génération ont apporté des solutions aux insuffisances des outils classiques. Elles permettent de réaliser des projections dynamiques des encours et des marges, d'explorer l'impact de toute hypothèse sur ceux-ci et d'optimiser les financements, les couvertures à terme en taux et le couple rentabilité/risque. Des nouveaux outils de mesure, ont été développés par les institutions financières suite à la confrontation fréquente aux risques plus complexes notamment le risque de taux.

Après avoir mesurer le risque, différentes techniques de couverture et de gestion de ces risques doivent être mise en place par le gestionnaire ALM. Certaines techniques concerne le risque de liquidité (adossement et titrisation), d'autre ne concerne que le risque de taux et de change (les produits dérivés).L'ALM fait appel aussi aux outils stratégiques très puissants (le TCI et l'allocation des fonds propres) pour pouvoir mieux gérer les risques.

Chapitre III

La démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Introduction :

Après avoir présenté le cadre théorique de l'ALM à travers les deux chapitres précédents, il est temps d'illustrer ces notions par un cas pratique.

Dans ce chapitre, On va tenter de mettre en œuvre d'une manière aussi fidèle que possible, en utilisant des données réelles, les outils classiques pour mesurer le risque de liquidité. Puis on va simuler un modèle de stress testing au sein de l'ABC-Algérie.

Nous avons donc scindé le chapitre en trois sections :

Dans la première section nous allons présenter d'une manière succincte notre organisme d'accueil, ABC-Algérie, et sa direction du « Risk management ».

La deuxième section va porter sur l'application des outils classiques de mesure de risque de liquidité.

En fin, la troisième section comprendra un modèle de stress testing, analyse et commentaires de résultats et quelques recommandations pour une mise en œuvre efficace de l'ALM.

Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil

Dans la section présente, nous allons présenter la banque ABC Algérie, et sa direction du « risk management » au sein de laquelle nous avons effectué notre stage pratique. Puis on présentera le comité ALCO responsable de la gestion actif-passif de la banque.

1 Présentation de l'Arabe Bank Corporation :¹

Bank ABC (Arab Banking Corporation B.S.C), créée en 1980 et basé au Bahreïn est présent dans plus de 17 pays du Golf, d'Afrique du Nord et Moyen Orient, d'Europe, des Amériques et d'Asie. Bank ABC est cotée à la bourse du Bahreïn avec pour principaux actionnaires des investisseurs institutionnels comme la Banque Centrale de Libye et Kuwaiti Investment Authority.

La volonté du groupe de répondre aux différents besoins du marché Algérien s'est matérialisée par la création d'un bureau de représentation en 1995, présence ayant permis à Bank ABC (Arab Banking Corporation B.S.C) de développer et de renforcer les liens de coopération avec les institutions financières algériennes.

2 Présentation d'ABC bank Algeria

2.1 Présentation générale:

Du fait de l'intérêt croissant que portait et continue de porter le Groupe Bank ABC au marché Algérien, le bureau de représentation a été transformé en décembre 1998 en banque à part entière, par décision du 24 Septembre 1998 du Conseil de la Monnaie et du Crédit. Ainsi est née Arab Banking Corporation - Algérie, désignée sous le nom commercial de Bank ABC Algérie qui devient, en fait, la première banque privée internationale à s'installer en Algérie.

Son activité a commencé le 02 décembre 1998 avec l'ouverture de son agence principale à Bir Mourad Raïs.

Dans le but d'agrandir ses activités, ABC Bank Alegria a renforcé son réseau par l'ouverture de trois agences au cours de l'année 2001. La première à Alger (Delly Brahim), pour alléger l'agence du siège et élargir le portefeuille par la domiciliation d'autres clients de la capitale. la seconde agence est implantée à Oran et la troisième dans le sud, à Hassi Messaoud, un des principaux centres d'exploitation des hydrocarbures du pays et siège de nombreuses sociétés internationales engagées dans cette activité.

¹ www.abc-bank.com

Maintenant la banque est présente avec 24 agences sur 15 Wilayas.

La banque bénéficie d'un capital de dix milliards de dinars en Décembre 2017 et du soutien inconditionnel de ses actionnaires, à savoir Arab Banking Corporation (BSC) Bahreïn (87,66%), the Arab Investment Company est actionnaire (4,18 %), the International Finance Corporation IFC qui est filiale de la banque mondiale (2.32 %), la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance CAAR (2,09 %) ainsi que divers autres investisseurs privés algériens (3.75 %).

2.2 vision, missions et objectifs :²

La vision de l'ABC-Algérie est bien d'être la banque internationale leader dans la région du moyen orient et l'Afrique du nord « MENA ».

Ses missions sont de :

- ✓ Poursuivre le développement et améliorer le positionnement sur le marché bancaire algérien ;
- ✓ Accompagner l'ensemble des clients, qu'ils soient Grandes Entreprises, PME, Particuliers ou Entrepreneurs Individuels, dans leur développement en leur offrant des solutions adaptées et des services innovants tout en mettant à leur disposition le réseau International du Groupe ABC ;
- ✓ Attirer, développer et fidéliser les meilleurs talents; le tout, dans le but de créer encore plus de valeur pour ses actionnaires tout en maîtrisant les divers risques.

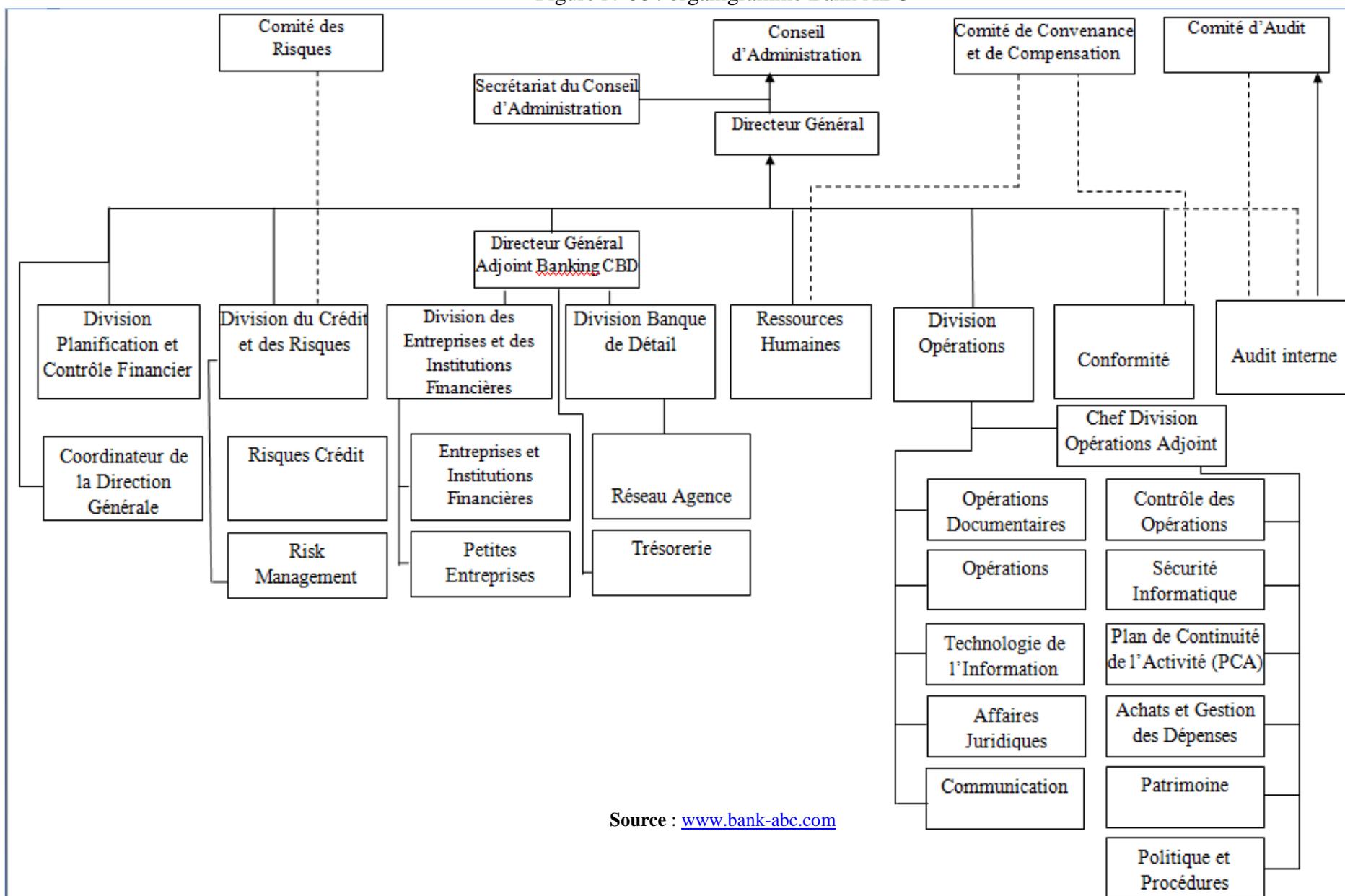
Les objectifs d'ABC-Algérie peuvent se résumer comme suit :

- ✓ Créer une banque performante axée sur le client.
- ✓ Continuer à développer les principales franchises bancaires primaires dans la région Moyen Orient, Afrique du Nord et le Brésil.
- ✓ Rechercher des opportunités à travers les acquisitions qui viendront compléter les principaux marchés, son réseau international et ses capacités.
- ✓ Renforcer le modèle d'exploitation du groupe, tout en préservant la santé organisationnelle.

² www.bank-abc.com

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Figure N°06 : organigramme Bank ABC



Source : www.bank-abc.com

3 Présentation de la direction du « risk management »

La Direction du Risk Management a pour principale mission de participer à la conception et à la mise en œuvre de la politique de Risk management de la Banque ABC Algérie. A ce titre, elle est chargée, entre autres, de :¹

- Adapter la politique du Groupe au contexte local et la proposer à la Direction Générale et au Conseil d'Administration pour approbation ;
- Promouvoir au sein de la Banque une culture de management des risques à tous les niveaux et assurer des formations en interne dans ce sens ;
- Concevoir les processus et les procédures d'application de la politique de Risk management
- Elaborer des rapports sur les risques auxquels est exposée la Banque, à destination du Directeur Général et au Conseil d'Administration (à travers le Comité des Risques);
- Développer et promouvoir au sein de la Banque les méthodes et les outils de suivi des risques ;
- Diffuser les politiques de risques et de limites aux structures habilitées de la Banque et les assister à bien les comprendre et les appliquer ;
- Elaborer une cartographie des risques pour l'ensemble de la Banque et la tenir à jour ;
- Procéder à des révisions périodiques des risques auxquels est exposés la Banque pour détecter les zones de concentration excessive (par processus, contreparties, pays, marché, produit, activité, etc.) ;

La Direction du Risk Management intervient dans la gestion de trois principaux types de risque :

Risque Opérationnel (RO) :

Le rôle de la Direction RM est de mettre en place un dispositif solide pour la gestion du risque opérationnel au sein de la banque. La conception de ce dispositif doit tenir compte, d'une part, de la politique de Bank ABC Group dans ce domaine, et d'autre part, à l'organisation interne de Bank ABC Algérie ainsi l'environnement dans lequel elle opère (pratique bancaire, concurrence, régulation...).

¹ Document interne de la banque.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Les principaux outils de la gestion du risque opérationnel sont :

- **La collecte, l'analyse et le suivi des incidents de risque opérationnel** : Le Département Risque Opérationnel travaille avec des correspondants RO (Champions) au niveau de chaque direction et chaque agence. Ces derniers ont pour rôle de transmettre des fiches d'incidents à chaque fois qu'un évènement à risque est survenu dans leur structure/processus. Le Département RO doit analyser le risque et dégager le niveau de criticité, selon la classification uniforme des risques et de constater la valeur de la perte réelle ou potentielle. S'il y a lieu, un plan d'action est tracé avec les métiers concernés afin d'éviter la reproduction du même scénario à l'avenir.
- **L'auto-évaluation des risques et des contrôles (RCSA)** : Cet exercice est réalisé pour les processus critiques et il conduit à la mise en place d'une cartographie des risques. Le résultat des exercices RCSA est communiqué au Top management de Bank ABC et aux différents organes de contrôle pour leur permettre d'orienter leurs missions d'audit et de contrôle permanent.
- **L'auto-évaluation des processus selon les standards du groupe Bank ABC** : Le groupe Bank ABC diffuse régulièrement des standards de management des processus critiques comme la gestion des comptes dormants, les canaux de transactions non sécurisés, la conception de nouveaux produits...etc. Il relève de la responsabilité du Département RO de faire une analyse des gaps entre le standard groupe et le processus existant afin de faire ressortir les éléments à modifier pour se conformer aux standards du groupe.
- **La tenue d'un Comité de Risque opérationnel** : Suivant la charte du comité ORCO, notamment, le check List de fonctionnement annexé à cette dernière. Les plans d'actions proposés dans le cadre des missions RCSA ou lors de l'analyse des incidents, et qui nécessitent des décisions des cadres dirigeants, sont présentés lors de ce Comité.
- **Les missions thématiques** : le Département RO est appelé à réaliser des missions thématiques dans le cadre des exercices RCSA ou suivant les orientations de la Direction Générale ou de la Direction Risk Management du groupe.

Risque Crédit Retail (RCR) :

La gestion du risque de crédit du segment Retail relève de la responsabilité de la Direction du Risk Management. Le Département Risk Retail intervient tout au long du processus d'octroi du crédit au Retail de la manière suivante :

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

- **Participer dans la conception et la révision des produits de crédit Retail** : le Département RCR intervient dans la conception et la révision périodique des fiches de produit dans le but de mettre en place un contrôle préventif : sélection des segments à financer, mettre des critères de sélection de la clientèle, plafonner les montants à octroyer pour chaque type de crédit...toutes ces mesures visent à augmenter la performance du risque de crédit retail.
- **Revoir certains dossiers de crédits selon la charte des pouvoirs approuvés**
- **Analyser la composition et la performance du portefeuille de crédit retail** : une analyse mensuelle multicritère est réalisée. Le portefeuille de crédit retail est évalué selon l'évolution des montants accordé dans chaque type de produit, la performance de chaque segment (impayés, créances classées...). Des reportings sont transmis à la maison mère pour le monitoring et pour des besoins de consolidation.
- **Contrôle périodique des dossiers de crédit retail** : le Département RCR procède périodiquement à un contrôle des dossiers de crédit retail par échantillonnage. Le but de ce contrôle est de vérifier la bonne tenue des dossiers, le recueil des garanties et autres documents nécessaires à la mise en place du crédit...etc.

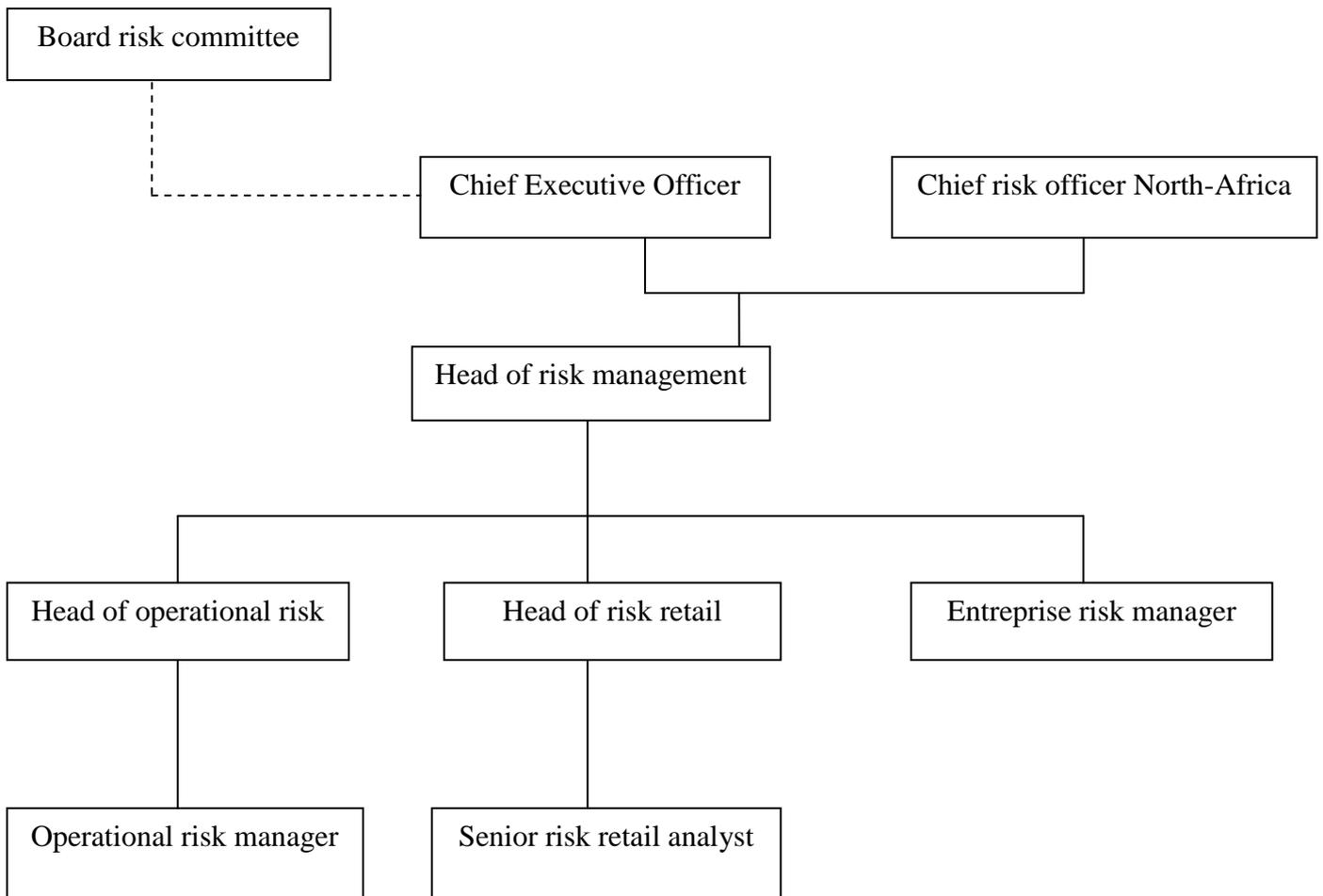
Risque Marché :

La Direction du Risk management a pour mission de :

- La tenue du Comité ALCO (Assets and liabilities committee)
- La surveillance de la gestion de la trésorerie pour s'assurer du maintien d'une liquidité confortable à tout moment ;
- L'élaboration d'un plan de financement en cas de crise de liquidité, en collaboration avec le Directeur de la Trésorerie ;
- Simulation d'un stress test une à deux fois par an et qui doit toucher à plusieurs éléments de l'actif et du passif du bilan ;
- Capital management (analyse de la solvabilité de Bank ABC ALGERIA)

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Figure N°07 : organigramme de la direction « risk management »



Source : document interne de la banque

4 Comité de Gestion Actif-Passif (Asset Liability committee-ALCO)

Le comité de gestion des actifs et des passifs est composé de certains membres de la haute direction de la banque, dont le rôle principal est d'assister le conseil en supervisant la mise en œuvre de la politique de la gestion actifs passifs de la banque.

Le directeur général assume les fonctions de président de l'ALCO, tandis que les autres membres sont déterminés par le conseil d'administration.

Le comité ALCO est composé d'un président (le directeur général), un président suppléant (le directeur financier), directeur de trésorerie, directeur du « risk management », directeur de « wholesale banking » et le directeur de « retail banking ».

Les membres du comité, les invités permanents et les invités spéciaux (sont déterminés de temps à autre par le président), assisteront aux réunions du comité qui se réunit 10 fois par an.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

L'ALCO rendra compte des activités principales et de ses recommandations d'action au conseil lors de sa prochaine réunion et au groupe ALCO tous les mois. Y compris les rapports nuls.

Il est chargé de :²

- L'analyse périodique de la situation des ressources et emplois de la banque, et suivi de l'évolution des ratios prudentiels
- La définition des instruments utilisés dans le cadre de la gestion actif passif, et description des outils et modèles de mesures de risque de liquidité
- L'établissement des scénarios de variation de la trésorerie, et présentation d'un plan d'action de sorti avec le moindre cout possible.
- L'étude des changements de la réglementation, et son impact sur la liquidité ou sur la mesure des ratios prudentiels.
- Superviser la liquidité ;
- La mise en œuvre de la stratégie de liquidité..

En plus de l'objectif de la gestion prudente de l'actif/ passif, entrant dans le cadre des objectifs stratégiques de Bank ABC Algérie, le Comité de gestion Actif- Passif (ALCO) inclut dans ses prérogatives la surveillance du risque de Taux d'Intérêt, risque de liquidité et le risque de marché.

² Document interne de la banque.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

a. Caisse, banque centrale, trésor public et ccp

La caisse est composée de billets et monnaie en dinars et en devises, les chèques de voyages, les avoirs auprès de la banque d'Algérie comprennent les comptes ordinaires (dinars et devises), et les avoirs auprès des ccp, du trésor et les facilités de dépôts rémunérées. Ces avoirs sont des fonds très liquides ou ce qu'on appelle HQLA (high quality liquide assets), ils peuvent être retirés à tout moment, c'est pour cela on les a classé dans l'échéance la plus proche. Quoique, il faut tenir attention à la partie des réserves obligatoires qui doit être classée à long terme (selon la réglementation prudentielle).

Ce poste présente 21.28% du total du bilan, avec un montant de 19 371 396 KDA au 31/12/2017.

b. Actifs financier détenus à des fins de transaction

Ce poste regroupe les BTC 13 et 26 semaines ainsi que leurs créances rattachées. Il s'agit des actifs financiers acquis avec l'intention de les revendre à court terme dans le cadre d'une activité de marché. Ces derniers sont généralement liquidés au cours de l'exercice ce qui réduit leur échéances maximale un an, ils sont classés selon leurs échéances contractuelles.

c. Actifs financiers disponibles à la vente

Ce poste comprend les titres classés par la banque comme disponible la vente (BTC 13 semaines, BTA 2 ans, 3ans, 5 ans et leurs créances rattachées.). Ces éléments sont classés selon leurs échéances contractuelles.

Les montants des deux derniers postes, (b et c) sont nuls au 31/12/2017.

d. Prêts et créances sur : la clientèle et les institutions financières.

✓ Prêts et créances sur les institutions financières

Ce poste recouvre les créances détenues au titre des opérations interbancaires. Ces créances comprennent également les achats de bons de trésor et les valeurs reçues en pension lorsqu'elles sont effectuées avec les institutions financières et ce quel que soit leur support.

Les opérations au jour le jour, sont inscrites dans la classe de moins de 7 jours, les autres sont classées en fonction de leurs échéances contractuelles.

Son montant s'élève à 7 981 168 KDA au 31/12/2017 avec un pourcentage de 8.77% du total du bilan.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

✓ Prêts et créances sur la clientèle

Tandis que ce poste, il regroupe les créances détenues sur les agents économiques autres que les institutions financières, (on parle des crédits à la clientèle : court, moyen, et long terme, et compte ordinaire débiteur).

Ces créances seront réparties dans le profil d'échéances selon leurs échéances contractuelles.

Les remboursements anticipés ne sont pas pris en considération.

Les opérations avec la clientèle ou le « retail », sont caractérisées par un montant très important, s'élève à 45 079 891 KDA avec un pourcentage de 49.53% du total du bilan.

D'après les données disponibles, on a pu établir un profil d'échéances qui regroupe les prêts et créances sur les IF et la clientèle.

Tableau N°05 : profil d'échéances des prêts et créances sur les IF et la clientèle

Echéance	Montant
1-7j	1 179 480 128,04
8j-1mois	10 514 441 168,61
1-3 mois	4 923 126 409,77
3-6 mois	5 054 063 369,36
6-12 mois	12 496 021 936,68
1-5 ans	17 284 120 163,52
>5 ans	1 609 805 824,51
Total	53 061 059 000,49

Source : conçu par nos soins.

e. Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Sont considérés comme actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance, les titres de créance détenus sur les entreprises publiques et privées, ils sont à classer selon leur échéances.

Le total de ce poste est de 5 513 397 KDA, et représente 6.06% du total du bilan.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Tableau N°06 : profil d'échéances des actifs détenus jusqu'à l'échéance

Echéance	Montant
1-7j	-
8j-1 mois	-
1-3 mois	-
3-6 mois	-
6-12 mois	4 450 397 000,00
1-5 ans	1 063 000 000,00
> 5 ans	-
Total	5 513 397 000,00

Source : conçu par nos soins.

f. Impôts courant-actif

Ce poste regroupe les créances d'impôts particulièrement la TVA à récupérer et les comptes IBS. Il s'agit en principe de créances courantes qu'il faut les classer à court terme.

Le montant de ce poste au 31/12/2017 s'élève à 47 294 KDA.

g. Impôts différés-actif

Ce poste comprend le montant des impôts différés constatés par la banque. Vu son caractère différé on a classé le montant, qui est de 220 506 KDA au 31/12/2017, à une échéance lointaine.

h. Autres actifs

Cette rubrique, d'un montant de 10 791 KDA, comprend les créances sur les tiers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif (diverses avances, divers consommables). Elle sera intégrée dans le profil d'échéance à la classe la plus lointaine.

i. Compte de régularisation

Ce poste recouvre la contrepartie des produits relatifs à des opérations de hors bilan, les charges à répartir et les charges constatées d'avance...etc. Ainsi que d'autres opérations à régulariser à l'actif de l'établissement. Les éléments de ce poste sont de nature liquide, c'est pour cela on les a classés dans la classe d'échéance la plus proche.

Son montant s'élève à 10 534 526 KDA, avec un pourcentage de 11.57% du total de l'actif.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

j. Participations dans les filiales, les co-entreprises, ou les entités associées

Ce poste est constitué de participations de la banque dans les institutions financières, ainsi dans des sociétés opérant dans le secteur bancaire (SGDB, ALC..). Son montant au 31/12/2017 s'élève à 1 454 629 KDA.

Il est considéré comme stable, c'est pour cela on lui a contribué la classe la plus lointaine.

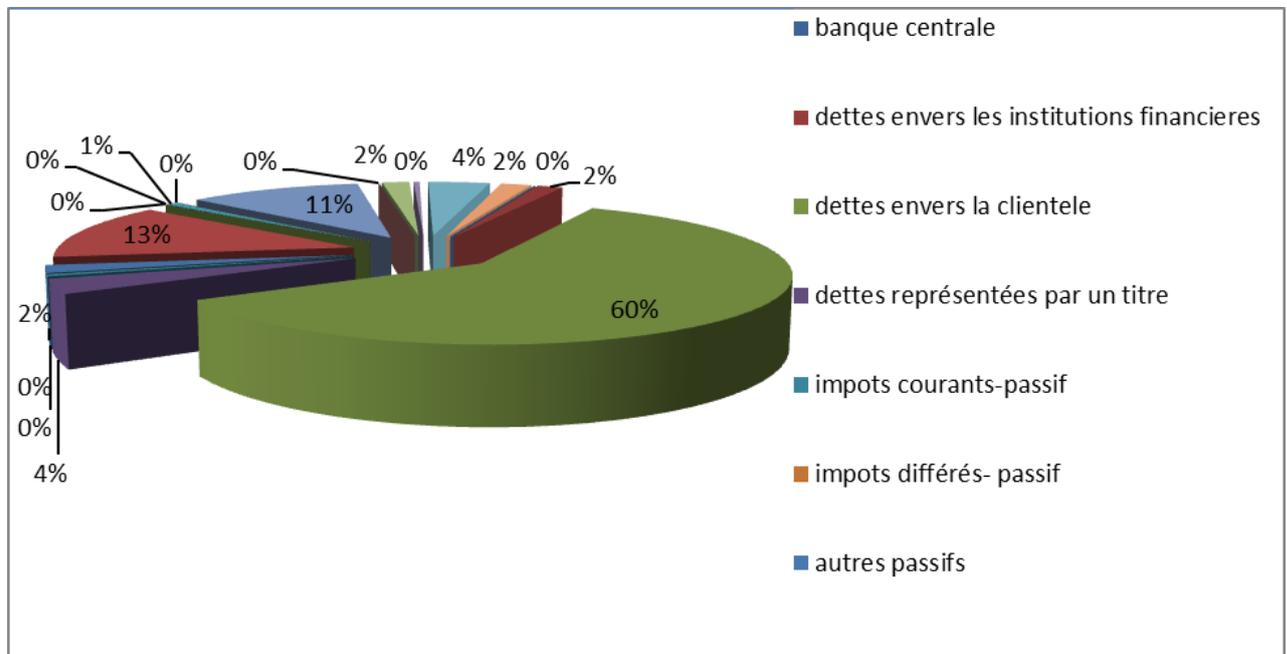
k. Les immobilisations

- ✓ **Les immobilisations corporelles** comprennent notamment les terrains, les bâtiments, le matériel du bureau...etc. leur montant s'élève à 768 990 KDA au 31/12/2017.
- ✓ **Les immobilisations incorporelles** ce compte regroupe l'ensemble des valeurs incorporelles telles que les logiciels, les frais de recherche et les fonds de commerce. Leur montant est de 30 020 KDA au 31/12/2017.

Ces postes portent sur des actifs non liquides, ils sont donc classés dans la classe d'échéance la plus lointaine.

1.1.2 L'analyse des postes du passif

Figure N°09: la composition du passif du bilan de l'ABC Algérie



Source : élaboré par nos soins, à partir du tableau annexe N°02

a. La banque centrale

ABC Algérie n'a pas fait recours à la banque d'Algérie (elle ne présente pas de besoin de liquidité), ce poste est donc nul.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

b. Dettes envers les institutions financières

Ce poste recouvre les dettes de l'établissement à l'égard des institutions financières, qui sont à vue et à terme. Pour le cas de l'ABC le poste est constitué uniquement des dettes à vue, elles seront reprises à la classe de moins d'un mois.

Le montant de ce poste s'élève à 1 445 810 7 KDA.

c. Dettes envers la clientèle

Ce poste comprend les dettes à l'égard des agents économiques autres que les IF. Il comprend les comptes d'épargne à vue (livrets d'épargne, les comptes de chèques), ainsi que les dépôts à terme.

Il représente le poste le plus important du passif avec un montant de 45 335 880 KDA (59.70% du total du bilan).

✓ Les dépôts à vue :

Certains auteurs disent que les dépôts à vue sont des dépôts exigibles à tout moment, donc à classer dans l'échéance la plus proche, d'autres pensent que ce sont des ressources stables puisqu'ils sont réparties sur un grand nombre de déposants et doivent être classés dans des échéances plus lointaines.

Quant à l'ABC Algérie, les échéances des dépôts à vue sont fixées suite à une étude comportementale des déposants, faite par le département du risque management et validée en comité ALCO. Cette étude étendue sur un horizon de 3 ans (2015-2017) nous a permis de présenter l'échéancier des dépôts à vue comme suit :

Tableau N°07: profil d'échéances des dépôts à vue

Echéances	Montant
1-7j	-
8j-1 mois	1 862 598,63
1-3 mois	3 725 197,26
3-6 mois	5 587 795,89
6-12 mois	11 175 591,78
1-5 ans	22 351 183,56
> 5 ans	-
Total	44 702 367,12

Source : conçu par nos soins.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

✓ Les dépôts à terme

Tandis que les dépôts à terme, ils regroupent les placements à terme de la clientèle. Leur classement dans le profil d'échéances est effectué selon leurs échéances contractuelles.

Tableau N°08 : le profil d'échéances des dépôts à terme

Echéances	Montant
1-7j	-
8j-1 mois	-
1-3 mois	-
3-6 mois	300 000,00
6-12 mois	53 000,00
1-5 ans	8 037 770,90
> 5 ans	1 242 742,08
total	9 633 512,98

Source : conçu par nos soins.

d. Dettes représentées par un titre

Ce poste recouvre les dettes représentées par un titre émis par l'établissement en Algérie et à l'étranger. Il figure dans ce poste notamment les bons de caisse, les titres de marché interbancaire et les autres titres à revenu fixe.

Ce poste du bilan de l'ABC Algérie est composé uniquement de bons de caisse. Ils seront classés selon leurs échéances contractuelles.

Tableau N°09 : profil d'échéances des dettes présentées par un titre

Echéance	montant
1-7j	-
7j-1 mois	107 770,00
1-3 mois	454 103,00
3-6 mois	695 500,00
6-12 mois	669 000,00
1-5 ans	1 264 600,00
> 5 ans	-
total	3 190 973,00

Source : conçu par nos soins.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

e. Impôts courants- passif

Ce sont les dettes courantes envers l'administration fiscale (TVA, les différents types d'TRG). Les impôts courants sont à reverser avant le 20 du mois qui suit le mois concerné, on classera donc le montant de ce poste dans la deuxième classe d'échéance.

f. Autres passifs

Ce poste comprend principalement les dettes à l'égard des tiers qui ne figurent pas dans les autres postes de passif (les frais personnel et les différentes dettes n'ayant pas une affectation qui leur est propre).

Leur montant est égal à 1 677 832 KDA, et il sera classé dans la classe d'échéance la plus lointaine.

g. Compte de régularisation

Ce poste recouvre notamment la contrepartie des pertes issues de l'évolution des opérations du hors bilan (les produits constatés d'avance, les charges à payer...).

Le montant est de 12 048 741 et présente 13.24% du total du bilan.

Suite au manque d'informations concernant le fonctionnement et l'évolution des éléments de ce poste, on les a classé à l'échéance la plus proche vu leur caractéristique urgent.

h. Provision pour risques et charge

Ce poste regroupe les provisions pour pertes dont des événements rendent probable leurs réalisations. L'échéance de ce poste ne peut être fixée précisément, on a classé le montant à une échéance lointaine (de 1 à 5ans).

i. Les fonds pour risques bancaires généraux

Ce sont des fonds affectés pour couvrir des risques généraux, lorsque des raisons de prudence l'imposent au regard des risques inhérents l'activité bancaire.

Ce poste est classé à l'échéance la plus lointaine, vu sa stabilité.

j. Les fonds propres :

Cette catégorie comprend au 31/12/2017: -le capital social (1 000 000 KDA), -les réserves (1 570 255 KDA), -l'écart de réévaluation (346 960 KDA), -report à nouveau (3 542 249 KDA) et -le résultat de l'exercice (1 743 507 KDA).

Ces fonds propres sont stables, donc ils seront repris avec une maturité de plus de 5 ans.

A partir des analyses des différents postes du bilan, il est possible maintenant de présenter le profil d'échéances du bilan de l'ABC Algérie (contenus des annexes 03 et 04).

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

A partir du profil d'échéances, on peut établir le profil d'échéances en tombées suivant :

Tableau N°10 : profil d'échéances en tombées

Période	tombées d'actif	tombées de passif
1-7j	31 085 402,00	12 048 741,00
8j-1 mois	10 561 735,00	3 867 540,63
1-3 mois	4 923 126,00	4 179 300,26
3-6 mois	5 054 063,00	6 583 295,89
6-12 mois	16 946 022,00	11 897 591,78
1-5 ans	19 146 528,00	31 684 439,36
> 5 ans	3 295 732,00	20 751 699,08
Total	91 012 608	91 012 608

Source : conçu par nos soins, à partir des tableaux annexes N°03 et N°04.

2 L'élaboration du profil d'amortissement

A partir du profil d'échéances, élaboré précédemment, on peut déterminer le profil d'amortissement des emplois et de ressources de l'ABC Algérie.

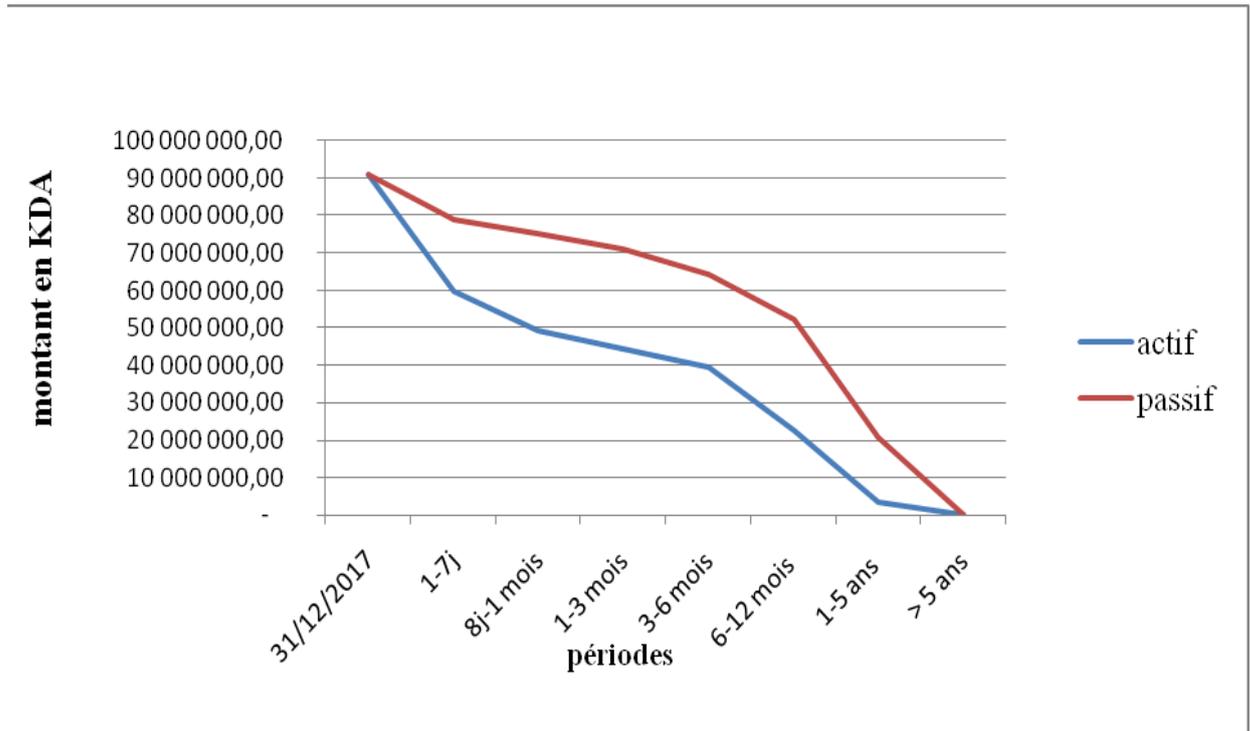
Les amortissements sont obtenus en retranchant les tombées de chaque classe d'échéances, des encours correspondants, les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau N°11 : profil d'amortissement de l'actif et de passif

période	Actif	passif
31/12/2017	91 012 608,00	91 012 608,00
1-7j	59 927 206,00	78 963 867,00
8j-1 mois	49 365 471,00	75 096 326,37
1-3 mois	44 442 345,00	70 917 026,11
3-6 mois	39 388 282,00	64 333 730,22
6-12 mois	22 442 260,00	52 436 138,44
1-5 ans	3 295 732,00	20 751 699,08
> 5 ans	-	-

Source : conçu par nos soins.

Figure N°10 : amortissement de l'actif et de passif



Source : conçu par nos soins, à partir du tableau N°07.

Cette figure nous montre que le bilan de l'ABC Algérie est sur-consolidé, car les emplois s'amortissent plus rapidement que les ressources durant la période d'étude.

Un excédent des ressources, dégagé avec l'écoulement du temps, est disponible pour financer des nouveaux emplois.

On peut conclure donc que la banque est en situation de surliquidité.

Après avoir élaboré le profil d'amortissement, il est possible maintenant de calculer les impasses en liquidité : en flux et en stock.

3 Calcule des impasses en liquidité

Les impasses en liquidité constituent un outil de gestion de base, elles nous permettent de déterminer les besoins ou les excédents de liquidité prévisionnels de la banque.

3.1 les impasses en flux

Les impasses en flux sont définies par la différence entre les entrées et les sorties des fonds pendant une période donnée.

Les résultats des calculs des impasses en flux, pour notre étude de cas, sont présentés comme suit :

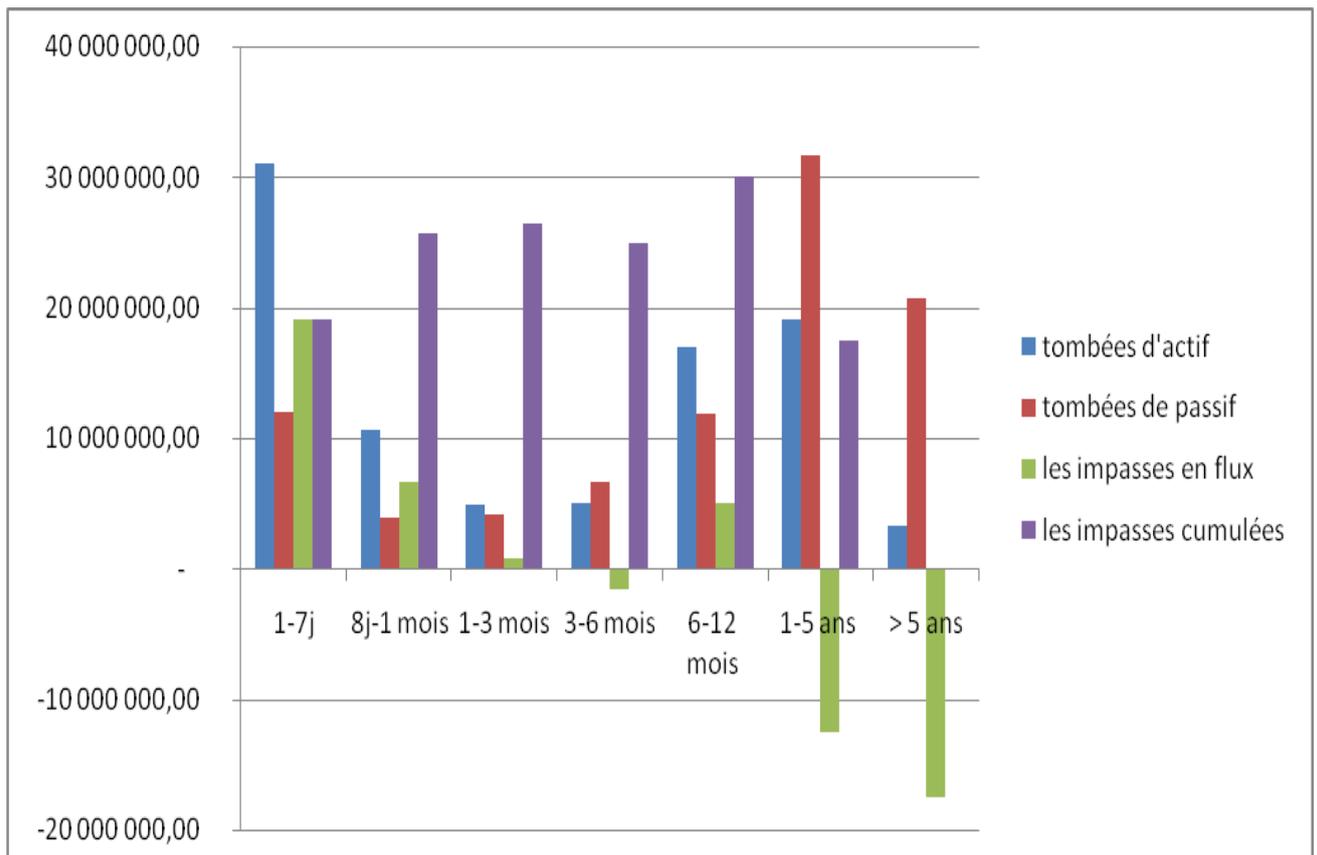
Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Tableau N°12 : les impasses en flux, et les impasses en flux cumulées (U : KDA)

période	tombées d'actif	tombées de passif	les impasses en flux	les impasses cumulées
1-7j	31 085 402,00	12 048 741,00	19 036 661,00	19 036 661,00
8j-1 mois	10 561 735,00	3 867 540,63	6 694 194,37	25 730 855,37
1-3 mois	4 923 126,00	4 179 300,26	743 825,74	26 474 681,11
3-6 mois	5 054 063,00	6 583 295,89	- 1 529 232,89	24 945 448,22
6-12 mois	16 946 022,00	11 897 591,78	5 048 430,22	29 993 878,44
1-5 ans	19 146 528,00	31 684 439,46	- 12 537 911,46	17 455 967
> 5 ans	3 295 732,00	20 751 699,08	- 17 455 967	-

Source : conçu par nos soins.

Figure N°10 : les impasses en flux, et les impasses en flux cumulées



Source : conçu par nos soins, à partir du tableau N°08.

La première période est caractérisée par une impasse en flux égale à 19 036 661 KDA, elle est largement excédentaire, cela est due à une importante entrée de fonds (tombée de fonds liquides : les avoirs en caisse...).

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Les impasses en flux obtenues pour les classes : 8j-1 mois (6 694 194.37 KDA), 1-3 mois (743 825.74 KDA) et 6-12 mois (5 048 043.22 KDA) représentent des entrées nettes de fonds, qui s'expliquent par des tombées d'actif plus importantes que celles des passifs, cela est dû essentiellement aux remboursements des prêts et des créances sur les IF et la clientèle.

Tandis que les périodes de 3-6 mois, 1-5 ans et plus de 5ans sont caractérisées par d'importantes sorties de fonds, cela justifie les impasses négatives dégagées pendant ces périodes, dont la plus importante est de – 17 455 967 KDA.

Ces besoins peuvent être expliqués par : les tombées d'échéances des dépôts à terme (la période de 1-5 ans), et les parties considérées stables des dépôts à vue. L'impasse maximale de la dernière période, s'explique par les tombées d'échéances théoriques des ressources à long terme telles que les fonds propres.

Tous les besoins sont totalement couverts par le cumul des excédents des autres périodes notamment la première période, cela nous permet de confirmer que l'ABC est en situation de surliquidité sur toute la période d'étude.

3.2 les impasses en stock

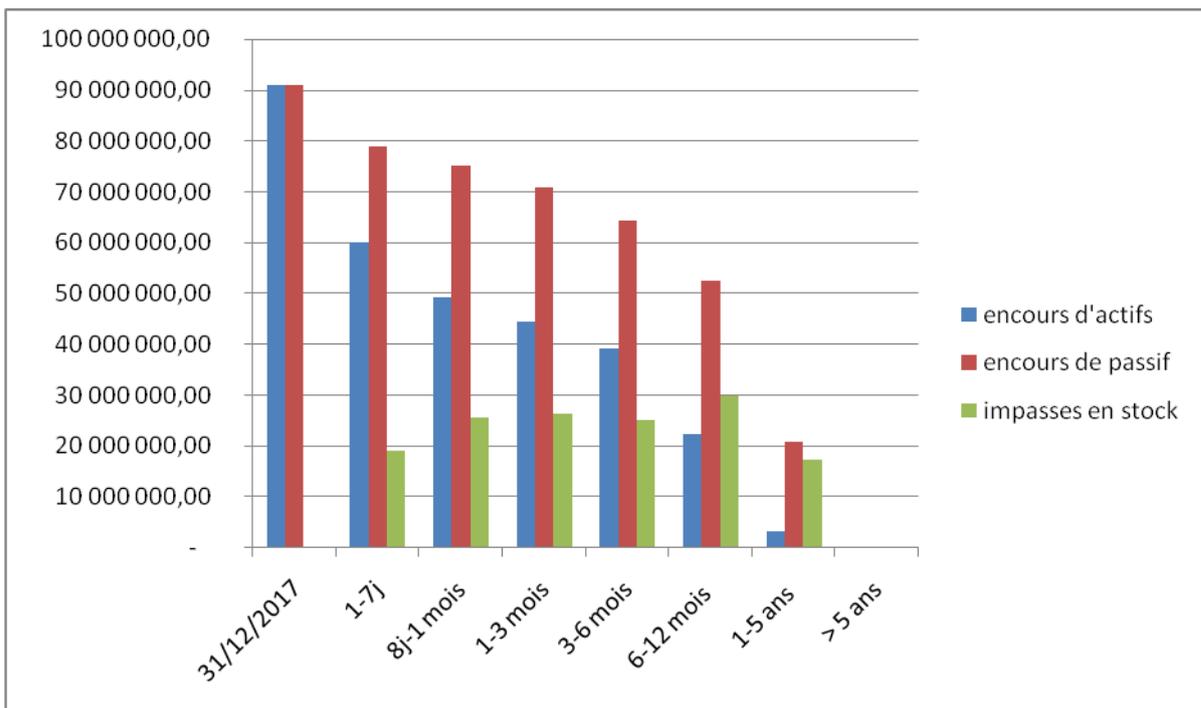
Les impasses en stock sont calculées par la différence entre les encours du passif et de l'actif à une date donnée. Une impasse positive représente un excédent et quand elle est négative elle représente un déficit.

Tableau N°13 : les impasses en stock

Périodes	encours d'actifs	encours de passif	impasses en stock
31/12/2017	91 012 608,00	91 012 608,00	-
1-7j	59 927 206,00	78 963 867,00	19 036 661,00
8j-1 mois	49 365 471,00	75 096 326,37	25 730 855,37
1-3 mois	44 442 345,00	70 917 026,11	26 474 681,11
3-6 mois	39 308 282,00	64 333 730,22	25 025 448,22
6-12 mois	22 442 260,00	52 436 138,44	29 993 878,44
1-5 ans	3 295 732,00	20 751 699,08	17 455 967
> 5 ans	-	-	-

Source : conçu par nos soins.

Figure N°11 : les impasses en stock



Source : conçu par nos soins, à partir du tableau N°09.

D'après les résultats précédents, on remarque que les impasses en stock sont égales aux impasses en flux cumulées. Elles sont positives sur toute la période d'étude et représentent un excédent de ressources sur les emplois, malgré l'existence des impasses en flux négatives.

Cela peut être expliqué par l'excédent de ressources enregistré surtout pendant la troisième période (26 474 681 KDA) et la cinquième période (29 993 878.44 KDA), qui couvre les besoins des autres périodes.

Dans ce cas, le bilan de l'ABC est exposé favorablement à une hausse de taux d'intérêt, cette hausse va augmenter le rendement de la banque alors que le coût de ressource restera stable.

Dans ce qui suit, on va essayer d'évaluer l'impact d'une hausse du taux d'intérêt de 1% sur la rentabilité de la banque, en calculant la marge d'intérêt de chaque période selon la formule suivante :

$$\text{Variation de la marge} = \text{l'impasse en stock} * \text{la variation du taux} * \text{la durée}$$

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Tableau N°14 : l'impact d'une hausse de taux d'intérêt de 1% sur la rentabilité de la banque.

périodes	impasses en stock	durée	variation du taux	l'impact sur la marge
< 7 jrs	19 036 661,00	0,0097	0,01	1 846,56
7j-1 mois	25 730 855,37	0,0527	0,01	13 560,16
1-3 mois	26 474 681,11	0,1660	0,01	43 947,97
3-6 mois	25 025 448,22	0,3750	0,01	93 845,43
6-12 mois	29 993 878,44	0,7500	0,01	224 954,09
1-5 ans	17 455 967	3,0000	0,01	523 679,01
> 5 ans	-	-	-	-
cumule des gains	-	-	-	901 833,22

Source : conçu par nos soins.

L'ABC Algérie va réaliser un gain de 901 833.22 KDA, si le taux d'intérêt augmente de 1%. Ce montant représentera une perte en cas de baisse de taux de 1%.

4 Calcul de l'indice de transformation

D'après les impasses en liquidité, la banque est en situation de surliquidité. Cette situation est le résultat de la prudence de la banque quant à la transformation des ressources.

Pour mieux juger cette situation, on va apprécier le risque de transformation encouru par la banque en calculant l'indice de transformation ou l'indice de liquidité.

Il est calculé comme suit :

$$\text{Indice de transformation} = \frac{\sum \text{des passifs pondérés}}{\sum \text{des actifs pondérés}}$$

On pondère les actifs et les passifs de chaque classe d'échéances par le nombre moyen de jours de chaque classe.

Pour la pondération de la dernière période, on a pris la pondération moyenne entre 5 et 10 ans, ce qui donnera un coefficient de pondération de 7,5.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Tableau N°15 : calcul de l'indice de transformation

Période	tombées d'actif	tombée de passif	pondération	actif pondéré	passif pondéré
1-7j	31 085 402,00	12 048 741,00	0,0097	301 528,40	116 872,79
8j-1 mois	10 561 735,00	3 867 540,63	0,053	556 603,43	203 819,39
1-3 mois	4 923 126,00	4 179 300,26	0,166	817 238,92	693 763,84
3-6 mois	5 054 063,00	6 583 295,89	0,375	1 895 273,63	2 468 735,96
6-12 mois	16 946 022,00	11 897 591,78	0,75	12 709 516,50	8 923 193,84
1-5 ans	19 146 528,00	31 684 439,36	3	57 439 584,00	95 053 318,08
> 5 ans	3 295 732,00	20 751 699,08	7,50	24 717 990,00	155 637 743,10
total	91 012 608,00	91 012 608,00		98 437 734,87	263 097 447,00

Source : conçu par nos soins.

$$\text{L'indice de transformation} = \frac{263\,097\,447}{98\,437\,734,87} = 2.67$$

L'indice est égale à 2.67, il est largement supérieur à 1, cela signifie que la banque ne transforme pas, puisqu'elle a davantage des ressources pondérées que des emplois pondérés.

Section 03 : les stress tests

Dans la section précédente, nous avons appliqué les mesures de la première génération. Dans cette section nous présenterons les stress tests, une méthode de la deuxième génération qui permet de tester la résistance de l'ABC Algérie face aux chocs inattendus. Puis, nous allons analyser tous les résultats obtenus lors de notre étude.

En fin, nous avons suggéré quelques recommandations que nous avons jugées utiles pour la mise en œuvre de l'ALM au sien de l'ABC Algérie et les banques algériennes en générale.

1 Les stress tests

Les stress tests ou les tests de résistance sont définis comme étant «l'évaluation de la position d'un établissement financier lorsqu'un événement exceptionnel mais plausible survient, et avec une optique l'aide à la décision »³.

On peut stresser pratiquement n'importe quel périmètre d'activité, tout dépend des données dont on dispose. Ainsi on peut effectuer des stress tests sut tout l'établissement financier.

Pour l'ABC Algérie, les dépôts de la clientèle constituent la partie la plus importante des passifs. D'après une analyse faite par le groupe ALCO sur les DAV, une certaine stabilité a été remarquée après une étude des comportements des déposants.

Donc pour tester la sensibilité de l'ABC Algérie, on va simuler une crise de confiance des déposants.

Nous allons essayer, sous l'hypothèse d'une fuite des DAV, de présenter deux scénarios de retraits massif de ces dépôts.

Avant de présenter les scénarios des retraits et leurs impacts sur la situation de liquidité de la banque, on doit présenter l'ancien échéancier des dépôts à vue.

³ Article écrit par Jean-David Fermanian, «Les stress tests : De la théorie à la pratique», Crest_Ensea.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Tableau N°16 : Ancien tableau d'écoulement des DAV.

Echéances	encours	tombées
31/12/2017	44 702 367,12	-
1-7j	44 702 367,12	-
8j-1 mois	42 839 768,49	1 862 598,63
1-3 mois	39 114 571,23	3 725 197,26
3-6 mois	33 526 775,34	5 587 795,89
6-12 mois	22 351 183,56	11 175 591,78
1-5 ans	-	22 351 183,56
> 5 ans	-	-
Total		44 702 367,12

Source : conçu par nos soins.

Pour tester la résistance de l'ABC, nous avons proposé deux scénarios qui peuvent être réalisés et affectés négativement la situation de la liquidité de la banque, un scénario modéré et un autre sévère.

1.1 Scénario modéré

On commence généralement par un scénario moins dangereux. L'ABC Algérie sera confrontée à une demande de retrait de 10% des dépôts à vue qui se manifeste sur la première période de moins de 7 jours.

Le nouveau tableau d'écoulement des DAV se présente comme suit :

Tableau N°17 : l'écoulement des DAV sous l'hypothèse d'un retrait de 10%

Echéances	encours	tombée
31/12/2017	44 702 367,12	-
1-7j	40 232 130,41	4 470 236,71
8j-1 mois	38 369 531,78	1 862 598,63
1-3 mois	32 781 735,89	5 587 795,89
3-6 mois	21 606 144,11	11 175 591,78
6-12 mois		21 606 144,11
1-5 ans		
> 5 ans		
Total		44 702 367,12

Source : conçu par nos soins.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

L'impact de ce scénario sur la situation de liquidité de la banque se présente dans le tableau suivant

Tableau N°18 : les impasses en flux et en stock en cas d'un retrait massif de 10%

Périodes	tombée actif	tombée passif	impasse en flux	impasses en stock
1-7j	31 085 402,00	16 518 977,71	14 566 424,29	14 566 424,29
8j-1 mois	10 561 735,00	3 867 540,63	6 694 194,37	21 260 618,66
1-3 mois	4 923 126,00	6 041 898,89	- 1 118 772,89	20 141 845,77
3-6 mois	5 054 063,00	12 171 091,78	- 7 117 028,78	13 024 816,99
6-12 mois	16 946 022,00	22 328 144,01	- 5 382 122,01	7 642 694,98
1-5 ans	19 146 528,00	9 333 255,90	9 813 272,10	17 455 967,08
> 5 ans	3 295 732,00	20 751 699,08	- 17 455 967,08	-
Total	91 012 608,00	91 012 608,00		-

Source : conçu par nos soins.

On constate que dans le scénario présent, la banque n'est pas très impactée par le retrait massif des DAV, malgré les besoins enregistrés dans la 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} et la dernière période.

Ces derniers sont peut être comblés par les excédents enregistrés, principalement de la 1^{ère} période suite aux avoirs de l'ABC à la banque centrale, trésor et ccp ainsi que les remboursements des prêts et créances.

1.2 Scénario sévère

Dans un scénario sévère ou rigoureux, on suppose une situation plus grave à savoir une demande de retrait de 70% des dépôts à vue durant la première période de moins de 7 jours.

Le tableau d'écoulement des DAV dans cette situation se présente comme suit :

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Tableau N°19 : l'écoulement des DAV sous l'hypothèse d'un retrait de 70%.

Echéances	Encours	tombées
31/12/2017	44 702 367,12	-
1-7j	13 410 710,14	31 291 656,98
8j-1 mois	11 548 111,51	1 862 598,63
1-3 mois	5 960 315,62	5 587 795,89
3-6 mois	-	5 960 315,62
6-12 mois	-	-
1-5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
Total		44 702 367,12

Source : conçu par nos soins.

L'impact de ce scénario sur la situation de la liquidité, se présente dans le tableau suivant :

Tableau N°20 : les impasses en flux et en stock sous l'hypothèse d'un retrait de 70%

Périodes	tombée actif	tombée passif	impasses en flux	impasses en stock
1-7j	31 085 402,00	43 340 397,98	- 12 254 995,98	- 12 254 995,98
8j-1 mois	10 561 735,00	3 867 540,63	6 694 194,37	- 5 560 801,61
1-3 mois	4 923 126,00	6 041 898,79	- 1 118 772,79	- 6 679 574,40
3-6 mois	5 054 063,00	6 955 815,62	- 1 901 752,62	- 8 581 327,02
6-12 mois	16 946 022,00	722 000,00	16 224 022,00	7 642 694,98
1-5 ans	19 146 528,00	9 333 255,90	9 813 272,10	17 455 967,08
> 5 ans	3 295 732,00	20 751 699,08	- 17 455 967,08	-
Total	91 012 608,00	91 012 608,00		

Source : conçu par nos soins.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

Ce scénario a provoqué une sortie importante des fonds, ce qui a impacté et modifié les impasses de la banque.

En effet, l'ABC est confrontée à une situation d'illiquidité immédiate avec une sortie de fond de 12 254 995.98 KDA durant la première période. Cependant elle améliore sa position de liquidité dans la 5ème et la 6ème période grâce à une entrée de fond due essentiellement aux remboursements des crédits par la clientèle et les institutions financières.

2 Analyse et commentaires

D'après l'analyse de l'exposition de l'ABC Algérie au risque de liquidité, on peut faire ressortir que la banque se trouve dans une situation de surliquidité, et cela en se basant sur les résultats suivants :

- ✓ A travers le profil d'amortissement on peut remarquer que les emplois s'amortissent plus rapidement que les ressources (un bilan sur-consolidé). Cela explique les impasses en stock positives sur toute la période d'étude, qui représente des excédents de ressources, avec un excédent maximal de 29 993 878.44 KDA enregistré dans un horizon de 6 mois grâce aux augmentations des dettes envers la clientèle.
- ✓ L'indice de transformation égale à 2.67, est largement supérieur à 1, ce qui signifie que la banque ne transforme pas ses ressources courtes à des emplois longs puisqu'elle a davantage des ressources que d'emplois.

Le bilan de l'ABC Algérie est exposé donc favorablement à une hausse de taux d'intérêt. Toutefois cette même situation fait courir à la banque le risque de baisse du taux d'intérêt des crédits, puisqu'elle dispose des excédents de ressources à un taux fixe tandis que les rendements des crédits octroyés vont diminuer, elle aura donc un manque à gagner.

D'après les scénarios de stress tests qu'on a effectué, on peut conclure que dans un scénario modéré l'ABC Algérie sera confrontée à des faibles problèmes de liquidité. Toutefois, les excédents de trésorerie seront limités, de sorte que la banque devra emprunter sur le marché monétaire pour constituer la réserve obligatoire.

Tandis que dans un scénario sévère, elle sera confrontée à des problèmes de liquidité sévères en cas de non-recouvrement de gros prêts dans les meilleurs délais.

En ce qui concerne la couverture contre le risque de liquidité, les méthodes citées dans le deuxième chapitre sont très peu utilisées en Algérie, étant donné l'absence d'un marché financier dynamique. La méthode qu'on peut appliquer donc pour se couvrir c'est la clôture des gaps de liquidité un par un, par des opérations de prêts-emprunts sur le marché monétaire.

A titre d'exemple :

La première impasse est positive (19 036 661 KDA). Ce résultat montre que les entrées des fonds sont plus importantes que les sorties dans cette période. Pour rendre nulle cette gap, il faut augmenter les dettes de cette période par le montant de l'impasse de la même période. C'est à dire, on va emprunter aux conditions de marché un montant de 19 036 661 KDA pour une semaine, et on le place dans l'échéance la plus lointaine pour maximiser les gains.

Chapitre 03 : la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie

C'est ainsi qu'on peut clôturer toutes les gaps. On peut mesurer le cout de clôture comme suit :

Le coût de clôture = l'intérêt à recevoir sur les placements – l'intérêt à payer sur les emprunts

Dans tout ce qui précède, nous avons pu appliquer les outils de la première et de la deuxième génération que pour mesurer le risque de liquidité.

Concernant **le risque de taux d'intérêt**, L'anticipation et l'appréhension de ce risque, se fait par la gestion actif/passif où est calculé le coût de ressources. Cette méthode permet de faire des correctifs préventifs dans les orientations édictées dans la politique de liquidité interne, révision des taux créditeurs et débiteurs ainsi que ceux des placements (taux des dépôts à terme et BDC clientèle).

Les Taux de référence Créditeurs et Débiteurs sont fixés par le comité ALCO, et ceci en prenant en compte :

- Le référentiel des Taux directeurs de la Banque d'Algérie ;
- Le comparatif des taux qui sont appliques par la concurrence sur les dépôts ainsi que sur les prêts ;

ABC Algérie n'a pas d'activité sur le marché des capitaux ou financiers (activité d'intermédiation en valeurs d'Etat ni intermédiaire en opérations de Bourse), de ce fait il n'existe pas de risque lié aux variations de taux de marché sur ce segment d'activité.⁴

Quant au **risque de change**, La réglementation algérienne interdit toute intervention des banques commerciales sur le marché international de change pour gérer les positions de change résultant de leur activité ou de celle de leur clientèle.

De ce fait, pour se prémunir contre le risque de change, la banque exige de leurs clients le blocage d'une provision supplémentaire calculée sur la base du montant à transférer. Le risque de change est alors renvoyé sur les utilisateurs finaux (entreprises ou particuliers).

⁴ La Charte du comité ALCO de l'ABC Algérie.

3 Recommandations

L'ALM occupe aujourd'hui une place primordiale dans la gestion des risques bancaires, notamment les risques inhérents au bilan (surtout le risque de liquidité). En Algérie, cette fonction est dans un état primitif, vu qu'elle n'existe que chez quelques banques.

Nous recommandons vivement la mise en place efficace de cette méthode de gestion dans les banques algériennes notamment les banques publiques, et aussi l'encouragement des autorités afin de la vulgariser au milieu bancaire et financier national.

Les conditions de la réussite de la mise en œuvre d'une telle méthode de gestion s'appuient sur trois volets à savoir :

- ✓ **L'organisation** : la banque doit créer un comité ALM en impliquant les instances de direction dans la prise des décisions, ainsi qu'une cellule ALM qui révèle de la direction financière de la banque.
- ✓ **Un système d'information puissant** : qui permet le traitement et la transmission des informations provenant de l'exploitation selon un processus optimal et faire ressortir les indicateurs de gestion indispensables pour l'ALM.
- ✓ **Les ressources humaines** : un point sensible qui consiste à la définition des fiches de postes propres à la fonction ALM. Le point primordial pour optimiser la gestion actif passif est la formation du personnel afin de les familiariser et les impliqués dans la mise en œuvre de cette fonction.

Nous recommandons également, à l'ABC Algérie et les banques algériennes en générale, l'instauration d'un système de taux de cession interne, qui va permettre la facilité de remonté d'information est des risques vers la cellule ALM. Ainsi il va permettre d'utiliser plus largement les outils proposés par l'ALM (la mesure de la marge et de valeur).

Conclusion

La gestion actif-passif procure des outils performants en matière de la gestion de risque de liquidité. Ces outils permettent de donner à la banque une image claire sur sa situation de liquidité et le risque découlant de son bilan, afin de prendre toute mesure nécessaire pour maintenir le risque dans des limites acceptables et prévenir la banque en cas d'une surexposition aux risques.

Dans ce dernier chapitre, nous avons tenté d'appliquer les techniques de l'ALM pour apprécier le risque de liquidité encourus par l'ABC Algérie.

Nous avons commencé par l'élaboration d'un profil d'échéances des différents postes du bilan, puis le profil d'amortissement. Les deux profils nous dégagent des impasses en liquidité positives, ce qui explique la sur-consolidation du bilan.

Ensuite, nous avons calculé l'indice de transformation, le résultat obtenu était largement supérieur à 1, cela révèle que la banque dispose des ressources pondérées que des emplois pondérés c'est pour cela qu'elle ne transforme pas.

La situation de liquidité où se trouve la banque, l'expose favorablement à une hausse de taux d'intérêts et défavorablement à une baisse de ceux-ci.

En fin, nous avons simulé deux scénarios de crise de confiance des déposants. Ces crises ont provoqué des situations d'illiquidité que l'ABC a pu les surpasser et améliorer sa situation.

Conclusion générale

Conclusion générale

Nous avons tenté, dans ce mémoire, de mettre en évidence la démarche ALM au sein de l'ABC Algérie, et de montrer son exigibilité et son efficacité pour la gestion des risques du bilan et l'optimisation de la rentabilité.

Pour cet effet, notre travail est scindé en trois chapitres, dont le dernier a porté sur une étude de cas. Nous avons présenté dans le chapitre préliminaire, quelques notions de base sur la banque, une nomenclature des risques liés à l'activité bancaire et le cadre réglementaire qui régit l'activité bancaire. Tandis que le second chapitre, il était consacré à la présentation de l'ALM et sa démarche, ses outils de mesure des différents risques ainsi que les méthodes de couvertures contre ces risques.

Afin de bien répondre à notre problématique, nous avons posé des questions secondaires auxquelles nous avons répondu en proposant des hypothèses.

Afin de tester ces hypothèses, nous avons eu recours aux ouvrages, thèses de recherches et autres recherches bibliographiques pour présenter le cadre théorique du sujet. Aussi, nous avons effectué un stage pratique au sein de l'ABC Algérie pour mettre en œuvre les outils de mesure que propose l'ALM.

Notre **première hypothèse** est validée. En effet, selon différents auteurs, la gestion actif-passif ou l'ALM présente une des composantes de la gestion globale du bilan. Elle consiste à identifier, mesurer et couvrir les risques de transformation notamment : le risque de liquidité, de taux d'intérêt et de change. Elle a pour but essentiel la maîtrise de l'équilibre entre les ressources et les emplois au regard des risques pris par la banque, et en tenant compte d'un certain niveau de rentabilité.

La deuxième hypothèse s'avère être confirmée aussi, car l'ALM se dote de plusieurs outils et méthodes de mesure adaptés à chaque risque. Afin de mesurer le risque de liquidité on doit mesurer la transformation effectuée par la banque donc ses besoins futurs de financement, en utilisant la méthode traditionnelle des impasses et les indices synthétiques de transformation.

Pour risque du taux d'intérêt, l'ALM dispose d'une multitude d'outils à savoir : les gaps, la sensibilité, la duration ...etc. En fin, le risque de change peut être géré par les positions de change.

Conclusion générale

L'ALM propose d'autres outils pour compléter les outils traditionnels, comme le stress testing. Il s'agit des scénarios de crise qui permettent d'estimer les pertes éventuelles en cas d'une évaluation défavorable de certaines variables de marché.

Après la mesure des risques, il convient de se prémunir et se couvrir contre ces risques afin de réduire leurs impacts sur la situation financière de la banque. L'ALM propose plusieurs méthodes de couverture, on peut procéder au moyen de recomposition du bilan ou le recours au marché des produits dérivés.

Quant à **la troisième hypothèse** est aussi confirmée. En réalité, L'ABC Algérie identifie le risque de liquidité qui découle de son bilan. Puis elle fait recours aux impasses en liquidité, l'indice de transformation et les stress tests pour mesurer et prévenir le risque qui menace le découlement de son bilan.

D'après l'analyse de la situation de liquidité de la banque, on fait ressortir qu'elle se trouve dans une situation de surliquidité qui doit être réutilisée pour financer d'autres emplois.

Puis on a opté pour les stress tests, en simulant des situations de chocs que l'ABC Algérie risque de les confronter, elles sont à envisager pour qu'elle puisse tester ses politiques commerciales, elle pourra ainsi maximiser sa rentabilité et réaliser ces objectifs financiers.

En matière de couverture du risque, les gestionnaires préfèrent clôturer les gaps en suivant des opérations prêts-emprunts sur le marché monétaire, étant donnée l'absence d'un marché financier dynamique.

La mise en place de l'ALM est toutefois un processus très difficile, elle est conditionnée par l'environnement externe, bancaire et financier, et même la situation interne de la banque.

D'après nos recherches la démarche ALM est largement utilisée et avancée dans la majorité des pays développés (USA, France, GB...). On souhaite l'adapter dans le système bancaire algérien, vu sa contribution positive à l'amélioration de l'activité bancaire. D'une autre part, et après notre court stage à l'ABC, on constate que la mise en application de l'ALM demande un processus de formation continu en impliquant plus du personnel.

A la fin de notre travail, nous avons présenté quelques recommandations à savoir la mise en œuvre efficace de l'ALM au sein des banques en se concentrant sur le volet de l'organisation, de l'informatisation puissante et des ressources humaines bien formées dans ce domaine.

Conclusion générale

Aussi nous recommandons l'instauration d'un système de taux de cession interne qui permettra la remonté d'information à la cellule de l'ALM.

Des obstacles et des imprévus ont survenu lors de la réalisation de ce travail, mais ceci n'a pas empêché d'honorer notre engagement. A cause de l'indisponibilité de quelques informations et la limite du temps, nous n'avons pas pu mettre en œuvre toutes les mesures proposées par l'ALM.

Nous estimons avoir présenté l'essentiel de la méthode ALM, qui reste à promouvoir et à répandre dans le système bancaire algérien. Son champ d'application est tellement vaste, on espère que cette méthode sera objet pour d'autres recherches approfondies, notamment pour traiter l'allocation des fonds propres et le taux de cession interne.

En fin, on peut clôturer par Jean Dermine qui décrit la gestion actif-passif comme un art en se disant que « **ALM is more an art than a science** », cela signifie que seule la maîtrise mathématique de l'ALM ne suffit pas pour gérer les risques.

Bibliographie

Ouvrages :

ACQUES (D). « **Stratégies bancaires et gestion de bilan** ». Economica, 1998.

BENATI (A), « **La gestion actif passif (ALM) du risque de liquidité** », Edition Universités Européennes, 2014.

BESSIS (J), « **gestion des risques et gestion Actif-Passif des banques** », Edition DALLOZ, Paris 1997

CONSO (P), « **dictionnaire de gestion financière** », Dunod, Paris, 1984,

DARMON (J), « **stratégies bancaires et gestion de bilan** », Economica, 1998

DE COUSSERGUE (S) ET BOURDEAU (G), « **Gestion de la banque, du diagnostic à la stratégie** », DUNOD, 6ème édition, 2010.

DE COUSSERGUE (S), « **gestion de la banque** », Dunod, 2ème édition, 1996,

DEMEY(P), FRACHOT (A), RIBOULET (G), « **Introduction à la Gestion Actif-Passif bancaire**», Economica, 2003

DESMICHT (F), « **pratique de l'activité bancaire** », Dunod, paris, 2007,

DUBERNET (M), « **gestion actif-passif et tarification de services bancaires** », Economica, 1997.

ERRERA (J-M) ET JIMENEZ (C), « **Pilotage bancaire et contrôle interne** », édition ESKA, paris, 1999.

GARSUAULT (P) et PRIAMI (S), « **la banque : fonctionnement et stratégie** », Economica, 1997

HULL (J), « **gestion des risques et institutions financières** », Pearson Education, 2007

HULL (J), « **options, futures et autres produits dérivés** », Pearson Education, 2008

JACOB (H) ET SARDI (A), « **management des risques bancaires** », AFGES, 2001

LAMARQUE (E), MAYMO (V), «**Economie et gestion de la banque** », Dunod, 2015

SARDI (A), « **Audit et contrôle interne bancaire** », Edition AGFES, Paris 2002

Règlementations

Règlement de la Banque d'Algérie n°09-04 du 23 juillet 2009 portant plan de comptes bancaire et règles comptables applicables aux banques et aux établissements financiers.

Règlement N°14-01 du 16 février 2014 portant coefficient de solvabilité applicable aux banques et établissements financiers.

Règlement n° 14-02 du 16 février 2014 relatif « aux grands risques et aux participations ».

Instruction N° 02-15 du 22 juillet 2015 fixant le niveau des engagements extérieurs des banques et établissements financiers

Règlement BA n°95-04 du 20 avril 1995 modifiant et complétant le règlement n°91-09 du 14 août 1991 fixant les règles prudentielles de gestion des banques et des établissements financiers.

Règlement n°14-03 du 16 février 2014 relatif aux classements et provisionnement des créances et des engagements par signature des banques et établissements financiers.

L'instruction n° 78-95 du 26-12-1995 pourtant règles relatives aux positions de change

Travaux universitaires :

ZENIN (A), « **Asset and Liability Management** », diplôme supérieur des études bancaires, école supérieure des banques, 2010.

ABDELLAOUI (S), « **La Gestion actif-passif du risque de liquidité bancaire** », diplôme supérieur des études bancaires, école supérieure des banque, 2015.

BELKADI (GH), « **Tester l'approche Gestion Actif-Passif au sien de la CNEP banque de la W. de Bejaia** », master en sciences économiques, université Abderrahmane mira – Bejaia, 2017.

Revus et articles

Revue Banque N°660/ JUILLET-AOUT 2004.

GOUSLISTY(H), « Gestion des liquidités dans les banques », Revue Banque, n° 533,

Article écrit par Jean-David Fermanian, «**Les stress tests : De la théorie à la pratique**»,
Crest_Ensea.

Site web:

<https://fr.slideshare.net/izourizmed/raroc>

www.abc-bank.com

www.bank-of-algeria.dz

Cours :

Cours du « supervision et control bancaire : réglementation prudentielle », PR. ILMANE
Mohamed-chérif, 2018/2019, école supérieur de commerce.

Cours des « produits dérivés », Mr Benilles Billel, 2018/2019, école supérieur de commerce.

Documents administratifs :

Document interne de la banque ABC Algérie.

Annexes

Annexe N°01 : L'actif du bilan de l'ABC-ALGERIE au 31/12/2017 (U : KDA)

Actif	Montant
caisse, banque centrale, trésor public et CCP	19 371 396,00
actifs financiers détenus à des fins de transaction	-
actifs financiers disponibles à la vente	-
prêts et créances sur : les institutions financières et la clientèle	53 061 059,00
actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	5 513 397,00
impôts courants-actifs	47 294,00
impôts différés- actifs	220 506,00
autres actifs	10 791,00
compte de régularisation	10 534 526,00
participations dans les filiales, les co-entreprises, ou les entités associées	1 454 629,00
immeubles de placements	-
immobilisations corporelles	768 990,00
immobilisations incorporelles	30 020,00
écarts d'acquisition	-
Total actif	91 012 608,00

Annexe N°2 : passif du bilan de l'ABC-ALGERIE au 31/12/2017 (U : KDA)

Passif	montant
banque centrale	-
dettes envers les institutions financières	1 458 107,0
dettes envers la clientèle	54 335 880,00
dettes représentées par un titre	3 190 973,00
impôts courants-passif	439 065,00
impôts différés- passif	4 338,00
autres passifs	1 677 832,00
compte de régularisation	12 048 741,00
provisions pour risques et charge	30 885,00
Subventions d'équipement, autres subventions d'investissement	-
Fonds pour risques bancaires généraux	624 086,00
Dettes Subordonnées	-
capital	10 000 000,00
primes liées au capital	-
réserves	1 570 255,00
écart de réévaluation	346 690,00
report a nouveau +/-	3 542 249,00
résultat de l'exercice +/-	1 743 507,00
Total	91 012 608,00

Annexe N°3 : profil d'échéances des postes de l'actif (U : KDA)

actif	1-7j	8j-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	total
caisse, banque centrale, trésor public et CCP	19 371 396,00	-	-	-	-	-	-	19 371 396,00
actifs financiers détenus a des fins de transaction	-	-	-	-	-	-	-	-
actifs financiers disponibles a la vente	-	-	-	-	-	-	-	-
prêts et créances sur : les institutions financières et la clientèle	1 179 480,00	10 514 441,00	4 923 126,00	5 054 063,00	12 496 022,00	17 284 121,00	1 609 806,00	53 061 059,00
actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	4 450 000,00	1 063 397,00	-	5 513 397,00
impôts courants-actifs	-	47 294,00	-	-	-	-	-	47 294,00
impôts différés- actifs	-	-	-	-	-	-	220 506,00	220 506,00
autres actifs	-	-	-	-	-	-	10 791,00	10 791,00
compte de régularisation	10 534 526,00	-	-	-	-	-	-	10 534 526,00
participations dans les filiales, les co-entreprises, ou les entités associées	-	-	-	-	-	-	1 454 629,00	1 454 629,00
immeubles de placements	-	-	-	-	-	-	-	-
immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	768 990,00	-	768 990,00
immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	30 020,00	-	30 020,00
écarts d'acquisition	-	-	-	-	-	-	-	-
Total actif	31 085 402,00	10 561 735,00	4 923 126,00	5 054 063,00	16 946 022,00	19 146 528,00	3 295 732,00	91 012 608,00

Annexe N°4 : profil d'échéances des postes de passif (U : KDA)

passif	1-7j	8j-1 mois	1-3 mois	3-6 mois	6-12 mois	1-5 ans	> 5 ans	total
banque centrale	-	-	-	-	-	-	-	-
dettes envers les institutions financières	-	1 458 107,00	-	-	-	-	-	1 458 107,00
dettes envers la clientèle	-	1 862 598,63	3 725 197,16	5 887 795,89	11 228 591,78	30 388 954,46	1 242 742,08	54 335 880,00
dettes représentées par un titre	-	107 770,00	454 103,00	695 500,00	669 000,00	1 264 600,00	-	3 190 973,00
impôts courants-passif	-	439 065,00	-	-	-	-	-	439 065,00
impôts différés- passif	-	-	-	-	-	-	4 338,00	4 338,00
autres passifs	-	-	-	-	-	-	1 677 832,00	1 677 832,00
compte de régularisation	12 048 741,00	-	-	-	-	-	-	12 048 741,00
provisions pour risques et charge	-	-	-	-	-	30 885,00	-	30 885,00
Subventions d'équipement, autres subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-	-	-	-	-	624 086,00	624 086,00
Dettes Subordonnées	-	-	-	-	-	-	-	-
capital	-	-	-	-	-	-	10 000 000,00	10 000 000,00
primes liées au capital	-	-	-	-	-	-	-	-
réserves	-	-	-	-	-	-	1 570 255,00	1 570 255,00
écart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	346 690,00	346 690,00
report a nouveau +/-	-	-	-	-	-	-	3 542 249,00	3 542 249,00
résultat de l'exercice +/-	-	-	-	-	-	-	1 743 507,00	1 743 507,00
Total	12 048 741,00	3 867 540,63	4 179 300,26	6 583 295,89	11 897 591,78	31 684 439,46	20 751 699,08	91 012 608,00

TABLE DES MATIERES

Remerciements	
Dedicace	
Liste des abreviations	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Résumé	
Introduction générale	A
Chapitre I: notion de banque et risques bancaires	
Section 01 : l'activite bancaire	3
1 Definition de la banque	3
1.1 Définition economique.....	3
1.2 Définition juridique.....	3
2 Le role et l'activite de la banque	4
3 Typologie des banques	5
3.1 La banque de détail « banque commercial ».....	5
3.2 La banque de financement et d'investissement.....	6
3.3 La banque universelle	6
4 Presentation de la structure financiere de la banque :	7
Section 02 : les risques bancaires.....	11
1 Definition de risque	11
2 Typologie des risques bancaires	11
2.1 Les risques non financiers.....	11
2.1.1 Le risque opérationnel.....	11
2.1.2 Les risques stratégiques :	12
2.2 Les risques financiers.....	12
2.2.1 Les risques spéculatifs	12
2.2.2 Les risques purs.....	12
3 La gestion des risques.....	13
3.1 Identification des risques	13
3.2 Evaluation et mesure des risques	13
3.3 Analyse, décision et planification des mesures.....	14
3.4 Gestions opérationnelles des risques.....	14
3.5 Surveillance des risques	15
3.6 Reporting des risques	15

Section 03 : la réglementation prudentielle.....	16
1 La réglementation internationale dite « baloise »:	16
2 La réglementation algérienne selon « bale »	17
2.1 Le capital minimal	17
2.2 Ratios de solvabilité.....	17
2.2.1 Ratio cooke	17
2.2.2 Ratio de mcdonough	18
2.3 Les fonds propres	20
2.4 Ratio de liquidité.....	22
2.5 Le coefficient des fonds propres et des ressources permanentes	23
2.6 La division des risques	24
2.7 Régime de participation	24
2.8 Engagements extérieur.....	25
2.9 Classement des créances	25
2.10Les positions de change	26

Chapitre II : La gestion actif-passif

Section 01 : La présentation de la gestion actif-passif.....	30
1 Définition et objectifs de l'ALM.....	30
1.1 Définition de l'ALM	30
1.2 Objectifs :.....	30
2 Role d'intermediation de l'ALM :.....	31
3 L'organisation hierarchique de l'ALM:	32
3.1 Les instances de décisions,.....	32
3.2 Les équipes dédiées à la gestion du bilan	32
4 La démarche et les domaines d'application de l'alm	33
4.1 La démarche ALM :.....	33
4.1.1 Démarche globale :	34
4.1.2 Démarche prévisionnelle.....	34
4.2 Les domaines d'applications de l'ALM :.....	35
Section 02 : les outils d'évaluation des risques.....	37
1 La première génération :.....	37
1.1 Les impasses en liquidité :	37
1.1.1 Le profil d'échéance :	37
1.1.2 La définition des impasses en liquidité	38
1.1.3 Calcul des impasses en liquidités :	38

1.1.4	Le niveau de consolidation de bilan :.....	39
1.2	Les indicateurs synthétiques de transformation :.....	40
1.2.1	L'indice de transformation :.....	40
1.2.2	Le surplus de base	41
1.3	Les impasses en taux	43
1.3.1	Le gap instantané ou comptable:.....	43
1.3.2	L'impasse en taux et la marge d'intérêt de la période	43
1.4	Les gaps de change	44
1.4.1	Position de change	44
2	Les outils de la deuxième génération :	45
2.1	Le stress testing	45
2.2	Les simulations	46
3	Les nouveaux outils.....	46
3.1	Les outils de marché	46
3.1.1	La valeur actuelle nette	46
3.1.2	La duration	47
3.1.3	La sensibilité	48
3.2	Le raroc « risk adjusted return on capital » ou rentabilité du capital ajustée au risqué:	48
Section 03 : la gestion des risques par l'approche alm		50
1	La couverture des risques	50
1.1	La recombinaison du bilan.....	50
1.1.1	L'adossment	50
1.1.1.1	L'adossment en liquidité	50
1.1.1.2	L'adossment en taux	51
1.1.2	La titrisation	51
1.1.3	Immunsation en duration	52
1.2	Les produits dérivés	53
1.2.1	Les options	53
1.2.2	Les swaps	54
1.2.3	Les contrats a terme de type futures et forward	55
2	La gestion de la marge.....	55
2.1	Le taux de cession interne	56
2.1.1	Définition	56
2.1.2	Les objectifs du tci	56
2.2	La marge commerciale et marge de transformation.....	57

2.2.1 La marge commerciale.....	57
2.2.2 La marge de transformation	57
2.3 La tarification commerciale	58
2.3.1 La tarification des crédits	58
2.3.2 La tarification des opérations d'épargne.....	59
3 L'allocation des fonds propres	59
3.1 Le rôle des fonds propres	59
3.2 Les formes d'allocation des fonds propres	60
3.2.1 L'allocation réelle	61
3.2.2 L'allocation notionnelle	61

Chapitre III : la demarche alm au sein de l'ABC Algerie

Section 01 : presentation de l'organisme d'accueil.....	65
1 Presentation de l'Arabe Bank Corporation :	65
2 Presentation d'ABC Bank Algeria	65
2.1 Présentation générale:	65
2.2 Vision, missions et objectifs :	66
3 Presentation de la direction du « risk management »	68
4 Comite de gestion actif-passif (Asset Liability Committee-ALCO).....	71
Section 02 : l'application des outils classiques de mesure au sein de l'ABC Algerie.	73
1 L'elaboration du profil d'echeances	73
1.1 L'analyse des postes du bilan.....	73
1.1.1 L'analyse des postes de l'actif	73
1.1.2 L'analyse des postes du passif	77
2 L'elaboration du profil d'amortissement.....	81
3 Calcule des impasses en liquidite	82
3.1 Les impasses en flux	82
3.2 Les impasses en stock	84
4 Calcul de l'indice de transformation	86
section 03 : Les stress tests.....	88
1 Les stress tests	88
1.1 Scénario modéré.....	89
1.2 Scénario sévère	90
2 analyse et commentaires.....	93
3 Recommandations	95
Conclusion generale	98

Bibliographie

Annexes